

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	03	INFRASTRUCTURE	03	EDUCATION	11
SOCIAL	03	ADMINISTRATION	09	ECONOMIE	02
RURAL	14	COMMUNICATION	01	ENERGIE	07

N° 2493

7 Février 2022

7 February 2022

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél. (*): Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres) (*):

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*): Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	03/A/SG/C-BDJA/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 03/A/SG/C-BDJA/2022 DU 11 JANVIER 2022 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°08/AONO/C-BDJA/SG/CIPM-TBEC/2022 POUR LES L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN SANTE INTEGRE DE BANO-FOTOUNI, DANS LA COMMUNE DE BANDJA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

2	Reference	03/A/SG/C-BDJA/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 03/A/SG/C-BDJA/2022 DU 11 JANVIER 2022 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°04/AONO/C-BDJA/SG/CIPM/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'AEP DU VILLAGE BANO DANS LE GROUPEMENT FOTOUNI, COMMUNE DE BANDJA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

3	Reference	03/A/SG/C-BDJA/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 03/A/SG/C-BDJA/2022 DU 11 JANVIER 2022 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°07/AONO/C-BDJA/SG/CIPM/2022 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DU VILLAGE BADENLA (LO 1) ET L'ELECTRIFICATION DU VILLAGE FAMLA (LOT 2) TOUS DANS LA COMMUNE DE BANDJA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

4	Reference	01 Lire
	Titre/objet	RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/22 DU 20 JANVIER 2022POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION A MT/BT DES VILLAGES MAHOLO I- NGUIBASSAL DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE;
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

5	Reference	03/A/SG/C-BDJA/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 03/A/SG/C-BDJA/2022 DU 11 JANVIER 2022 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°D9/AONO/C-BDJA/SG/CIPIV1-ROUTE/2022 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE CARREFOUR DAKAYI-CARREFOUR NZEUBEUNDEU (NVEN VERS BADOUMVEM) - CARREFOUR TEUKE (LONGUEUR 5,000 KM), DANS LA COMMUNE DE BANDJA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	03/A/SG/C-BDJA/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 03/A/SG/C-BDJA/2022 DU 11 JANVIER 2022 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 03/AONO/C-BDJA/SG/CIPIVI-TBEC/2022 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION D'UN COMPLEXE TOILETTE GENRE AU MARCHÉ DU GROUPEMENT FONDJOMEKWET (LOT 1) ET LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FOYER COMMUNAUTAIRE A FONDANTI (LOT 2).
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

7	Reference	001/22/AONO /MINESEC-UGPEST/CSPM /2022 du 07/02/22 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/22/AONO /MINESEC-UGPEST/CSPM /2022 DU 07 FÉVRIER 2022 POUR LA FOURNITURE, INSTALLATION, MISE EN SERVICE ET FORMATION DES UTILISATEURS DES ÉQUIPEMENTS DES SALLES INFORMATIQUES, MULTIMÉDIA ET BUREAUTIQUE EN UN LOT UNIQUE AU LYCÉE TECHNIQUE D'OMBÉ.PAYS : REPUBLIQUE DU CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE (PEST)SECTEUR : EDUCATIONBREVÉ DESCRIPTION DES MARCHANDISES : N° LOT LIBELLE DE PRESTATION STRUCTURE BÉNÉFICIAIRE 1 FOURNITURE, INSTALLATION, MISE EN SERVICE ET FORMATION DES UTILISATEURS DES ÉQUIPEMENTS DES SALLES INFORMATIQUES, MULTIMÉDIA ET BUREAUTIQUE LT OMBE MODE DE FINANCEMENT : PRÊT (ACCORD DE PRÊT DU 10 AVRIL 2013) FINANCEMENT : CRÉDITS BADEA DU 10 AVRIL 2013.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	07-03-2022

8	Reference	03/A/SG/C-BDJA/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°03/A/SG/C-BDJA/2022 DU 11 JANVIER 2022 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°06/AONO/C-BDJA/SG/CIPM/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR DE PROTECTION EN MAÇONNERIE DE MOELLON SUR LA FONDRIER EVOLUTIVE A BAWANG, DANS LA COMMUNE DE BANDJA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

9	Reference	N/A Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEPORTANT ANNULLATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/SPE/CIPM/DG/2022 DU 31 JANVIER 2022 POUR LA REALISATION D'UN AUDIT DOCUMENTAIRE EN VUE DE L'ELABORATION DES OUTILS DE GESTION DES DOCUMENTS ET DES ARCHIVES PHYSIQUES ET NUMERIQUESA LA SOPECAM.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

10	Reference	N°272/SPE/DG/DAF/DAGRHS/SM/94DAF10 Lire
	Titre/objet	DECISION N°272/SPE/DG/DAF/DAGRHS/SM/94DAF10 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ N°06/GG/SPE/CIPM DU 01ER DÉCEMBRE 2021 POUR LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU LOCAL DES GROUPES ÉLECTROGÈNES À LA SOPECAM.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

11	Reference 006/AONO/C-Batié/CIPM-AI/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C-BATIÉ/CIPM-AI /2022 DU 20/01/2022 POUR LES TRAVAUX D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE BATIE, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX (EN PROCÉDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2022 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 10-02-2022
-----------	---

12	Reference 03/A/SG/C-BDJA/2022 Lire Titre/objet ADDITIF N°03/A/SG/C-BDJA/2022 DU 11 JANVIER 2022 RELATIF AL'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 05/AONO/C-BDJA/SG/CIPM/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE BANDJA-VILLE GROUPE 1, DANS LA COMMUNE DE BANDJA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

13	Reference 03/A/SG/C-BDJA/2022 Lire Titre/objet ADDITIF N° 03/A/SG/C-BDJA/2022 DU 11 JANVIER 2022 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 01/AONO/C-BDJA/SG/CIPM-ROUTE/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE CHEFFERIE FONDJOMEKWET-HOPITAL BAKOUACHA (LOT 1), ET LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE L'OUVERTURE DE LA ROUTE POSTE AGRICOLE LEUM-FONDJOMEKWET (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE BANDJA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	---

14	Reference 03/A/SG/C-BDJA/2022 Lire Titre/objet ADDITIF N° 03/A/SG/C-BDJA/2022 DU 11 JANVIER 2022 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°02/AONO/C-BDJA/SG/CIPM-AI/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE CHI N'OO RELIANT LA CHEFFERIE BAMENTCHI ET LE CETIC DE BANDJA (INTER N5) LOT 1 ET CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE CHI NZANKAM DANS LE VILUGE TCHALA TSEKE A BABOUANTOU LOT 2. Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	--

15	Reference 001/AONO/DN/CY/CIPM/2022 DU 03 FÉVRIER 2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL, OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/DN/CY/CIPM/2022 DU 03 FÉVRIER 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE DIMONG - COMMUNE IJE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIE DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2022 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 24-02-2022
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

16	<p>Reference 0001/AONO/MINAC/CIPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°0001/AONO/MINAC/CIPM/2022 DU 03 FÉVRIER 2022 POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DES ARTS ET DE LA CULTURE DU SUD-OUEST.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 07-03-2022</p>
-----------	---

17	<p>Reference 007/AONO/C-Batié/CIPM-AI/2022 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C-BATIÉ/CIPM-AI /2022 DU 25/01/2022 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE BT DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE BATIO, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUXEN(PROCÉDURE D'URGENCE).FINANCEMENT ; BIP-RT EXERCICE 2021 LOT DESIGNATION IMPUTATION AUTORISATION LOT 1 RÉHABILITATION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE BASSE TENSION MONOPHASÉE DE TAXE FIN GOUDRON CHEFFERIE ET EXTENSION À BA'ADJACK DANS LE VILLAGE BADJEUGOU LOT 2 ELECTRIFICATION RURALE, EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE BASSE TENSION TRIPHASÉE DU VILLAGE FAMGOUUM II (FAMLA, TCHAAZE, TSE HI NKULAH) LOT 3 DENSIFICATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC PAR LA POSE DE LAMPADAIRES DANS CERTAINS POINTS OBSCURS DE LA COMMUNE</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 10-02-2022</p>
-----------	--

18	<p>Reference 01 Lire</p> <p>Titre/objet N° 006/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/22 DU 20 JANVIER 2022POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE DES MAISONS DU VILLAGE MANDJANDJANG PAR ENERGIE SOLAIRE DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE;</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

19	<p>Reference 01/AONO/CEV/ CIPM /2022 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 01/AONO/CEV/ CIPM /2022 DU04 FEVRIER 2022, POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE L'AXE NKOL OVANG – SAR SM – LYCEE BILINGUE D'EVODOULA, DANS L'ARRONDISSEMENT D'EVODOULA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTREFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINDDEVEL DE L'EXERCICE 2022</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 01-03-2022</p>
-----------	---

20	<p>Reference N°001/AMI/COMMUNE-OKOLA/2019 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERETS N°001/AMI/COMMUNE-OKOLA/2019 DU 10/01/2022POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE MARCHAND A LEBOUDI DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 14-02-2022</p>
-----------	---

21	<p>Reference N/A Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION DE GRE A GRE N°06/GG/SPE/CIPM DU 1ER DECEMBRE 2021 POUR LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU LOCAL DES GROUPES ELECTROGENES A LA SOPECAM.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

22	Reference	N°001/DG/DAP/DAPD/SDAM/SA/CAMTEL Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°001/DG/DAP/DAPD/SDAM/SA/CAMTEL DU 07/02/2022PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL À CANDIDATURES N°2021/001/AC/DG/DAP/CAMTEL DU 23/11/2021 POUR LE RECRUTEMENT DES MÉDECINS DE TRAVAIL À TEMPS PARTIEL POUR LES INFIRMERIES DE CAMTEL.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

23	Reference	10/AAONO/MINREX/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 10/AAONO/MINREX/CIPM/2022 DU 04 FEVRIER 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION INTERIEURE ET EXTERIEURE DU BÂTIMENT D (CARRELAGE) AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURESFINANCEMENT :BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICEXERCICE : 2022IMPUTATION : 56 06 090 02 340010 523111
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	03-03-2022

24	Reference	06/AONO-PU/RN/D42/CF/SG/ST/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°06/AONO-PU/RN/D42/CF/SG/ST/CIPM/2022 DU 02/02/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE KONG-KONG DANS LA COMMUNE DE FIGUIL (L : 498,41 ML).
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	22-02-2022

25	Reference	03/AONO/C.EV/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/AONO/C.EV/CIPM/2022 DU 4 FEVRIER 2022, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 (DEUX) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NKOALEND DANS L'ARRONDISSEMENT D'EVODOULA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	01-03-2022

26	Reference	01 Lire
	Titre/objet	N°007 /AONO/R-CE/D-NK/C- NGUIBASSAL/CIPM/22 DU 20 JANVIER 2022POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGUIBASSAL, DANS LE DEPARTEMENT DE NYONG ET KELLE EN PROCEDURE D'URGENCE;
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

27	Reference	08/AAONO/MINREX/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AAONO/MINREX/CIPM/2022 DU 04 FEVRIER 2022, EN PROCEDURE D'URGENCE,POUR L'EQUIPEMENT DE LA SALLE DE CONSERVATION D'ARCHIVES ET DES OUVRAGES DE BIBLIOTHEQUE AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURESFINANCEMENT :BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINREX EXERCICE : 2022IMPUTATION : 56 06 090 02 340010 524317
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	01-03-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

28	Reference	0020/AONO/CAPEF/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0020/AONO/CAPEF/CIPM/2022 DU 04 FEV 2022 POUR LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE MALADIE ET ASSISTANCE PAR LA CAPEF, AU TITRE DES EXERCICES 2022.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	03-03-2022

29	Reference	005/AONO/C-Batié/CIPM-AI/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C-BATIÉ/CIPM-AI /2022 DU 20/01/2022 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE BATIE, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2022
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	10-02-2022

30	Reference	09/AAONO/MINREX/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AAONO/MINREX/CIPM/2022 DU 04 FEVRIER 2022 POUR LE RAVALEMENT DES BATIMENTS ABRITANT LES SERVICES DE LA D1 ET D3 EN PEINTURE AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE : 2022 IMPUTATION : 56 06 090 02 340010 523111
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	02-03-2022

31	Reference	05/AONO-PU/RN/D42/C-GDER/SCPM/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AONO-PU/RN/D42/C-GDER/SCPM/CIPM/2022 DU 01/02/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS SALLES DE CLASSE DANS TROIS (03) ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE GUIDER FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL, EXERCICE 2022 IMPUTATION : 22010
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	22-02-2022

32	Reference	001/AONO/C-Batié/CIPM-TBEC/2022 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-BATIÉ/CIPM-TBEC/2022 DU 18/01/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS EDIFICES PUBLICS DANS LA COMMUNE DE BATHIE, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2022-RESSOURCES TRANSFÉRÉS (RT)
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	08-02-2022

33	Reference	000006/AONO/MINEE/CIPM/2022 DU 02 fevrier 2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000006/AONO/MINEE/CIPM/2022 DU 02 FEVRIER 2022 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DES LOCALITES ETONG, ILOBIE ET NEBALONGMAK (ATAL) DANS L'ARRONDISSEMENT DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : FONDS DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE MINEE, EXERCICE 2022 MAÎTRE D'OUVRAGE : MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	09-03-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

34

Reference [02/AONO/SPE/CIPM/DG/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/SPE/CIPM/DG/2022 DU 07 FEVRIER 2022 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE GARDIENNAGE DES PERSONNES ET DES BIENS A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM)

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 07-03-2022

35

Reference [001/AOI-PM/PDRI-CL/CSPM/CCCM-AI/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS SPECIFIQUE DE PASSATION DE MARCHE N°001/AOI-PM/PDRI-CL/CSPM/CCCM-AI/2022 DU 03 FEVRIER 2022 CAMEROUN PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL INTEGRÉ CHARI-LOGONE, PHASE II AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL TRAVAUX D'AMENAGEMENTS DES PERIMETRES HYDROAGRIQUES.

Nature de prestation Travaux

Date de cloture 29-03-2022

36

Reference [05/AONO/MINESEC/CIPM/2022 DU 31 JAN 2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/MINESEC/CIPM/2022 DU 31 JAN 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC PEDAGOGIQUE DE QUATRE (04) SALLES DE CLASSE ET DEUX (02) SALLES SPECIALISEES + BUREAUX + TOILETTES + TABLES BANCS AU LYCEE DE NYOM, REGION DU CENTRE, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE I (PHASE 1).FINANCEMENT : BIP 2022 ;IMPUTATION : 56 25 105 01 561733 433.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 07-03-2022

37

Reference [03/AONO/CK/SG/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CK/SG/CIPM/2022 DU 04/02/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE, DEUX (02) BLOCS LATRINES A SIX(06) COMPARTIMENTS ET DEUX (02) FORAGES SOLAIRES A L'ECOLE PUBLIQUE DE BUEA ET GBPS NJINGOUMBE ; D'UN (01) BLOC MATERNEL, UN (01) BLOC LATRINE A SIX (06) COMPARTIMENTS ET UN (01) FORAGE SOLAIRE A L'ECOLE MATERNELLE DENJITAPON DANS LA COMMUNE DE KOUOPTAMO DEPARTEMENT DU NOUN.« PROCÉDURE D'URGENCE » FINANCEMENT FEICOM EXERCICE 2021 ET SUIVANT

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 26-02-2022

38

Reference [005 /DC/AC/CIPM-GF/ AG/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 005/DC/AC/CIPM-GF/ AG/2022 DU 01/02/2022 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AUX C.S.L DE GOULFEY, HILELE, GOULFEY GANA ET MARA, COMMUNE DE GOULFEY, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI.

Nature de prestation N/A

Date de cloture 22-02-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

39

Reference [000007/AONO/MINEE/CIPM/2022 DU 02 fevrier 2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000007/AONO/MINEE/CIPM/2022 DU 02 FEVRIER 2022 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU CENTRE DE POMPAGE DE LA CAMWATER DE MBADOUMOU1, ARRONDISSEMENT DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : FONDS DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE MINEE, EXERCICE 2022MAÎTRE D'OUVRAGE: MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 09-03-2022

40

Reference [002/AONO/CY/DN/CIPM/2022 DU 03 FÉVRIER 2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/CY/DN/CIPM/2022 DU 03 FÉVRIER 2022 POUR L'INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES DANS CERTAINS VILLAGES DE LA COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NICAM REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2022

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 24-02-2022

41

Reference [0002/DC/CIPM/MINAS/2022 DU 04 FEVRIER 2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°0002/DC/CIPM/MINAS/2022 DU 04 FEVRIER 2022 POUR ACQUISITION DES EQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES DE VISIOCONFERENCES POUR LES SERVICES DECONCENTRES DU MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALESFINANCEMENT : BIP/MINAS/2022

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 17-03-2022

42

Reference [02/DC/CIPM/SPM/C-MASSANGAM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS02./DC/ CIPM/SPM/C-MASSANGAM/2022 04/02/2022 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AVEC BUREAU DIRECTEUR, ÉQUIPÉES DE SOIXANTE(60) TABLES BANCS ET LA RÉALISATION D'UN BLOC LATRINE À TROIS (03) COMPARTIMENTS À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE MAGNITKOM DANS LA COMMUNE DE MASSANGAM, DÉPARTEMENT DU NOUN. RÉGION DE L'OUEST. FINANCEMENT :COMMUNE DE MASSANGAM / PNDP

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 24-02-2022

43

Reference [003/AONO/CY/DN/CIPM/2022 DU 03 Février 2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/CY/DN/CIPM/2022 DU 3 FÉVRIER 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES A NKONGMALANG (MABOM) ET A MANGOULE (ENTREE NJENG) DANS LA COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM- REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2022

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 24-02-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

44	Reference 06/AONO-PU/RN/D42/C-GDER/SCPM/CIPM/2022 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°06/AONO-PU/RN/D42/C-GDER/SCPM/CIPM/2022 DU 01/02/2022 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DE RÉSEAU D'EAU POUR L'ALIMENTATION DE LA CITÉ MUNICIPALE ET DE L'HÔTEL DE VILLE DE GUIDER FINANCEMENT ; BIP MINEE, EXERCICE 2022 IMPUTATION : 56 32 138 01 64 15 12 28 11 Nature de prestation Travaux Date de cloture 22-02-2022
-----------	---

45	Reference 008/AONO/MINEE/CIPM/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000008/AONO/MINEE/CIPM/2022 DU 02 FEVRIER 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES RESEAUX ELECTRIQUES DES LOCALITES DE MASSOCK SONG LOULOU, COMMUNE DE MASSOCK ET DU CANTON MALIMBA, COMMUNE DE MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL EN DEUX LOTS.FINANCEMENT : FONDS DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE MINEE, EXERCICE 2022 MAÎTRE D'OUVRAGE: MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 10-03-2022
-----------	---

46	Reference 001/22/MINESEC/SG/DPPC/UG-PEST/U02/2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 001/22/MINESEC/SG/DPPC/UG-PEST/U02/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 001/21/DC/MINESEC/CSPM-PEST/U02/2021 DU 30 DÉCEMBRE 2021 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE GROUPE, FRAIS FUNÉRAIRES ET INDIVIDUEL ACCIDENT EN VUE DE LA COUVERTURE DU PERSONNEL DE L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE POUR UNE PÉRIODE DE 12 MOIS. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

47	Reference 05/AONO-PU/RN/D42/CF/SG/ST/CIPM/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AONO-PU/RN/D42/CF/SG/ST/CIPM/2022 DU 02/02/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VÉTÉRINAIRE À BADADJI DANS LA COMMUNE DE FIGUIL Nature de prestation N/A Date de cloture 22-02-2022
-----------	---

48	Reference 04/AONO/MINESEC/CIPM/2022 DU 31 JAN 2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/MINESEC/CIPM/2022 DU 31 JAN 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC PEDAGOGIQUE DE 08 (HUIT) SALLES DE CLASSE + BUREAUX + TOILETTES + TABLES BANCS AU LYCEE BILINGUE DE FOYETT, REGION DE L'OUEST, DEPARTEMENT DU NOUN, ARRONDISSEMENT DE FOYETT (PHASE 1).FINANCEMENT : BIP 2022 ;IMPUTATION : 56 25 105 01 561733 433. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 07-03-2022
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

49	Reference	001 /AONO/C-GOULFEY/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 01 /AONO/C-GOULFEV/CIPM/2022 DU 02/02/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE EP MALTAM GOLILFEV ET EP AMFADENA DANS LA COMMUNE DE GOLILFEV, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARL REGION DE L'EX L'REME-NORD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	24-02-2022

50	Reference	009/AONO/MINEE/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000009/AONO/MINEE/CIPM/2022 DU 02 FEVRIER 2022 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DES VILLAGES BISSO, NKOLESSANG ET SES ENVIRONS PAR EXTENSION D'UN RESEAU HTA AERIEN TRIPHASE, ARRONDISSEMENT DE LEMBE YEZOUM, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : FONDS DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE MINEE, EXERCICE 2022 MAÎTRE D'OUVRAGE: MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	11-03-2022

51	Reference	004/AONO/DN/CY/CIPM/2022 DU 03 Février 2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/AONO/DN/CY/CIPM/2022 DU 03 FÉVRIER 2022 OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE 6KM BANYA I (EGLISE EEC)-SITE DE L'ISH DANS LA COMMUNE DE YABASSI (PHASE 1) --DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	24-02-2022

52	Reference	002/AONO/C.GOULFEY/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 002/AONO/C.GOULFEY/CIPM/2022 DU 01/02/2022EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNPOSTE AGRICOLE DE HILELE DANS LA COMMUNE DE GOULFEY»DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	23-02-2022

53	Reference	02/AONO/CEV/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 02/AONO/CEV/CIPM/2022 DU 04 FEVRIER 2022POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC A ENERGIE SOLAIRE AU CENTRE URBAIN (26 LAMPADAIRES) ARRONDISSEMENT D'EVODOULA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTREFINANCEMENT : BIP/MINDDEVEL 2022LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EVODOULA, AUTORITÉ CONTRACTANTE LANCE, POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE D'EVODOULA, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES DONT IL EST LE MAÎTRE D'OUVRAGE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	01-03-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

54

Reference [0022/AONO/C-Batié/CIPM-RTE/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-BATIÉ/CIPM-RTE/2022 DU 18/01/2022 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA ROUTE EN TERRE NTOUNGOU-BALAGOUIE AVEC BRETelles 2KM(PHASE 1)DANS LA COMMUNE DE BATIE, DEPARTEMENT DES HAUTS- PLATEAUX

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 08-02-2022

55

Reference [004/AONO/ C-GOULFEY/ CIPM-TBEC/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/ C-GOULFEY/ CIPM-TBEC/2022 DU 02/02/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'EM DE HILELE, COMMUNE DE GOULFEY, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 24-02-2022

56

Reference [001/AONO/C-AKGA/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-AKGA/CIPM/2022 DU 04/02/2022, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES : BIDJONG-ZALOM, ZALOM-BINOK, YEME YEME-EKOUMDOUM DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE (EN PROCEDURE D'URGENCE).

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 02-03-2022

57

Reference [002/AONO/C-AKGA/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-AKGA/CIPM/2022 DU 04/02/2022 RELATIF A L'ACQUISITION ET FOURNITURE D'UNE NIVELEUSE DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 02-03-2022

58

Reference [004/AONO/C-Batié/CIPM-RTE/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-BATIÉ/CIPM-RTE/2022 DU 18/01/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT SUR CERTAINES RIVIERES COMMUNALES DANS LA COMMUNE DE BATIE, DEPARTEMENT DES HAUTS- PLATEAUX FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISEMENT PUBLIC 2022-RESSOURCES TRANSFÉRÉES (RT)

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 09-02-2022

59

Reference [003/AONO/C-GOULFEY/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C-GOULFEY/C1PM/2022 DU 02/02/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE DE CEREAL A MALTAM-GOULFEV DANS LA COMMUNE DE GOLILEEY, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARE REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 24-02-2022

#

RESUME DES CONSULTATIONS

60

Reference	01/ADC/C-KTBA/SG/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATIONN°01/ADC/C-KTBA/SG/CIPM/2022 DU 28/01/2022POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE UTILITAIRE DE TYPE PICK-UP4X4 DOUBLE CABINE AU PROFIT DE LA COMMUNE DE KOUTABAFINANCEMENT ; FEICOM / COMMUNE DEKOUTABA EXERCICE 2021.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	22-02-2022



COMMUNE DE BANDJA

ADDITIF N° 03/A/SG/C-BDJA/2022 DU 11 JANVIER 2022 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°08/AONO/C-BDJA/SG/CIPM-TBEC/2022 POUR LES L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN SANTE INTEGRE DE BANO-FOTOUNI, DANS LA COMMUNE DE BANDJA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les soumissionnaires intéressés par l'avis d'appel d'offres susmentionné sont informés des modifications suivantes. Portant sur les travaux de L'EXECUTION DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BANO-FOTOUNI</p> <p>Ajouter : le prix 4.5 : pose des caustrats ; Unités (M[^]) Quantités (10)</p> <p>NB ; Le reste sans changement.</p>

BANDJA le 3 Février 2022

Le MAIRE

MBOMGNIN Gabriel

COMMUNE DE BANDJA

ADDITIF N° 03/A/SG/C-BDJA/2022 DU 11 JANVIER 2022 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°04/AONO/C-BDIA/SG/CIPM/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'AEP DU VILLAGE BANO DANS LE GROUPEMENT FOTOUNI, COMMUNE DE BANDJA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>Les soumissionnaires intéressés par l'avis d'appel d'offres susmentionné sont informés des modifications suivantes. Portant sur les travaux de REALISATION D'UN COMPLEXE TOILETTE GENRE AU MARCHÉ DU GROUPEMENT FONDJOMEKWET DANS LA COMMUNE DE BANDJA, DÉPARTEMENT DU HAUT-NKAM.</p> <p>AJOUTER : le prix 803 dont la désignation est la fourniture et pose d'une plaque de labellisation sur le portillon de a grille de protection du captage de 50 x 50 cm en plexiglas comportant le non de l'entreprise ; BIP 2022, Commune de Bandja (Unlts(U)) ; quantités (!)</p> <p>NB : Le reste sans changement.</p>

BANDJA le 3 Février 2022

Le MAIRE

MBOMGNIN Gabriel

COMMUNE DE BANDJA

ADDITIF N° 03/A/SG/C-BDJA/2022 DU 11 JANVIER 2022 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°07/AONO/C-BDJA/SG/CIPM/2022 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DU VILLAGE BADENLA (LO 1) ET L'ELECTRIFICATION DU VILLAGE FAMPLA (LOT 2) TOUS DANS LA COMMUNE DE BANDJA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les soumissionnaires intéressés par l'avis d'appel d'offres susmentionné sont informés des modifications suivantes.</p> <p>LOT1 : portant sur les travaux D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DU VILLAGE BADENLA. Ajouter : Lot1 : I3 : Sensibilisation des Populations ; Unités (FF) ; Quantité (1) NB : Le reste sans changement.</p> <p>LOT N°2 : portant sur LES TRAVAUX L'ELECTRIFICATION DU VILLAGE FAMPLA. Ajouter : 13 : Sensibilisation des populations ; Unités (FF) ; Quantité (1) NB : Le reste sans changement.</p>

BANDJA le 3 Février 2022

Le MAIRE

MBOMGNIN Gabriel

COMMUNE DE NGUIBASSAL

RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/22 DU 20 JANVIER 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION A MT/BT DES VILLAGES MAHOLO I- NGUIBASSAL DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE;

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en <i>sept (07)</i> exemplaires, dont un <i>(01)</i> original et six <i>(06)</i> copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de la commune de Nguibassal au plus tard le 15 Février 2022 à 13 heures précises contre récépissé et devront porter la mention :</p> <p>«DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/22 DU 20 JANVIER 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION A MT/BT DES VILLAGES MAHOLO I- NGUIBASSAL DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. A n'ouvrir qu'en salle de dépouillement »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en <i>sept (07)</i> exemplaires, dont un <i>(01)</i> original et six <i>(06)</i> copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de la commune de Nguibassal au plus tard le 15 Février 2022 à 12 heures précises</p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps le 15 Février 2022 à partir de 14 heures précises par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunions de la Mairie de NGUIBASSAL en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps le 15 Février 2022 à partir de 13 heures précises par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunions de la Mairie de NGUIBASSAL en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.</p>
3	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>

3 Autres**Lire plutôt****REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES,****Article 4 : Candidats admis à concourir**

4.1. Si l'appel d'offres est restreint, la consultation s'adresse à tous les candidats retenus à l'issue de la procédure de pré-qualification.

4.2. En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après :

a. Un Soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du Soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement;

b. Un Soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du Soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt sous peine de disqualification.

c. Un Soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt si :

i. Il est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou

ii. il présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon la clause 17, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitants dans plus d'une offre.

iii. l'autorité contractante ou le maître d'ouvrage possèdent des intérêts financiers dans sa géographie du capital de nature à compromettre la transparence des procédures de passation des marchés publics

d. Le Soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.

e. Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle démontre qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous l'autorité directe de l'Autorité Contractante ou du Maître d'Ouvrage

Article 15 : Monnaies de soumission et de règlement

15.1. En cas d'Appels d'Offres Internationaux, les monnaies de l'offre doivent suivre les dispositions de l'Option A ou de l'Option B ci-dessous; l'option applicable étant celle retenue dans le RPAO.

15.2. Option A : le montant de la soumission est libellé entièrement en monnaie nationale

Le montant de la soumission, les prix unitaires du bordereau des prix et les prix du détail quantitatif et estimatif sont libellés entièrement en francs CFA de la manière suivante :

a. Les prix seront entièrement libellés dans la monnaie nationale. Le Soumissionnaire qui compte engager des dépenses dans d'autres monnaies pour la réalisation des travaux, indiquera en annexe à la soumission le ou les pourcentages du montant de l'offre nécessaires pour couvrir les besoins en monnaies étrangères, sans excéder un maximum de trois monnaies des pays membres de l'institution de financement du marché.

b. Les taux de change utilisés par le Soumissionnaire pour convertir son offre en monnaie nationale seront spécifiés par le Soumissionnaire en annexe de la soumission, conformément aux précisions du RPAO. Ils seront appliqués pour tout paiement au titre du Marché, pour qu'aucun risque de change ne soit supporté par le Soumissionnaire retenu.

15.3. Option B : Le montant de la soumission est directement libellé en monnaie nationale et étrangère aux taux fixés dans le RPAO.

Le Soumissionnaire libellera les prix unitaires du bordereau des prix et les prix du Détail quantitatif et estimatif de la manière suivante :

a. Les prix des intrants nécessaires aux travaux que le Soumissionnaire compte se procurer dans le pays de l'Autorité Contractante seront libellés dans la monnaie du pays de l'Autorité Contractante spécifiée dans le RPAO et dénommée "monnaie nationale".

b. Les prix des intrants nécessaires aux travaux que le Soumissionnaire compte se procurer en dehors du pays de l'Autorité Contractante seront libellés dans la monnaie du pays du Soumissionnaire ou de celle d'un pays membre éligible utilisée dans le commerce international.

15.4. L'Autorité Contractante peut demander aux Soumissionnaires d'exprimer leurs besoins en monnaies nationale et étrangère et de justifier que les montants inclus dans les prix unitaires et totaux, et indiqués en annexe à la soumission, sont raisonnables. A cette fin, un état détaillé des besoins en monnaies étrangères sera fourni par le Soumissionnaire.

15.5. Durant l'exécution des travaux, la plupart des monnaies étrangères restant à payer sur le montant du marché peut être révisée d'un commun accord par l'Autorité Contractante et l'entrepreneur de façon à tenir compte de toute modification survenue dans les besoins en devises au titre du marché

Article 19 : Réunion préparatoire à l'établissement des offres

19.1. Le Soumissionnaire peut être invité à assister à une réunion préparatoire, qui se tiendra au lieu et date

indiqués dans le RPAO, sauf dispositions contraires de celui-ci.

19.2. La réunion préparatoire aura pour objet de fournir des éclaircissements à toute préoccupation qui pourrait être soulevée à ce stade.

19.3. Il est demandé au Soumissionnaire, autant que possible, de soumettre toute question par écrit de façon à ce qu'elle parvienne à l'Autorité Contractante au moins une semaine avant la réunion préparatoire. Il est possible que le Maître d'Ouvrage ne puisse répondre au cours de la réunion aux questions reçues tardivement. Dans ce cas, les questions et réponses seront transmises selon les modalités de l'Article 19.4 ci-dessous.

19.4. Le procès-verbal de la réunion incluant le texte des questions posées, des réponses données ou préparées après la réunion sera transmis sans délai à tous ceux qui ont acheté le Dossier d'Appel d'Offres. Toute modification des documents d'appel d'offres énumérés à l'Article 8 du RGAO qui pourrait s'avérer nécessaire à l'issue de la réunion préparatoire sera faite par l'Autorité Contractante en publiant un additif conformément aux dispositions de l'Article 10 du RGAO, le procès-verbal de la réunion préparatoire ne pouvant en tenir lieu.

19.5. Le fait qu'un Soumissionnaire n'assiste pas à la réunion préparatoire à l'établissement des offres ne sera pas un motif de disqualification.

Le MAIRE

MBOCK MIOUMNDE MARIE PASCALE

NGUI BASSAL le 7 Février 2022

COMMUNE DE BANDJA

ADDITIF N° 03/A/SG/C-BDJA/2022 DU 11 JANVIER 2022 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°D9/AONO/C-BDJA/SG/CIPIV1-ROUTE/2022 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE CARREFOUR DAKAYI-CARREFOUR NZEUBEUNDEU (NVEN VERS BADOUMVEM) - CARREFOUR TEUKE (LONGUEUR 5,000 KM), DANS LA COMMUNE DE BANDJA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>Les soumissionnaires intéressés par l'avis d'appel d'offres susmentionné sont Informés des modifications suivantes. Portant sur les travaux D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE CARREFOUR DAKAYI-CARREFOUR NZEUBEUNDEU (NVEN VERS BADOUMVEM) - CARREFOUR TEUKE (LONGUEUR 5,000 km), DANS LA COMMUNE DE BANDJA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM.</p> <p>Ajouter : Série 400 : divers TM 401 : Maintien du réseau d'eau existant ; Unités (FF) ; Quantités (1). NE : Le reste sans changement.</p>

BANDJA le 3 Février 2022

Le MAIRE

MBOMGNIN Gabriel

COMMUNE DE BANDJA

ADDITIF N° 03/A/SG/C-BDJA/2022 DU 11 JANVIER 2022 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 03/AONO/C-BDJA/SG/CIPIVI-TBEC/2022 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION D'UN COMPLEXE TOILETTE GENRE AU MARCHÉ DU GROUPEMENT FONDJOMEKWET (LOT 1) ET LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FOYER COMMUNAUTAIRE A FONDANTI (LOT 2).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>Les soumissionnaires intéressés par l'avis d'appel d'offres susmentionné sont informés des modifications suivantes.</p> <p>LOT 1 ; POUR LES TRAVAUX DE REALISATION D'UN COMPLEXE TOILETTE GENRE AU MARCHÉ DU GROUPEMENT FONDJOMEKWET</p> <p>Ajouter : Lot 1100</p> <p>Prix (1101) Fourniture et pose d'une plaque de labellisation sur le portillon de a grille de protection du captage de 50 x 50 cm en plexiglas comportant le non de l'entreprise; BIP 2022, Commune de Bandja (Unités(U)) ; quantités (1)</p> <p>NB : Le reste sans changement.</p> <p>LOT 2 : LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FOYER COMMUNAUTAIRE A FONDANTI</p> <p>Ajouter : prix (1009) Fourniture et pose d'une plaque de labellisation sur le portillon de a grille de protection du captage de 50 x 50 cm en plexiglas comportant le non de l'entreprise ; BIP 2022, Commune de Bandja (Unités(U)) ; quantités (1)</p> <p>NB : Le reste sans changement.</p>

BANDJA le 3 Février 2022

Le MAIRE

MBOMGNIN Gabriel

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/22/AONO /MINESEC-UGPEST/CSPM /2022 DU 07 FÉVRIER 2022 POUR LA FOURNITURE, INSTALLATION, MISE EN SERVICE ET FORMATION DES UTILISATEURS DES ÉQUIPEMENTS DES SALLES INFORMATIQUES, MULTIMÉDIA ET BUREAUTIQUE EN UN LOT UNIQUE AU LYCÉE TECHNIQUE D'OMBÉ. PAYS : REPUBLIQUE DU CAMEROUN NOM DU PROJET : PROJET DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE (PEST) SECTEUR : EDUCATION BREVE DESCRIPTION DES MARCHANDISES : N° LOT LIBELLE DE PRESTATION STRUCTURE BÉNÉFICIAIRE 1 FOURNITURE, INSTALLATION, MISE EN SERVICE ET FORMATION DES UTILISATEURS DES ÉQUIPEMENTS DES SALLES INFORMATIQUES, MULTIMÉDIA ET BUREAUTIQUE LT OMBE MODE DE FINANCEMENT : PRÊT (ACCORD DE PRÊT DU 10 AVRIL 2013) FINANCEMENT : CRÉDITS BADEA DU 10 AVRIL 2013.

FINANCEMENT

BANQUE ARABE POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EN AFRIQUE (BADEA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Camerounaise a reçu un financement de la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA) pour la Construction et Equipement du Lycée Technique d'Ombé dans le cadre du projet dénommé « **Projet de l'Enseignement Secondaire Technique (PEST)** ». Il a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de fourniture, installation, mise en service et formation des utilisateurs des équipements des salles informatiques, multimédia et bureautiques en un lot unique, au Lycée Technique d'Ombé dans le Sud-ouest-Cameroun. Il sollicite maintenant les offres scellées des soumissionnaires éligibles dans le cadre de l'Appel d'Offres National Ouvert N°001 /22/AONO/MINESEC-UGPEST/CSPM/2022 du 07 février 2022.

2. Consistance des prestations

La consistance détaillée des équipements avec leur quantité est la suivante :

EQUIPEMENTS ET QUANTITES	
1	EQUIPEMENT DE LA SALLE INFORMATIQUE
01 Vidéo projecteur 01 Vidéo présentateur 20 Micro – ordinateurs complet 20 Onduleur-stabilisateurs 01 Imprimante	01Tableau planning 01 Photocopieur 01 Serveur
2	EQUIPEMENT DE LA SALLE DE STENOYPIE
15 Claviers sténotypie 15 Logiciels de transcription de la sténotypie 15 Didacticiel en sténotypie 15 PAD Electronique : 02 CHRONOMETRE 15 Micro-ordinateurs complet 15 Onduleur stabilisateurs	01 Imprimante 02 tableaux muraux de sténotypie dotés des caractères amovibles 04 Audio contenant les cours d'initiation à la sténotypie (vitesse variable : 1 CD pour 40 à 60 mots/min ; 1 CD pour 70 à 90 mots/min ; 1 CD pour 80 à 120 mots/min et 1 CD pour 120 à 160 mots/min
3	EQUIPEMENT DE LA SALLE BUREAUTIQUE
20 Micro – ordinateurs complet 20 Onduleur stabilisateurs 02 Imprimantes 01 Calculatrice programmatique	01 Photocopieur 01 Massicot 01 Machine à relier 01 Tableau planning
4	EQUIPEMENT DE LA SALLE DE REPROGRAPHIE
01 Broyeur de papier 01 Machine à relier 01 Massicot 01 Photocopieur	01 Micro – ordinateur complet 01 Imprimante 01 Onduleur stabilisateur
5	EQUIPEMENT DE LA SALLE MULTIMEDIA
01 Photocopieur 30 Micro – ordinateur complet 30 Onduleur stabilisateur 01 Imprimante 01 Télévision	01 VCD/DVD 01 Chaîne musicale 01Fax /copieur 01 Accessoires internet et abonnement pour un an 01 Serveur
6	EQUIPEMENT DE LA SALLE BIBLIOTHEQUE
01 Micro – ordinateur complet 01 Onduleur stabilisateur	01 Imprimante 01 Provision pour achat des manuels spécifiques
7	EQUIPEMENT DE LA SALLE DE FISCALITE ET GESTION
10 Micro – ordinateur complet 01 Machine à relier 02 Machines à calculer de bureau 01 fourniture et installation du logiciel de fiscalité SAGE CV6	02 Calculatrices programmables 01 Magnétophone 01 Broyeur de papier 01 Imprimante 10 Onduleurs stabilisateurs
8	EQUIPEMENT DE L'ADMINISTRATION
10 Micro-ordinateurs complets 10 Onduleurs stabilisateurs 12 imprimantes 05 calculatrices de bureau 05 broyeurs à papier	02 photocopieurs 02 massicots 02 machines à relier 05 téléviseurs 05 fax/copieurs

3. Allotissement

Lot unique

4. Participation et origine

La soumission sera faite selon les procédures d'appel d'offres national telles que spécifiées dans les Principales directives des Institutions de Développement des Membres du Groupe de Coordination des fonds Arabes, édition 1995, pour l'acquisition des biens et travaux sous financement de la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique, et est ouvert à tous les entreprises de droits Camerounais.

5. Consultation du Dossier

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les documents d'Appel d'Offres dès publication du présent Avis. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à l'Unité de Gestion du Projet de l'Enseignement Secondaire Technique (PEST) sis au 1^{er} étage du bâtiment abritant la pharmacie de l'Ecole de Police, face la station-service MRS de l'Ecole de Police.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au secrétariat de Monsieur le Coordonnateur du projet PEST, dès publication du présent avis, sur présentation de l'original de la quittance de paiement d'une somme non remboursable de Cent cinquante mille (150 000) FCFA payable au compte « CAS-ARMP » N° 335 988 ouvert à cet effet par l'ARMP.

7. Remises des offres

Les offres devront parvenir sous pli fermé au secrétariat du Coordonnateur du projet PEST, sise à l'adresse susmentionnée à l'article 4, au plus tard le **07 mars 2022 à 12 heures (heure locale)**, soit par poste en courrier recommandé avec accusé de réception, soit déposée contre récépissé et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/22/AONO/MINESEC-UGPEST/CSPM/2022 du 07 février 2022 pour la fourniture, l'installation, mise en service et formation des utilisateurs des équipements des salles informatiques, multimédia et bureautiques en un lot unique au Lycée Technique de Ombé, A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

La période prévisionnelle de livraison est de **cent vingt (120) jours**.

9. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre millions (4 000 000 FCFA).

10. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et heure limite de dépôt des offres ne seront pas reçues.

NB : La garantie de soumission et la lettre de soumission ne sont pas des pièces administratives. Par conséquent, l'absence ou la non-conformité de l'une d'elles pourra entraîner le rejet de l'offre à l'examen préliminaire.

11. Ouverture des Plis

Les Soumissions seront ouvertes physiquement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister à l'adresse ci-dessous **le 07 mars 2022 à 13 h 00 (heure locale)** dans la salle de réunion du projet PEST.

12. Critères d'évaluation

La Qualification se fera selon les procédures d'Appel d'Offres telles que spécifiées dans les Principales directives des Institutions de Développement des Membres du Groupe de Coordination des fonds Arabes, édition 1995.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Projet de l'Enseignement Secondaires Technique (PEST) sis au 1^{er} étage du bâtiment abritant la pharmacie de l'Ecole de Police, face la station-service MRS, dès publication du présent avis.

Adresse : L'Unité de Gestion du Projet PEST, Yaoundé
A l'Attention du Coordonnateur du projet PEST, Yaoundé

Tél : (+237) 222 20 10 14

E-mail : ppest.ombé@yahoo.com

YAOUNDE le 7 Février 2022

Le *MINISTRE*

NALOVA LYONGA

COMMUNE DE BANDJA

ADDITIF N°03/A/SG/C-BDJA/2022 DU 11 JANVIER 2022 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°06/AONO/C-BDJA/SG/CIPM/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR DE PROTECTION EN MAÇONNERIE DE MOELLON SUR LA FONDRIER EVOLUTIVE A BAWANG, DANS LA COMMUNE DE BANDJA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les soumissionnaires intéressés par l'avis d'appel d'offres susmentionné sont informés des modifications suivantes. Portant sur les travaux de CONSTRUCTION D'UN MUR DE PROTECTION EN MAÇONNERIE DE MOELLON SUR LA FONDRIER EVOLUTIVE A BAWANG, DANS LA COMMUNE DE BANDJA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM.</p> <p>Ajouter : Prix 306: fourniture et pose de balises en bois de 1,80 m cticcun ; Unités (U) : Quantités (4)</p> <p>NB : Le reste sans changement.</p>

BANDJA le 3 Février 2022

Le MAIRE

MBOMGNIN Gabriel

SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN

COMMUNIQUEPORTANT ANNULLATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/SPE/CIPM/DG/2022 DU 31 JANVIER 2022 POUR LA REALISATION D'UN AUDIT DOCUMENTAIRE EN VUE DE L'ELABORATION DES OUTILS DE GESTION DES DOCUMENTS ET DES ARCHIVES PHYSIQUES ET NUMERIQUESA LA SOPECAM.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun communique :
L'appeld'offres national ouvert n°01/AONO/SPE/CIPM/DG/2022 du 31 janvier 2022 pour la réalisation d'un audit documentaire en vue de l'élaboration des outils de gestion des documents et des archives physiques et numériques à la SOPECAM est annulé.

YAOUNDE le 2 Février 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NNANA MARIE CLAIRE

SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN

DECISION N°272/SPE/DG/DAF/DAGR/SM/94DAF10 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ N°06/GG/SPE/CIPM DU 01ER DÉCEMBRE 2021 POUR LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU LOCAL DES GROUPES ÉLECTROGÈNES À LA SOPECAM.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN.

VU la constitution ;

VU la loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

VU le décret n° 2002/160 du 23 juin 2002 portant nomination du Directeur Général de la Société de Presse et d'Éditions du Cameroun (SOPECAM) ;

VU le décret N°77/250 du 18/07/1977 portant création et organisation de la Société de Presse et d'Édition du Cameroun (SOPECAM) ;

VU le décret n°2016/216 du 28 avril 2016 portant transformation de la SOPECAM en une

société à capital Public ;

VU le décret n° 2002/160 du 23 juin 2002 portant nomination du Directeur Général de la Société de Presse et d'Éditions du Cameroun (SOPECAM) ;

VU la résolution N°011/SPE/CA du 22 juin 2007, autorisant la Direction Générale à Effectuer des débloqués directs des fonds pour certaines dépenses courantes de fonctionnement ;

VU la Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

VU le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

VU la loi n° 2021/025 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

VU la résolution n°009/21 du 29 décembre 2021 portant adoption du budget de la SOPECAM pour l'exercice 2022 ;

VU la circulaire n°00000456/C/MINFI du 30.12.2021 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle du budget de l'Etat et autres entités publiques pour l'exercice 2022 ;

VU la consultation de gré à gré n°06/GG/SPE/CIPM du 01^{er} décembre 2021 pour la construction d'un nouveau local des groupes électrogènes à la SOPECAM;

VU le rapport de la sous-commission d'analyse des offres de la consultation de gré à gré n°06/GG/SPE/CIPM du 01^{er} décembre 2021 pour la construction d'un nouveau local des groupes électrogènes ;

VU les résolutions de la Commission Interne de Passation des Marchés en date du 31 janvier 2022 ;

VU la lettre n°05/SPE/PCIPM du 31.01.2022 relative à la proposition d'attribution de la consultation de gré à gré n°06/GG/SPE/CIPM du 01^{er} décembre 2021 pour la construction d'un nouveau local des groupes électrogènes à la SOPECAM;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1^{er} : la société **OMNIUM SERVICE, BP : 15474 Douala, TEL : 237 33.37 74 82**, est déclarée attributaire du marché relatif à la consultation de gré à gré n°06/GG/SPE/CIPM du 01^{er} décembre 2021 pour la construction d'un nouveau local des groupes électrogène avec un montant de **110 600 000 (cent dix millions six cent mille) FCFA Toutes Taxes Comprises** et un délai d'exécution de **180 jours**.

Article 2 : La dépense y afférente sera imputée au budget d'investissement de la SOPECAM exercice 2022, rubrique **248 – Ligne 248-D (CONSTRUCTION LOCAL GROUPE ELECTROGENES DE SECOURS)**,
YAOUNDE le 1 Février 2022

Article 3 : le Directeur Général de la société **OMNIUM SERVICE**, est invité à se présenter à la Direction de l'Administration et des Finances de la SOPECAM dès notification de la présente décision pour l'établissement du marché correspondant.
Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**
NNANA MARIE CLAIRE

Article 4 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

COMMUNE DE BATIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C-BATIÉ/CIPM-AI /2022 DU 20/01/2022 POUR LES TRAVAUX D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE BATIE, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX (EN PROCÉDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2022, le Maire de la Commune de Batié, Maitre d'ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION/D'EXTENSION ET D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE BATIE, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX Reparti en trois lots.

2. Consistance des prestations

Le détail des travaux précisé dans le CCTP ou le détail estimatif comprennent notamment:

LOT 01

Travaux préparatoires- Canalisations- Borne Fontaine- Equipement du réseau- Divers ;

LOT2 :

- Installation du chantier ;
- Etudes géomorphologiques, géophysiques, hydrogéologique et Implantation ;
- Travaux de foration ;
- Equipement du forage ;
- Essais de pompage et Développement
- Superstructures-Pompage d'exhaure
- Réservoir de stockage
- Réseau d'adduction
- Autres prestations.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

LOT	DESIGNATION	MONTANT (FCFA)
LOT 1	Travaux de réhabilitation d'une adduction en eau potable gravitaire dans le village Balig	30 000 000
LOT 2	Construction d'un forage pastorale à Energie solaire pour alimenter l'Abattoir Municipal Balagou I)	20 000 000

4. Allotissement

Les travaux objets de cet AAO sont en 03 lots.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences avérées dans le domaine de l'hydraulique.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissements Publics, de l'exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Général (Etage) ou Service Technique (Rez de chaussée) de la Mairie de Batié, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Général (Etage) ou Service Technique (Rez de chaussée) de la Mairie de Batié, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **60 000 F** payable chez le Receveur Municipal de la Commune de Batié suivant le tableau ci-dessous :

Cette quittance devra préciser les informations suivantes :

- Le nom du soumissionnaire ;
- Le numéro de l'avis d'appel d'offres ;
- L'objet de l'appel d'offres ;
- Le montant des frais payés ;

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, peut être déposé au secrétariat de la Mairie de Batié (Etage), au plus tard le **10/02/2022 à 08 heures** précises, et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°006/AONO/C-Batié/CIPM-AI/2022 DU 20/01/2022 POUR LES TRAVAUX D'APPROVISIONNEMENT EN EAU
POTABLE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE BATIOE,
DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant le montant forfaitaire en francs CFA pour chaque lot et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres suivant le tableau ci-dessous :

LOT	DESIGNATION	MONTANT (FCFA)	CAUTION(FCFA)
LOT 1	Travaux de réhabilitation d'une adduction en eau potable gravitaire dans le village Balig	30 000 000	600 000
LOT 2	Construction d'un forage pastorale à Energie solaire pour alimenter l'Abattoir Municipal Balagou I)	20 000 000	400 000

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres où avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres Elles devront en outre respecter les modèles du présent Dossier 'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. .

L'ouverture des pièces administratives ; des offres techniques et financières aura lieu le **10/02/2022 à 09 heures**, par la Commission Inteme de Passation des Marchés Publics de Batié dans la salle de réunion de la Mairie.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation sera faite selon les critères ci-après définis :

1. Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées;
- Le non-respect de 70 % de critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié et son sous détails.
- Absence de pièce administrative 48 après le dépouillement

2. Critères essentiels

- Présentation générale de Toffre ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- Personnels ;
- Visite de site signée par le soumissionnaire accompagnée d'un rapport ;
- Méthodologie d'exécution ;
- Moyens Matériels et logistiques compatible avec le travail à effectuer ;
- Offre financière.
- Capacité financière Supérieur ou égale à 1/3 du coût prévisionnel

15. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant toutes les capacités techniques requises résultant des critères dits essentiels et éliminatoires du DAO, sera adjudicataire de la présente lettre commande.

NB : aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de 01 lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général ou Service Technique (Etage) de la Mairie de Batié, dès publication du présent avis.

BATIE le 20 Janvier 2022

Le MAIRE

DOMBU

COMMUNE DE BANDJA

ADDITIF N°03/A/SG/C-BDJA/2022 DU 11 JANVIER 2022 RELATIF AL'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 05/AONO/C-BDJA/SG/CIPM/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE BANDJA-VILLE GROUPE 1, DANS LA COMMUNE DE BANDJA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>Les soumissionnaires Intéressés par l'avis d'appel d'offres susmentionné sont informés des modifications suivantes. Portant sur les travaux de REHABILITATION DES SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE BANDJA-VILLE GROUPE 1, DANS LA COMMUNE DE BANDJA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM.</p> <p>Ajouter : prix 400 : labellisation</p> <p>401 : fourniture et pose d'une plaque de labellisation sur le portillon de la grille de protection du captage de 50 x 50 cm en plexiglas comportant le nom de l'entreprise ; BIP 2022, Commune de Bandja (Unités(U)) ; quantités (1)</p> <p>NB : Le reste sans changement.</p>

BANDJA le 3 Février 2022

Le MAIRE

MBOMGNIN Gabriel

COMMUNE DE BANDJA

ADDITIF N° 03/A/SG/C-BDJA/2022 DU 11 JANVIER 2022 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 01/AONO/C-BDJA/SG/CIPM-ROUTE/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE CHEFFERIE FONDJOMEKWET-HOPITAL BAKOUACHA (LOT 1), ET LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE L'OUVERTURE DE LA ROUTE POSTE AGRICOLE LEUM-FONDJOMEKWET (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE BANDJA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Consistance des prestations
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les travaux comprennent notamment (LOT1 ET LOT2) :</p> <ul style="list-style-type: none">- INSTALLATIONS- NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS- ASSAINISSEMENT - DRAINAGE
	<p>Lire plutot</p> <p>Les soumissionnaires intéressés par l'avis d'appel d'offres susmentionné sont informés des modifications suivantes.</p> <p>LOT 1 : POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE CHEFFERIE FONDJOMEKWET HOPITAL BAKOUACHA</p> <p>Ajouter Lot1 :400 divers</p> <p>401 : déplacement maintenance réseau d'eau : Unité(FF) ; Quantité (1)</p> <p>301 : buse métallique au lieu de buse en béton</p> <p>NB : Le reste sans changement.</p> <p>LOT 2 ; LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE L'OUVERTURE DE LA ROUTE POSTE AGRICOLE LEUM FONDJOMEKWET</p> <p>Ajouter : Lot 2 : série 100</p> <p>107 ; dessouchage d'arbres</p> <p>Unité (U) : Quantité (2)</p> <p>NB : Le reste sans changement.</p>

BANDJA le 3 Février 2022

Le MAIRE

MBOMGNIN Gabriel

COMMUNE DE BANDJA

ADDITIF N° 03/A/SG/C-BDJA/2022 DU 11 JANVIER 2022 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°02/AONO/C-BDJA/SG/CIPM-AI/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE CHI N'OO RELIANT LA CHEFFERIE BAMENTCHI ET LE CETIC DE BANDJA (INTER N5) LOT 1 ET CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE CHI NZANKAM DANS LE VILUGE TCHALA TSEKE A BABOUANTOU LOT 2.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les soumissionnaires intéressés par l'avis d'appel d'offres susmentionné sont informés des modifications suivantes.</p> <p>LOT 1 : POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE CHI N'OO RELIANT LA CHEFFERIE BAMENTCHI ET LE CETIC DE BANDJA (INTER N5)</p> <p>Ajouter : prix 204 : curage amont et en aval du cours d'eau : Unité (ML) ; quantités (50)</p> <p>NB : Le reste sans changement.</p> <p>LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE CHI NZANKAM DANS LE VILLAGE TCHALA TSEKE A BABOUANTOU</p> <p>Ajouter : prix 102 : curage amont et en aval du cours d'eau ; Unité (ML) ; quantités (50)</p> <p>NB : Le reste sans changement.</p>

BANDJA le 3 Février 2022

Le MAIRE

MBOMGNIN Gabriel

COMMUNE DE YABASSI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL, OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONO/DN/CY/CIPM/2022 DU 03 FÉVRIER 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
BLOC DE (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE DIMONG - COMMUNE DE YABASSI
-DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC
DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2022**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2022, le Maire de la Commune de YABASSI lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des **TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE DIMONG - COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAMREGION DU LITTORAL.**

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent

- Les travaux préparatoires et études ;
- Le terrassement ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries-élévations ;
- La charpente-couverture ;
- La menuiserie métallique;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les VRD.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de: **21 000 000 Francs CFA**

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais disposant de capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux de Bâtiments et de Travaux Publics.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2022 de la République du Cameroun, sur la ligne d'imputation budgétaire.....

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Mairie de YABASSI.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de YABASSI, dès publication du présent Avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **rente-cinq mille (35 000) FCFA** Payable à la recette municipale de YABASSI.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Commune de YABASSI sous pli fermé au plus tard le **24 février 2022 à 11 heures**, heures locales et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 001/AONO/DN/CY/CIPM/2022 DU 3 Février 2022

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE DIMBONG - COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM?REGION DU LITTORAL.

. Financement : Budget d'investissement Public

«A n 'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois à compter de la notification de l'ordre de service pour le démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure établie par une banque de dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est de **quatre cent vingt mille 420 000 F CFA** ; et valable Pendant **rente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **24 février 2022 à 12 heures** et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de YABASSI, dans la salle de réunion de la Commune de YABASSI. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- · Dossier non produit en sept (07) exemplaires ;
- · Absence de la caution de soumission ;
- · Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière;
- · Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- · Absence de l'attestation de visite du site avec une photo couleur montrant une place de la localité ressortant le nom sur une plaque ;
- · La non-exécution d'un marché antérieur.

Principaux critères de qualification

- Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :
- le personnel d'encadrement (08 rubriques)
- la disponibilité du matériel (02 rubriques)
- les références de l'entreprise (03 rubriques)
- l'organisation et la compréhension du projet (05 rubriques)
- la présentation des offres (03 rubriques) oui/non oui/non oui/non oui/non oui/non

Le non respect d'au moins 16/21 des rubriques entraîne l'élimination de l'offre conformément aux grilles d'évaluation.

15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (hors taxes) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et remplissant les capacités techniques et financières requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de YABASSI et de la Délégation Départementale des Travaux Publics du Nkam à Yabassi

Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 Pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés lors du processus de passation et d'exécution des marchés publics.

YABASSI le 3 Février 2022

Le MAIRE

EBA JEAN MIRABEAU

MINISTÈRE DES ARTS ET DE LA CULTURE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°0001/AONO/MINAC/CIPM/2022 DU 03 FÉVRIER 2022 POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DES ARTS ET DE LA CULTURE DU SUD-OUEST.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 14 182 01 4419190 523112.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Arts et de la Culture (MINAC), Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la poursuite des travaux de construction de la Délégation Régionale des arts et de la Culture du Sud-Ouest.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent :

Travaux préparatoires ;
Dalle à corps creux pour étage 1 ;
Enduit sur maçonnerie extérieur et intérieur étage 1 ;
Enduit sur maçonnerie extérieur et intérieur étage 2 ;
Maçonnerie et béton armé – élévation étage 2 ;
Charpente – couverture ;
Menuiserie en bois ;
Menuiserie métallique et aluminium ;
Revêtement de sol et mur ;
Plomberie sanitaire ;
Electricité ;

3. Cout Prévisionnel

Le Budget prévisionnel est de 145 000 000 FCFA TTC, (cent quarante-cinq millions) de Francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en un (01) lot unique tel que défini dans l'objet.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises et/ou groupement d'entreprises de droit camerounais justifiant d'une expérience établie dans le domaine des travaux mentionnés dans le CCTP.

MODE DE SOUMISSION

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne et hors ligne.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence sont financés par le BIP MINAC, Exercice 2022, sur la ligne d'imputation budgétaire 56 14 182 01 4419190 523112.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés, de la Direction des Affaires Générales du MINAC, dès publication du présent avis. La version électronique est disponible sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Ministère des Arts et de la Culture au Service des Marchés, de la Direction des Affaires Générales dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) Francs CFA. Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

12. TAILLE ET FORMATS DES FICHIERS

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

5 MO pour l'Offre Administrative ;

15 MO pour l'Offre Technique ;

5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

Format PDF pour les documents textuels ;

JPEG pour les images.

NB. Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

9. Remises des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

Pour la soumission hors ligne, l'offre est en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir au Service des Marchés, de la Direction des Affaires Générales du MINAC, au plus tard le 07 Mars 2022 à 12 heures, heure locale et devront porter la mention suivante :

"Avis Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°0001/AONO/MINAC/CIPM/2022 du 03 Février 2022 pour la poursuite des travaux de construction de la Délégation Régionale des Arts et de la Culture du Sud-Ouest."

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.

- Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 07 Mars 2022. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus des références de la consultation dans les délais impartis.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est de huit (08) mois à partir de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de : 2 900 000 (Deux millions neuf cent mille) francs CFA.

Le montant de la caution reste valable pendant cent vingt (120) jours après la date de dépôt des Offres.

12. Recevabilité des Offres

Les autres pièces administratives requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature du présent avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le 07 Mars 2022 à 13 heures, heure locale, au Ministère des Arts et de la Culture, au Service des Marchés, de la Direction des Affaires Générales, par la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère des Arts et de la Culture en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après 48 heures ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence dans le dossier financier d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-satisfaction d'au moins six (06) critères sur les huit (08) critères de qualification ;
- Expérience du personnel :
 - Conducteur des travaux : un Ingénieur des Travaux de Génie civil, justifiant au moins de cinq (05) ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs du Génie Civil ;
 - Chef chantier : Technicien Supérieur du Génie civil ou équivalent, justifiant au moins de trois (03) ans ;
- Absence de déclaration sur l'honneur du non abandon d'un projet au cours des deux (02) dernières années ;
- Absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère en charge des Finances.

Critères éliminatoires additifs pour les soumissionnaires en ligne

- Non-conformité du mode de soumission ;
- Non-respect du format de fichier des offres ;
- Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.

1) - Critères de qualification :

a-1) - Evaluation des offres techniques

Les Offres techniques seront évaluées de façon binaire et en fonction des critères de qualification ci-après :

1	Capacité financière, montant supérieur ou égal à 30% du montant prévisionnel soit 43 500 000 (Quarante trois millions cinq cent mille) francs CFA	Oui/Non
2	Déclaration de visite de site signée sur l'honneur	Oui/Non
3	L'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP paraphés à chaque page, datés, signés et cachetés à la dernière page).	Oui/Non
4	Méthodologie et planning des travaux (cohérence du planning)	Oui/Non
5	Présentation des offres (sommaire ; pièces dans l'ordre, intercalaires en couleur autre que le blanc);	Oui/Non
6	Références de l'entreprise dans les réalisations similaires	Oui/Non
7	Disponibilité du matériel et des équipements essentiels	Oui/Non
8	Garantie d'un an	Oui/Non

a-2) - Evaluation des Offres financières

Elle consistera à :

- Vérifier les montants en chiffres et en lettres et à apporter les corrections nécessaires ;
 - Classer les Offres de la moins disante à la plus disante (l'Offre peut être déclarée anormalement basse).
- Conformément aux procédures prévues par le Code des Marchés.
La monnaie utilisée est le Franc CFA.

15. Attribution

La commission proposera le soumissionnaire ayant présenté l'Offre financière la moins disante, et possédant des capacités techniques exigées.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise de ces dernières.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Arts et de la Culture, au Service des Marchés, de la Direction des Affaires Générales porte 4 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES MAUVAISES PRATIQUES

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48.

YAOUNDE le 3 Février 2022

Le *MINISTRE*

BIDOUNG MKPATT Pierre Ismaël

COMMUNE DE BATIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C-BATIÉ/CIPM-AI /2022 DU 25/01/2022 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE BT DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE BATIE, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX(PROCÉDURE D'URGENCE).FINANCEMENT ; BIP-RT EXERCICE 2021 LOT DESIGNATION IMPUTATION AUTORISATION LOT 1 RÉHABILITATION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE BASSE TENSION MONOPHASÉE DE TAXE FIN GOUDRON CHEFFERIE ET EXTENSION À BA'ADJACK DANS LE VILLAGE BADJEUGOU LOT 2 ELECTRIFICATION RURALE, EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE BASSE TENSION TRIPHASÉE DU VILLAGE FAMGOU II (FAMLA, TCHAAZE, TSE HI NKULAH) LOT 3 DENSIFICATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC PAR LA POSE DE LAMPADAIRES DANS CERTAINS POINTS OBSCURS DE LA COMMUNE

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BIP-RT

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public exercice 2022, le Maire de la commune de Batié, Autorité Contractante, lance pour le compte du Maire de la commune de Batié, Maître d'Ouvrage un Appel d'Offre National Ouvert pour l'exécution des **TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE MT/BT MONO DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE BATIE, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX.**

2. Consistance des prestations

Le détail des travaux précisé dans le CCTP ou le détail estimatif comprennent notamment;

- Travaux préparatoire;
- CONSTRUCTION RESEAUX MOYENNE TENSION (MT) MONOPHASEE 34 mm²;
- POSTE TRANSFORMATEUR MT/BT MONOPHASEE;
- Branchement ménages +abonnement +lampadale avec capteur crépusculaire;
- CONSTRUCTION RESEAU BASSE TENSION (BT) 4 X25 mm² EN CABLE TORSADE.
- PRESTATIONS DIVERSES
- ASPECTS SOCIO ENVIRONNEMENTAUX
- ASPECTS SOCIO ENVIRONNEMENTAUX

3. Allotissement

Les travaux objets de cet Appel d'Offres sont en 03 lots, pour un montant prévisionnel de :

LOT	DESIGNATION	IMPUTATION	COUT (FCFA)
LOT 1	Réhabilitation du réseau électrique basse tension monophasée de Taxe fin goudron chefferie et extension à Ba'adjack dans le village Badjeugou		13 829 448
LOT 2	Electrification rurale, extension du réseau électrique basse tension triphasée du village Famgoum II (Famla, Tchaaaze, Tse Hi Nkulah)		23 704 278
LOT 3	Densification de l'éclairage public par la pose de lampadaires dans certains points obscurs de la Commune		12 466 274

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences avérées dans le domaine de l'électricité.

5. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au service de la Passation des Marchés, sis à l'hôtel de ville de Batié et pourra être retiré dans le même service sur présentation d'une quittance de versement d'un montant de : **47000 (Quarante-sept mille)FCFA** payable à la recette municipale de Batié.

Ladite quittance devra contenir les informations suivantes ;

- Le nom du soumissionnaire ;
- Le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres ;
- L'objet de l'Appel d'Offres ;
- Le montant des frais payés ;

6. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au secrétariat de la Mairie de Batié au plus tard le **10/02/2022 à 08 heure** s précises, heure locale contre récépissé. Elle devra porter la mention :

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°007/AONO/C-Batié/CIPM-AI 12022 DU 20/01/2022 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE BT
DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE BATIE, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX (En
procédure d'urgence)
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

7. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de Trois(03) mois par lot.

8. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire est tenu de présenter dans son dossier une caution de soumission fournie par un établissement bancaire ou d'assurance de premier ordre agréé par le MINFI dans les conditions de la COBAC. Cette caution devra être conforme au modèle présenté en annexe. Le montant de la caution de soumission devra être égal à :

LOT	DESIGNATION	COUT (FCFA)	CAUTION
LOT 1	Réhabilitation du réseau électrique basse tension monophasée de Taxe fin goudron chefferie et extension à Ba'adjack dans le village Badjeugou	13 829 448	270 000
LOT 2	Electrification rurale, extension du réseau électrique basse tension triphasée du village Famgoum II (Famla, Tchaaze, Tse Hi Nkulah)	23 704 278	470 000
LOT 3	Densification de l'éclairage public par la pose de lampadaires dans certains points obscurs de la Commune	12 466 274	240 000

9. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être produites en originales ou en copies certifiées conformes datant de moins de trois (3) mois pour le dossier original et en photocopies pour les copies.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Batié le **10/02/2022 à 09heuers** dans la salle yafférente de la Mairie de Batiéà 09 heures, heure locale.

Les soumissionnaires désireux ou leurs représentants dûment mandatés pourront prendre part à cette séance de dépouillement.

11. Critères d'évaluation

L'évaluation sera faite selon les critères ci-après définis :

1 Critères éliminatoires :

- Etre dans la liste des entreprises suspendues par le MINMAP (Art. 92 a.09 du CMP)
- Absence de la caution de soumission au terme du dépouillement
- Absence d'une pièce administrative après 48 heures:
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Le non-respect de 70 % de critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BRU ainsi que de son sous-détail.
- Absence de catégorisation

NB : Une demande formulée en vue de l'obtention d'une pièce administrative même certifiée vaut absence de ladite pièce.

2. Critères essentiels ;

- Présentation générale de l'offre ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- Personnel ;
- Visite de site signée par le soumissionnaire accompagnée d'un rapport ;
- Méthodologie d'exécution ;
- Moyens Matériels et logistiques compatibles avec le travail à effectuer ;
- Offre financière.
- Attestation sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un projet en cours d'exécution

12. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

NB : Aucun soumissionnaire ne peut avoir plus de 02 lots en catégorie E.

13. Durée Validité des Offres

N/A

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés sis au service de passation des marchés de la Mairie de Batié, dès publication du présent avis.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaise pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un sms aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 69937 0748.

BATIE le 20 Janvier 2022

Le MAIRE

DOMBU

COMMUNE DE NGUIBASSAL

N° 006/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/22 DU 20 JANVIER 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE DES MAISONS DU VILLAGE MANDJANDJANG PAR ENERGIE SOLAIRE DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE;

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en <i>sept (07)</i> exemplaires, dont un <i>(01)</i> original et six <i>(06)</i> copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de la commune de Nguibassal au plus tard le 15 Février 2022 à 13 heures précises contre récépissé et devront porter la mention :</p> <p>«DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/22 DU 20 JANVIER 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE DES MAISONS DU VILLAGE MANDJANDJANG PAR ENERGIE SOLAIRE DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. A n'ouvrir qu'en salle de dépouillement »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en <i>sept (07)</i> exemplaires, dont un <i>(01)</i> original et six <i>(06)</i> copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de la commune de Nguibassal au plus tard le 15 Février 2022 à 12 heures précises</p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps le 15 Février 2022 à partir de 14 heures précises par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunions de la Mairie de NGUIBASSAL en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps le 15 Février 2022 à partir de 13 heures précises par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunions de la Mairie de NGUIBASSAL en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.</p>
3	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>

3 Autres**Lire plutôt****REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES,****Article 4 : Candidats admis à concourir**

4.1. Si l'appel d'offres est restreint, la consultation s'adresse à tous les candidats retenus à l'issue de la procédure de pré-qualification.

4.2. En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après :

a. Un Soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du Soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement;

b. Un Soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du Soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt sous peine de disqualification.

c. Un Soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt si :

i. Il est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou

ii. il présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon la clause 17, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitants dans plus d'une offre.

iii. l'autorité contractante ou le maître d'ouvrage possèdent des intérêts financiers dans sa géographie du capital de nature à compromettre la transparence des procédures de passation des marchés publics

d. Le Soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.

e. Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle démontre qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous l'autorité directe de l'Autorité Contractante ou du Maître d'Ouvrage

Article 15 : Monnaies de soumission et de règlement

15.1. En cas d'Appels d'Offres Internationaux, les monnaies de l'offre doivent suivre les dispositions de l'Option A ou de l'Option B ci-dessous; l'option applicable étant celle retenue dans le RPAO.

15.2. Option A : le montant de la soumission est libellé entièrement en monnaie nationale

Le montant de la soumission, les prix unitaires du bordereau des prix et les prix du détail quantitatif et estimatif sont libellés entièrement en francs CFA de la manière suivante :

a. Les prix seront entièrement libellés dans la monnaie nationale. Le Soumissionnaire qui compte engager des dépenses dans d'autres monnaies pour la réalisation des travaux, indiquera en annexe à la soumission le ou les pourcentages du montant de l'offre nécessaires pour couvrir les besoins en monnaies étrangères, sans excéder un maximum de trois monnaies des pays membres de l'institution de financement du marché.

b. Les taux de change utilisés par le Soumissionnaire pour convertir son offre en monnaie nationale seront spécifiés par le Soumissionnaire en annexe de la soumission, conformément aux précisions du RPAO. Ils seront appliqués pour tout paiement au titre du Marché, pour qu'aucun risque de change ne soit supporté par le Soumissionnaire retenu.

15.3. Option B : Le montant de la soumission est directement libellé en monnaie nationale et étrangère aux taux fixés dans le RPAO.

Le Soumissionnaire libellera les prix unitaires du bordereau des prix et les prix du Détail quantitatif et estimatif de la manière suivante :

a. Les prix des intrants nécessaires aux travaux que le Soumissionnaire compte se procurer dans le pays de l'Autorité Contractante seront libellés dans la monnaie du pays de l'Autorité Contractante spécifiée dans le RPAO et dénommée "monnaie nationale".

b. Les prix des intrants nécessaires aux travaux que le Soumissionnaire compte se procurer en dehors du pays de l'Autorité Contractante seront libellés dans la monnaie du pays du Soumissionnaire ou de celle d'un pays membre éligible utilisée dans le commerce international.

15.4. L'Autorité Contractante peut demander aux Soumissionnaires d'exprimer leurs besoins en monnaies nationale et étrangère et de justifier que les montants inclus dans les prix unitaires et totaux, et indiqués en annexe à la soumission, sont raisonnables. A cette fin, un état détaillé des besoins en monnaies étrangères sera fourni par le Soumissionnaire.

15.5. Durant l'exécution des travaux, la plupart des monnaies étrangères restant à payer sur le montant du marché peut être révisée d'un commun accord par l'Autorité Contractante et l'entrepreneur de façon à tenir compte de toute modification survenue dans les besoins en devises au titre du marché

Article 19 : Réunion préparatoire à l'établissement des offres

19.1. Le Soumissionnaire peut être invité à assister à une réunion préparatoire, qui se tiendra au lieu et date indiqués dans le RPAO, sauf dispositions contraires de celui-ci.

19.2. La réunion préparatoire aura pour objet de fournir des éclaircissements à toute préoccupation qui pourrait être

soulevée à ce stade.

19.3. Il est demandé au Soumissionnaire, autant que possible, de soumettre toute question par écrit de façon à ce qu'elle parvienne à l'Autorité Contractante au moins une semaine avant la réunion préparatoire. Il est possible que le Maître d'Ouvrage ne puisse répondre au cours de la réunion aux questions reçues tardivement. Dans ce cas, les questions et réponses seront transmises selon les modalités de l'Article 19.4 ci-dessous.

19.4. Le procès-verbal de la réunion incluant le texte des questions posées, des réponses données ou préparées après la réunion sera transmis sans délai à tous ceux qui ont acheté le Dossier d'Appel d'Offres. Toute modification des documents d'appel d'offres énumérés à l'Article 8 du RGAO qui pourrait s'avérer nécessaire à l'issue de la réunion préparatoire sera faite par l'Autorité Contractante en publiant un additif conformément aux dispositions de l'Article 10 du RGAO, le procès-verbal de la réunion préparatoire ne pouvant en tenir lieu.

19.5. Le fait qu'un Soumissionnaire n'assiste pas à la réunion préparatoire à l'établissement des offres ne sera pas un motif de disqualification.

CAHIER DE CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP)

Article 8 : Ordres de service

Les différents ordres de service seront établis et notifiés ainsi qu'il suit :

8.1.L'Ordre de Service de commencer les travaux est signé par le Maître d'Ouvrage et notifié au Cocontractant par le Chef de service du marché, avec copie à l'Ingénieur du marché, à l'Organisme Payeur et à la Maîtrise d'œuvre ;

8.2 Les ordres de service ayant une incidence sur l'objectif, le montant, la quantité des travaux à exécuter issue du calage des quantités ou le délai d'exécution du marché seront signés par le Maître d'Ouvrage et notifiés par le Chef de Service du Marché au Cocontractant avec copie à l'Ingénieur du marché, à la Maîtrise d'œuvre et à l'Organisme Payeur. Le visa préalable de l'Organisme Payeur sera requis avant la signature de tous ces ordres de service. Le Maître d'Ouvrage saisira à cet effet l'organisme payeur après approbation par le Chef Service du marché ;

8.3 Les ordres de service à caractère technique liés au déroulement normal du chantier seront directement signés par le Chef de Service du Marché et notifiés au Cocontractant par l'Ingénieur ou la Maîtrise d'œuvre avec copie au Maître d'Ouvrage et à l'Organisme Payeur ;

8.4 Les ordres de service valant mise en demeure seront signés par le Maître d'Ouvrage et notifiés au Cocontractant par le Chef de service, avec copie à l'Organisme Payeur à l'Ingénieur et à la Maîtrise d'œuvre ;

8.5 Les ordres de service de suspension et de reprise des travaux, pour cause d'intempéries ou autre cas de force majeure, seront signés par le Maître d'Ouvrage et notifiés par les services de ce dernier au Cocontractant avec copie au Maître d'Ouvrage, au Chef de service, à l'Ingénieur, à l'Organisme Payeur et à la Maîtrise d'œuvre ;

8.6 Les ordres de service prescrivant les travaux nécessaires pour remédier aux désordres ne relevant pas d'une utilisation normale qui apparaîtraient dans les ouvrages pendant la période de garantie, seront signés par le Chef de Service, sur proposition de l'Ingénieur et notifiés au Cocontractant par l'Ingénieur avec copie au Maître d'Ouvrage et à l'Organisme Payeur ;

8.7 Le Cocontractant dispose d'un délai de quinze (15) jours pour émettre des réserves sur tout Ordre de Service reçu. Le fait d'émettre des réserves ne dispense pas le Cocontractant d'exécuter les ordres de service reçus.

8.8S'agissant des ordres de service signés par le Maître d'Ouvrage et notifiés par le Chef de Service du Marché, la notification doit être faite dans un **délai maximum de 08 jours** à compter de la date de transmission. **Passé ce délai, le Maître d'Ouvrage constate la carence du Chef de Service de Marché, se substitue à lui et procède à ladite notification.**

DAO N°005, N°006

Article 25 : Décompte final

25.4 – Le décompte final est assujéti au visa du MINMAP

Article 26 : Décompte général et définitif

Le décompte général et définitif est assujéti au visa préalable du MINMAP, pour le cas d'espèce à celui du DDMAP/NK

NGUI-BASSAL le 7 Février 2022

Le MAIRE

MBOCK MIOUMNDE MARIE PASCALE

COMMUNE D'EVODOULA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 01/AONO/CEV/ CIPM /2022 DU04 FEVRIER 2022, POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE L'AXE NKOL OVANG – SAR SM – LYCEE BILINGUE D'EVODOULA, DANS L'ARRONDISSEMENT D'EVODOULA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTREFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINDDEVEL DE L'EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Evodoula, Autorité Contractante lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert (AONO) en Procédure d'Urgence, pour la réalisation des **travaux d'électrification de l'axe Nkol ovang – Sar SM – Lycée bilingue d'Evodoula**.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

Lot 100 : construction LIGNE MT MONO 1 x 34,4 MM2 ;

Lot 200 : Construction ligne mixte ;

Lot 300 : poste de transformation MT MONO H 61 25KVA/17320V;

Lot 400 : construction réseau BT monophasé en 4 x 25 MM2 2,2 km;

Lot 500 : prestations diverses.

3. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit Camerounais jouissant d'une bonne moralité et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINDDEVEL Exercice 2022,

N° LOT	Nature de la prestation	Lieu	Montant Prévisionnel TTC
UNIQUE	TRAVAUX D' ELECTRIFICATION DE L'AXE NKOL OVANG – SAR SM – LYCEE BILINGUE D'EVODOULA	EVODOULA	25 000 000

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la commune d'Evodoula. **Tél : 677 37 93 66/698 17 74 61**

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la commune d'Evodoula, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **quarante-cinq mille (45 000) Francs CFA**, payable à la Recette municipale d'Evodoula, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offre. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra être déposée à la Commune d'Evodoula contre récépissé, au plus tard le 1^{er} Mars 2022 à 11 heures, heure locale revêtue de la mention suivante :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

N° 01/AONO/CEV/ CIPM /2022 DU 04 FEVRIER 2022, POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE L'AXE NKOL OVANG – SAR SM – LYCEE BILINGUE D'EVODOULA, DANS L'ARRONDISSEMENT D'EVODOULA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.

« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT.** »

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

8. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage, pour l'exécution desdits travaux est de : **quatre (04) mois.**

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans le pièce 13 du DAO, d'un montant de : **cinq cent mille (500 000) F Cfa.** Conformément à l'arrêté en vigueur et valable pendant 120 jours au-delà de la date limite des offres.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque ou une compagnie d'assurance agréée par le MINFI et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, d'un montant de 500 000 (cinq cent mille) francs CFA.

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. Elle aura lieu le **1^{er} Mars 2022 à 12 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle des actes de la Commune d'Evodoula, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'analyse des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions pour les Soumissionnaires ayant justifié de la capacité juridique requise et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à quatre-vingt pour cent (80%).

12. Critères d'évaluation

1. Les principaux critères de qualification

1: Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- c) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- d) Omission d'un même prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le sous détail ;
- e) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :
 - Ø Une soumission ;

Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible paraphé, daté et signé

Le détail quantitatif et estimatif (DQE) paraphé sur toutes les pages, daté et signé à la dernière page ;

- Le sous-détail des prix unitaires paraphé sur toutes les pages, daté et signé à La dernière page.

f) N'avoir pas obtenu une note inférieure ou égale à 80%, soit 26 critères sur 31.

g) N'avoir pas livré les travaux dans les délais prescrits au cours des deux dernières années y compris les entreprises en cours d'exécution des travaux dans ladite Commune

-2 : Critères essentiels :

Les offres techniques seront notées en fonction des trente un (31) critères essentiels ci-après :

- a) Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur six (06) critères ;
- b) Le Matériel de chantier à mobiliser sur huit (08) critères ;
- c) Références de l'Entreprise sur deux (02) critères ;
- d) Visite des lieux sur un (01) critère ;
- e) Proposition technique et planning d'exécution sur neuf (09) critères ;
- f) Présentation de l'offre sur deux (02) critères ;
- g) Capacité financière un (01) critère ;
- h) Preuve d'acceptation des conditions du marché sur deux (02) critères.

L'offre technique sera évaluée selon le mode binaire (Oui/Non).

Le non-respect de 80 % de « OUI » entraînera l'élimination de l'offre.

13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires et jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres.

Visite du site

La visite du site, à effectuer après l'achat du dossier d'Appel d'Offre, donnera lieu à production d'une attestation signée du soumissionnaire, à insérer dans son offre.

14. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90)** jours à partir de la date limite fixée pour la remise desdites offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la commune d'Evodoula.

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler le numéro vert gratuit de la CONAC qui est le 1517 »

YAOUNDE le 4 Février 2022

Le MAIRE

ONGOLO ELOUNDOU Armand Joachim

COMMUNE D'OKOLA

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERETS N°001/AMI/COMMUNE-OKOLA/2019 DU 10/01/2022 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE MARCHAND A LEBOUDI DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Maire de la Commune d'Okola, Autorité Contractante, lance pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, un appel à manifestation d'intérêts en urgence pour la pré-qualification des BET pour la maîtrise d'œuvre des travaux sus-indiqués conformément aux marchés des travaux.

2. Objet

Le présent AMI a pour objet, la pré-qualification des entreprises pour le contrôle technique et la surveillance des travaux construction d'un complexe marchand à Leboudi dans la Commune d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre.

3. Consistance des prestations

La consistance des prestations de la maîtrise d'œuvre est la suivante :

- Mission 1 DET : Direction de l'exécution des contrats de travaux ;
- Mission 2 OPC : Ordonnancement, pilotage et coordination du chantier ;
- Mission 3 AOR : Assistance aux opérations de réception.

Les travaux qui seront réalisés sont définis dans les termes de référence joint dans le présent Dossier d' Appel d' Offres.

4. Participation et origine

La participation au présent appel à manifestation d'intérêts est ouverte aux BET de droit Camerounais justifiant des capacités techniques pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel sont conjointement financés par les ressources FEICOM et le budget la Commune d'Okola Exercice 2021 et suivants pour un montant de francs CFA 34 280 101 (trente-quatre millions deux cent quatre-vingt mille cent un).

6. Remises des offres

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en deux volumes ci-après, placés sous double enveloppe contenant les pièces administratives (volume 1) et l'Offre technique (Volume 2).

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du dossier et séparées par des intercalaires de couleur identique.

Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et six (03) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la **commune d'Okola** au plus tard le **14/02/2022 à 12 heures**, et déposée contre récépissé au bureau de l'Assiette Fiscale. Elle devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERETS N°001/AMI/COMMUNE-OKOLA/2019 DU 10/01/2022
POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE
MARCHAND A LEBOUDI DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

7. Critères d'évaluation

1 : Critères éliminatoires :

1.1 : Pièces administratives :

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes, **sous réserve des dispositions du point 9 de l'Article 92 du Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;**
- b) Pièce falsifiée ou non authentique (**le Maître d'ouvrage se réserve le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**).

1.2 Offre technique:

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux ;
- b) Note technique inférieur à 70% ;
- c) Absence d'une Note méthodologique d'exécution des prestations.

2 Critères essentiels

2-1 Les offres techniques

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

- a) Qualification des experts et leur expérience dans le domaine du projet sur 45 points ;
- b) Moyens techniques et matériels à mettre en place sur 25 points ;
- c) Références du BET : sur 30 points.

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, dans services compétents du Maître d'Ouvrage, dès publication du présent avis.

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par téléphone à la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) au numéro suivant : 1517.

9. Evaluation et publication des résultats

Le Maître d'ouvrage retiendra les soumissionnaires dont les offres seront jugées substantiellement conformes au Dossier d'AMI et ayant obtenu la note technique requise.

YAOUNDE le 4 Février 2022

Le MAIRE

NOA VINCENT DE PAUL

SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION DE GRE A GRE N°06/GG/SPE/CIPM DU 1ER DECEMBRE 2021 POUR LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU LOCAL DES GROUPES ELECTROGENES A LA SOPECAM.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun communique :
Le soumissionnaire dont le nom figure dans le tableau ci-après est déclaré Adjudicataire du marché relatif à la consultation de gré gré susvisé.

ENTREPRISE ADJUDICATAIRE	OBJET DE LA PRESTATION	MONTANT FCFA	DELAI D'EXECUTION
OMNIUM SERVICES, BP :15474 Douala TEL : 237 33.37 74 82	CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU LOCAL DES GROUPES ELECTROGENES A LA SOPECAM	110 600 000 (cent-dix millions six cent mille) FCFA TTC	180 jours

Ce soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction de l'Administration et des Finances de la SOPECAM, Service des Marchés pour les formalités de signature du marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

YAOUNDE le 1 Février 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NNANA MARIE CLAIRE

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

COMMUNIQUE N°001/DG/DAP/DAPD/SDAM/SA/CAMTEL DU 07/02/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL À CANDIDATURES N°2021/001/AC/DG/DAP/CAMTEL DU 23/11/2021 POUR LE RECRUTEMENT DES MÉDECINS DE TRAVAIL À TEMPS PARTIEL POUR LES INFIRMERIES DE CAMTEL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Telecommunications (CAMTEL), après le dépouillement et l'analyse des dossiers de candidatures déposés suite à l'appel à candidature susvisé, communique les résultats ci-dessous des candidats ayant obtenu la note technique exigée:

Rang	NOMS ET PRENOMS	ADRESSES	NOTE OBTENUE SUR 100
1. INFIRMERIE DE LA DIRECTION REGIONALE DU CENTRE			
1 ^{er}	NJUBANG Julienne Epse NOUTHE	BP. 13858 Yaoundé Tél : 677 610 947	99 points
2 ^{ème}	Lucienne KAMANI Epse KAMGUE	BP. 10019 Yaoundé Tél : 670 432 876	86 points
3 ^{ème}	BESSALA Joseph Désiré	Tél : 696392 387 676 674 801	80 points
4 ^{ème}	YONDJEU Audrey	Tél : 675 123 023 699 918 941	77 points
5 ^{ème}	EKWIN Francis TABE	Tél : 673 110 189	72 points
6 ^{ème}	ZAMBO Jean BERTHELOT	BP. 5221 Yaoundé Tél : 699 776 960 / 675 321 098	71,5 points
2. INFIRMERIE DE LA DIRECTION REGIONALE DU LITTORAL			
1 ^{er}	KAPTUE Joseph Silvère	Tél : 233 424 154	89 points
2 ^{ème}	YONDJEU Audrey	Tél : 675 123 023/ 699 918 941	77 points
3 ^{ème}	BOPDA Linda	Tél : 693 234 231	71 points

4ème	KOM Justine	BP. 15812 Douala Tél : 696 922 809	66,5 points
3. INFIRMERIE DE LA DIRECTION REGIONALE DU SUD			
1er	BESSALA Joseph Désiré	Tél : 696392 387 676 674 801	80 points
2ème	EDJO'O Daniel	Tél : 222 283 363 678 642 015	66 points
4. INFIRMERIE DE LA DIRECTION REGIONALE DU SUD-OUEST			
	Julius NKONGHO AYUK	Tél : 678 660 030	60 points
5. INFIRMERIE DE LA REPRESENTATION REGIONALE DE L'ADAMAOUA			
	AROGA ANONG Simon Zelateur	BP. 06 Ngaoundéré Tél : 696 453 170	60 points
6. INFIRMERIE DE LA REPRESENTATION REGIONALE DE L'EST			
	YANGUE BOKAM Protais	BP. 343 Bertoua Tél : 677 741 420	68 points
7. INFIRMERIE DE LA REPRESENTATION REGIONALE DU NORD			
1er	YAOUBA KONDO	BP. 1137 Garoua Tél : 620 385 068	79 points
2ème	HADIDJA ABDOULAYE SOUAIBOU	Tél : 696 549 070	73 points
3ème	NGANDA YONDOU Roger	Tél : 677 722 535	64 points
1. 8. INFIRMERIE DE LA REPRESENTATION REGIONALE DU NORD-OUEST			
	Paul NGANG ACHU	Tél : 233 36 34 31	81 points
1. 9. INFIRMERIE DE LA REPRESENTATION REGIONALE DE L'EXTREME-NORD			
	HAMADOU NASSOUROU	BP. 851 Maroua Tél : 698 346 580	73 points
1. 10. INFIRMERIE DE LA REPRESENTATION REGIONALE DE L'OUEST			
1er	FOCKA FOCKA Jules Hilaire	Tél : 697 939 087	86,5 points
2ème	HADIDJA ABDOULAYE SOUAIBOU	Tél : 696 549 070	76 points
11. INFIRMERIE DE LA DIRECTION GENERALE DE CAMTEL			

1^{er}	NJUBANG Julienne Epse NOUTHE	BP. 13858 Yaoundé Tél : 677 610 947	99 points
2^{ème}	Lucienne KAMANI Epse KAMGUE	BP. 10019 Yaoundé Tél : 670 432 876	86 points
3^{ème}	BESSALA Joseph Désiré	Tél : 696392 387 676 674 801	80 points
4^{ème}	YONDJEU Audrey	Tél : 675 123 023 699 918 944	<i>YAOUNDE le 7 Février 2022</i> 77 points <i>Le DIRECTEUR GENERAL</i> JUDITH YAH SUNDAY EPSE ACHIDI
5^{ème}	EKWIN Francis TABE	Tél : 673 110 189	72 points
6^{ème}	ZAMBO Jean BERTHELOT	BP. 5221 Yaoundé Tél : 699 776 960 / 675 321 098	71,5 points

Le candidat le mieux classé de chaque groupe est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, dans un délai maximal de huit (08) jours suivant ladite publication, au siège de la Direction Générale de CAMTEL, Direction des Ressources Humaines (DRH), 8^{ème} étage porte 802, pour des en vue de la finalisation du processus de contractualisation du contrat correspondant, en cas de négociation concluante.

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera.

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 10/AAONO/MINREX/CIPM/2022 DU 04 FEVRIER 2022
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION INTERIEURE ET EXTERIEURE DU BÂTIMENT D
(CARRELAGE) AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES FINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE : 2022 IMPUTATION : 56 06 090 02 340010 523111**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
56 06 090 02 340010 523111

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Relations Extérieures, Maître d'Ouvrage, lance l'Avis d'Appel d'Offres pour les travaux de réhabilitation intérieure et extérieure du bâtiment D (carrelage) au Ministère des Relations Extérieures.

2. Consistance des prestations

Les travaux consistent en les travaux de réhabilitation intérieure et extérieure du bâtiment D (carrelage) au Ministère des Relations Extérieures et comportent notamment les postes suivants :

- Les installations de chantier, l'amenée et le repli du matériel ;
- les études d'exécution ;
- Le panneau de chantier ;
- L'hygiène-sécurité-gardiennage ;
- Les travaux de préparation des subjectiles ;
- Les démolitions des sols en place ;
- La mise en œuvre des chapes rapportées ;
- le carrelage ;
- la remise en état des lieux ;
- Le dossier de récolement.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux, objet du présent Avis d'Appel d'Offres, est de **Quatre Vingt Dix Huit Millions (98 000 000) Francs CFA**

4. Allotissement

L'Appel d'Offres, objet du présent Avis, est constitué d'un lot unique.

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais, exerçant autant que possible dans le secteur du bâtiment et des travaux publics.

6. Financement

La construction, objet du présent Appel d'Offres, est financée par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Relations Extérieures, Exercice 2022, Imputation : 56 06 090 02 340010 523111.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres physique peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, et la version électronique sur le site web www.diplocam.cm et sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.marchespublics.cm>

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, dès publication du présent Avis par voie de presse écrite, par voie d'affichage dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures et/ou par voie électronique, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de **Quatre Vingt Dix Huit Mille (98 000) Francs CFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

Il est également possible d'obtenir le Dossier d'Appel d'Offres par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus-indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies, marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être remises contre récépissé ou transmises par poste en recommandé avec accusé de réception à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, au plus tard **le 03 mars 2022 à 14 heures précises**.

Les plis fermés contenant les offres, ne devront porter que la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 10/AONO/MINREX/CIPM/2022 DU 04 FEVRIER 2022, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION INTERIEURE ET EXTERIEURE DU BÂTIMENT D (CARRELAGE) AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT.*

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution ne devra pas excéder **cinq (05) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées chacune d'une caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances, conformément à la Pièce N° 12 du Dossier d'Appel d'Offres, et dont le montant est d'**Un Million Neuf Cent Soixante Mille (1 960 000) Francs CFA**.

La validité de cette caution devra être de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois, à compter de la date limite de remise des offres, et la date limite de validité desdites pièces doit être postérieure à celle de lancement de l'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics par le Ministre chargé des Finances, conformément à la Pièce N° 12 du Dossier d'Appel d'Offres.

Le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, une fausse déclaration, ou une pièce falsifiée entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et portera sur les séries des quatre enveloppes (Enveloppe extérieure, «Enveloppe A : DOSSIER ADMINISTRATIF», «Enveloppe B : OFFRE TECHNIQUE» et «Enveloppe C : OFFRE FINANCIERE»), l'une après l'autre, dans l'ordre chronologique suivant : i) Enveloppe extérieure, ii) «Enveloppe A : DOSSIER ADMINISTRATIF», iii) «Enveloppe B : OFFRE TECHNIQUE» et iv) «Enveloppe C : OFFRE FINANCIERE».

Elle est effectuée, **le 03 mars 2022 à 15 heures précises** dans la salle de conférences du nouveau bâtiment du Ministère des Relations Extérieures, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès du Ministère des Relations Extérieures, siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

14. Critères d'évaluation

– 1 Critères éliminatoires

A. Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;

B. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai supplémentaire de 48 heures à accorder, le cas échéant ;

C. Pièce(s) falsifiée(s) ou fausse(s) déclaration(s) ;

D. Absence de déclaration sur l'honneur attestant de non-abandon de marché au cours des trois dernières années et d'absence sur la liste des entreprises défailtantes établie par le

MINMAP ;

E. Absence d'attestation de visite de site et/ou de rapport y afférent signés sur l'honneur par le soumissionnaire ;

F. Non présentation de l'attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil

(ONIGC) pour le Conducteur des travaux ;

G. Non-exécution d'au moins deux marchés de construction/réhabilitation/entretien de bâtiment de montant cumulé Toutes Taxes Comprises d'au moins 75 000 000 ou d'un marché de construction/réhabilitation/entretien de bâtiment d'au moins 56 000 000 de Francs CFA pour le compte des administrations publiques, établissements publics, entreprises du secteur public et parapublic, projets publics ou collectivités territoriales décentralisées au cours des cinq dernières années ;

H. Chiffre d'affaires annuel moyen des trois derniers exercices inférieur à 56 000 000 de Francs

CFA ;

I. Absence ou montant de l'attestation de surface financière délivrée par la banque de premier ordre inférieur à 50% du montant Toutes Taxes Comprises de la soumission ;

J. Non satisfaction d'au moins vingt-un (21) critères sur les vingt-huit (28) critères essentiels ;

K. Omission d'un prix unitaire ou forfaitaire quantifié ;

L. Non-conformité du mode de soumission ;

M. Non-respect des formats de fichiers requis pour la soumission des offres en ligne ;

N. Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.

17 - 2 Critères essentiels

L'offre technique de chaque Soumissionnaire sera évaluée suivant une notation binaire sur les vingt-huit (28) critères suivants :

A. Présentation de l'offre (1 critère) ;

B. Domaine d'activités relevant du secteur de BTP (1 critère) ;

C. Références (6 critères) ;

D. Qualifications et expériences dans les prestations similaires du personnel d'encadrement proposé (7 critères) ;

E. Ressources matérielles et logistiques à mobiliser (7 critères) ;

F. Organisation, méthodologie et planning d'exécution des travaux (6 critères).

La grille détaillée d'évaluation figure au point 6.1 de la Pièce N° 3 : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

L'évaluation technique minimale correspond à la satisfaction d'au moins vingt-un (21) critères sur les vingt-huit (28) critères essentiels

15. Attribution

Le Marché est attribué au Soumissionnaire dont l'offre est reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, techniquement qualifiée et évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour le dépôt de ces dernières.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses :

<http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

YAOUNDE le 4 Février 2022

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

MBA YU FELIX

COMMUNE DE FIGUIL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°06/AONO-PU/RN/D42/CF/SG/ST/CIPM/2022 DU 02/02/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UNE CLÔTURE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE KONG-KONG DANS LA COMMUNE DE FIGUIL (L : 498,41 ML).**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINDDEVEL
IMPUTATION
56 27 100 02 64 15 08 28 11

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP 2022, le Maire de la Commune de Figuil, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les Travaux de Construction d'une Clôture à l'école Publique de KONG-KONG.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment pour chaque lot :

^ Travaux Préparatoires-Etudes,

Terrassements,

^ Fondations,

^ Maçonnerie et élévation.

Menuiserie métallique,

^ Peinture

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de L'opération à l'issue des études préalables est de : 34 950 000 (Trente Quatre Millions Neuf Cent Cinquante Mille) F CFA.

4. Allotissement

Les travaux ne sont pas en subdivisés

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité des conditions, aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par les Budgets d'investissement public du MINDDEVEL de l'exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire ci-après : 56 27 100 02 64 15 08 28 11

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil, Téléphone : 222 39 70 17 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil, Téléphone : 222 39 70 17 dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux de la dite Commune, contre versement d'une somme non remboursable de 60 000 (Soixante mille) francs CFA, payable à la Recette Municipale de la Commune de FIGUIL.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil au plus tard le 22/02/2022 à 10 heures et devra porter la mention:

**« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence
N°06/AONO-PU/UN/D42/C-F/SC/ST/CIPM/2022 du 02/02/2022 pour les Travaux de Construction d'une Clôture
à l'école Publique de KONG-KONG dans la Commune de Figuil (L : 498,41 ml)**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement » »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de Trois (03) mois maximum.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 699 000 (Six cent quatre vingt dix-neuf mille) francs CFA.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir : l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui auront lieu le 22 Février 2022 à 11 heures au plus tard par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Figuil. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

1.1 Offre Administrative

» Absence d'une pièce administrative requise après un délai de 48heures,

» Fausse déclaration ou pièce falsifiée,

» Absence de la caution de soumission,

1.2 Offre Technique:

Fausse déclaration ou pièce falsifiée,

Non-conformité aux spécifications techniques majeures

- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste que non seulement il n'a pas abandonné le marché au cours des trois dernières années, mais aussi, Il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;

- Note technique Inférieure à 12 oui sur 17 critères.

1.3 Offre financière

- Non-conformité du modèle de soumission au DAO ;

- Absence d'un prix unitaire quantifié.

2-Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre Indicatif sur:

? Situation financière ;

? Expérience ;

? Personnels ;

? Matériels ;

? Méthodologie d'exécution des travaux et planning

? Présentation générale des offres.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en Incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil.

NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

FIGUIL le 2 Février 2022

Le MAIRE

MANA MESSINGUE

COMMUNE D'EVODOULA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/AONO/C.EV/CIPM/2022 DU 4 FEVRIER 2022, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 (DEUX) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NKOALEND DANS L'ARRONDISSEMENT D'EVODOULA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2022, le Maire de la COMMUNE D'EVODOULA, Autorité Contractante, lance, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour la construction d'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE à l'Ecole Publique de NKOALEND (COMMUNE D'EVODOULA).

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres se composent des natures et quantités décrites dans le cadre des devis quantitatif et estimatifs notamment :

- Les travaux préparatoires-Etudes :
- Le terrassement ;
- Les fondations ;
- La maçonnerie et l'élévation ;
- La charpente et la couverture :
- La menuiserie métallique
- La menuiserie bois ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

3. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) Exercice 2022 pour un montant de francs CFA 16 500 000 (seize millions cinq cent).

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie d'Evodoula. Tél : 677 37 93 66/698 17 74 61

6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la COMMUNE D'EVODOULA, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : 30 000 (trente mille) F CFA, payable à la Recette Municipale d'EVODOULA représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie d'Evodoula, au plus tard le 1^{er} Mars 2022 à 12 heure locale, soit déposée contre récépissé et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 03/AONO/C.EV/CIPM/2022 DU 4 FEVRIER 2022, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NKOALEND DANS LA COMMUNE D'EVODOULA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.

« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB : Aucun dossier ne sera reçu après l'heure limite de recevabilité des offres.

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de cent vingt (120) jours, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, d'un montant de : 330 000 (trois cent trente mille) francs CFA.

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres Administratives, Techniques et Financières sera effectuée en un seul temps dans la salle des Actes de la Commune d'EVODOULA le 1^{er} Mars 2022 à partir de 12 Heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la COMMUNE D'EVODOULA siégeant en présence de tous les soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres les concernant.

11. Critères d'évaluation

1: Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- c) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- d) Omission d'un même prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le sous détail ;
- e) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :
 - Ø Une soumission ;

Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible paraphé, daté et signé

Le détail quantitatif et estimatif (DQE) paraphé sur toutes les pages, daté et signé à la dernière page ;

- Ø Le sous-détail des prix unitaires paraphé sur toutes les pages, daté et signé à La dernière page.

f) N'avoir pas obtenu une note inférieure ou égale à 80%, soit 26 critères sur 31.

g) N'avoir pas livré les travaux dans les délais prescrits au cours des deux dernières années y compris les entreprises en cours d'exécution des travaux dans ladite Commune

-2 : Critères essentiels :

Les offres techniques seront notées en fonction des trente un (31) critères essentiels ci-après :

1. Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur six (06) critères ;
2. Le Matériel de chantier à mobiliser sur huit (08) critères ;
3. Références de l'Entreprise sur deux (02) critères ;
4. Visite des lieux sur un (01) critère ;
5. Proposition technique et planning d'exécution sur neuf (09) critères ;
6. Présentation de l'offre sur deux (02) critères ;
7. Capacité financière un (01) critère ;
8. Preuve d'acceptation des conditions du marché sur deux (02) critères.

L'offre technique sera évaluée selon le mode binaire (Oui/Non).

12. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires et jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres.

Visite du site

La visite du site, à effectuer après l'achat du dossier d'appel d'offres, donnera lieu à production d'une attestation signée du soumissionnaire, à insérer dans son offre.

13. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise desdites offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la commune d'Evodoula.

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler le numéro vert gratuit de la CONAC qui est le 1517 »

YAOUNDE le 4 Février 2022

Le MAIRE

ONGOLO ELOUNDOU Armand Joachim

COMMUNE DE NGUIBASSAL

N°007 /AONO/R-CE/D-NK/C- NGUIBASSAL/CIPM/22 DU 20 JANVIER 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGUIBASSAL, DANS LE DEPARTEMENT DE NYONG ET KELLE EN PROCEDURE D'URGENCE;

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES,</p> <p>Article 4 : Candidats admis à concourir</p> <p>4.1. Si l'appel d'offres est restreint, la consultation s'adresse à tous les candidats retenus à l'issue de la procédure de pré-qualification.</p> <p>4.2. En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après :</p> <p>a. Un Soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du Soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement;</p> <p>b. Un Soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du Soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt sous peine de disqualification.</p> <p>c. Un Soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt si :</p> <p>i. Il est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou</p> <p>ii. il présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon la clause 17, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitants dans plus d'une offre.</p> <p>iii. l'autorité contractante ou le maître d'ouvrage possèdent des intérêts financiers dans sa géographie du capital de nature à compromettre la transparence des procédures de passation des marchés publics</p> <p>d. Le Soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.</p> <p>e. Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle démontre qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous l'autorité directe de l'Autorité Contractante ou du Maître d'Ouvrage</p> <p>Article 15 : Monnaies de soumission et de règlement</p> <p>15.1. En cas d'Appels d'Offres Internationaux, les monnaies de l'offre doivent suivre les dispositions de l'Option A ou de l'Option B ci-dessous; l'option applicable étant celle retenue dans le RPAO.</p> <p>15.2. Option A : le montant de la soumission est libellé entièrement en monnaie nationale</p> <p>Le montant de la soumission, les prix unitaires du bordereau des prix et les prix du détail quantitatif et estimatif sont libellés entièrement en francs CFA de la manière suivante :</p> <p>a. Les prix seront entièrement libellés dans la monnaie nationale. Le Soumissionnaire qui compte engager des dépenses dans d'autres monnaies pour la réalisation des travaux, indiquera en annexe à la soumission le ou les pourcentages du montant de l'offre nécessaires pour couvrir les besoins en monnaies étrangères, sans excéder un maximum de trois monnaies des pays membres de l'institution de financement du marché.</p> <p>b. Les taux de change utilisés par le Soumissionnaire pour convertir son offre en monnaie nationale seront spécifiés par le Soumissionnaire en annexe de la soumission, conformément aux précisions du RPAO. Ils seront appliqués pour tout paiement au titre du Marché, pour qu'aucun risque de change ne soit supporté par le Soumissionnaire retenu.</p> <p>15.3. Option B : Le montant de la soumission est directement libellé en monnaie nationale et étrangère aux taux fixés dans le RPAO.</p> <p>Le Soumissionnaire libellera les prix unitaires du bordereau des prix et les prix du Détail quantitatif et estimatif de la</p>



manière suivante :

a. Les prix des intrants nécessaires aux travaux que le Soumissionnaire compte se procurer dans le pays de l'Autorité Contractante seront libellés dans la monnaie du pays de l'Autorité Contractante spécifiée dans le RPAO et dénommée "monnaie nationale".

b. Les prix des intrants nécessaires aux travaux que le Soumissionnaire compte se procurer en dehors du pays de l'Autorité Contractante seront libellés dans la monnaie du pays du Soumissionnaire ou de celle d'un pays membre éligible utilisée dans le commerce international.

15.4. L'Autorité Contractante peut demander aux Soumissionnaires d'exprimer leurs besoins en monnaies nationale et étrangère et de justifier que les montants inclus dans les prix unitaires et totaux, et indiqués en annexe à la soumission, sont raisonnables. A cette fin, un état détaillé des besoins en monnaies étrangères sera fourni par le Soumissionnaire.

15.5. Durant l'exécution des travaux, la plupart des monnaies étrangères restant à payer sur le montant du marché peut être révisée d'un commun accord par l'Autorité Contractante et l'entrepreneur de façon à tenir compte de toute modification survenue dans les besoins en devises au titre du marché

Article 19 : Réunion préparatoire à l'établissement des offres

19.1. Le Soumissionnaire peut être invité à assister à une réunion préparatoire, qui se tiendra au lieu et date indiqués dans le RPAO, sauf dispositions contraires de celui-ci.

19.2. La réunion préparatoire aura pour objet de fournir des éclaircissements à toute préoccupation qui pourrait être soulevée à ce stade.

19.3. Il est demandé au Soumissionnaire, autant que possible, de soumettre toute question par écrit de façon à ce qu'elle parvienne à l'Autorité Contractante au moins une semaine avant la réunion préparatoire. Il est possible que le Maître d'Ouvrage ne puisse répondre au cours de la réunion aux questions reçues tardivement. Dans ce cas, les questions et réponses seront transmises selon les modalités de l'Article 19.4 ci-dessous.

19.4. Le procès-verbal de la réunion incluant le texte des questions posées, des réponses données ou préparées après la réunion sera transmis sans délai à tous ceux qui ont acheté le Dossier d'Appel d'Offres. Toute modification des documents d'appel d'offres énumérés à l'Article 8 du RGAO qui pourrait s'avérer nécessaire à l'issue de la réunion préparatoire sera faite par l'Autorité Contractante en publiant un additif conformément aux dispositions de l'Article 10 du RGAO, le procès-verbal de la réunion préparatoire ne pouvant en tenir lieu.

19.5. Le fait qu'un Soumissionnaire n'assiste pas à la réunion préparatoire à l'établissement des offres ne sera pas un motif de disqualification.

CAHIER DE CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP)

Article 8 : Ordres de service

Les différents ordres de service seront établis et notifiés ainsi qu'il suit :

8.1. L'Ordre de Service de commencer les travaux est signé par le Maître d'Ouvrage et notifié au Cocontractant par le Chef de service du marché, avec copie à l'Ingénieur du marché, à l'Organisme Payeur et à la Maîtrise d'œuvre ;

8.2 Les ordres de service ayant une incidence sur l'objectif, le montant, la quantité des travaux à exécuter issue du calage des quantités ou le délai d'exécution du marché seront signés par le Maître d'Ouvrage et notifiés par le Chef de Service du Marché au Cocontractant avec copie à l'Ingénieur du marché, à la Maîtrise d'œuvre et à l'Organisme Payeur. Le visa préalable de l'Organisme Payeur sera requis avant la signature de tous ces ordres de service. Le Maître d'Ouvrage saisira à cet effet l'organisme payeur après approbation par le Chef Service du marché ;

8.3 Les ordres de service à caractère technique liés au déroulement normal du chantier seront directement signés par le Chef de Service du Marché et notifiés au Cocontractant par l'Ingénieur ou la Maîtrise d'œuvre avec copie au Maître d'Ouvrage et à l'Organisme Payeur ;

8.4 Les ordres de service valant mise en demeure seront signés par le Maître d'Ouvrage et notifiés au Cocontractant par le Chef de service, avec copie à l'Organisme Payeur à l'Ingénieur et à la Maîtrise d'œuvre ;

8.5 Les ordres de service de suspension et de reprise des travaux, pour cause d'intempéries ou autre cas de force majeure, seront signés par le Maître d'Ouvrage et notifiés par les services de ce dernier au Cocontractant avec copie au Maître d'Ouvrage, au Chef de service, à l'Ingénieur, à l'Organisme Payeur et à la Maîtrise d'œuvre ;

8.6 Les ordres de service prescrivant les travaux nécessaires pour remédier aux désordres ne relevant pas d'une utilisation normale qui apparaîtraient dans les ouvrages pendant la période de garantie, seront signés par le Chef de Service, sur proposition de l'Ingénieur et notifiés au Cocontractant par l'Ingénieur avec copie au Maître d'Ouvrage et à l'Organisme Payeur ;

8.7 Le Cocontractant dispose d'un délai de quinze (15) jours pour émettre des réserves sur tout Ordre de Service reçu. Le fait d'émettre des réserves ne dispense pas le Cocontractant d'exécuter les ordres de service reçus.

8.8 S'agissant des ordres de service signés par le Maître d'Ouvrage et notifiés par le Chef de Service du Marché, la notification doit être faite dans un **délai maximum de 08 jours** à compter de la date de transmission. **Passé ce délai, le Maître d'Ouvrage constate la carence du Chef de Service de Marché, se substitue à lui et procède à ladite notification.**

DAO N°005, N°006

Article 25 : Décompte final

25.4 – Le décompte final est assujéti au visa du MINMAP

Article 26 : Décompte général et définitif

Le décompte général et définitif est assujéti au visa préalable du MINMAP, pour le cas d'espèce à celui du DDMAP/NK

NGUI-BASSAL le 7 Février 2022

Le MAIRE

MBOCK MIOUMNDE MARIE PASCALE



MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AAONO/MINREX/CIPM/2022 DU 04 FEVRIER 2022, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EQUIPEMENT DE LA SALLE DE CONSERVATION D'ARCHIVES ET DES OUVRAGES DE BIBLIOTHEQUE AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINREX EXERCICE : 2022 IMPUTATION : 56 06 090 02 340010 524317

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
56 06 090 02 340010 524317

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Relations Extérieures, Maître d'Ouvrage, lance, en procédure d'urgence, un Appel d'Offres pour l'équipement de la salle de conservation d'archives et des ouvrages de bibliothèque au Ministère des Relations Extérieures.

2. Consistance des prestations

La fourniture consiste en l'acquisition des équipements, le transport, la manutention, la livraison et la mise en service.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la fourniture, objet du présent Avis d'Appel d'Offres, est de **Cent Dix Neuf Millions (119 000 000) Francs CFA**

4. Allotissement

L'Appel d'Offres, objet du présent Avis, est constitué d'un lot unique.

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais, exerçant autant que possible dans le secteur de la menuiserie, de l'ameublement et/ou des équipements de bureau.

6. Financement

La fourniture, objet du présent Appel d'Offres, est financée par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Relations Extérieures, Exercice 2022, Imputation : 56 06 090 02 340010 524317.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres physique peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, et la version électronique sur le site web www.diplocam.cm et sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, dès publication du présent Avis par voie de presse écrite, par voie d'affichage dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures et/ou par voie électronique.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, dès publication du présent Avis par voie de presse écrite, par voie d'affichage dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures et/ou par voie électronique, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de **Cent Quatre Mille Sept Cent Cinquante (104 750) Francs CFA**, représentant

les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

Il est également possible d'obtenir le Dossier d'Appel d'Offres par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus-indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies, marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être remises contre récépissé ou transmises par poste en recommandé avec accusé de réception à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, au plus tard **le 1er mars 2022 à 14 heures précises**.

Les plis fermés contenant les offres, ne devront porter que la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/MINREX/CIPM/2022 DU 04 FEVRIER 2022, EN
PROCEDURE
D'URGENCE, POUR L'EQUIPEMENT DE LA SALLE DE CONSERVATION D'ARCHIVES ET DES OUVRAGES DE
BIBLIOTHEQUE AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT.*

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison ne devra pas excéder **trois (03) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage de la livraison.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées chacune d'une caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances, conformément à la Pièce N° 12 du Dossier d'Appel d'Offres, et dont le montant est de **Deux Millions Trois Cent Quatre Vingt Mille (2 380 000) Francs CFA**.

La validité de cette caution devra être de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois, à compter de la date limite de remise des offres, et la date limite de validité desdites pièces doit être postérieure à celle de lancement de l'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics par le Ministre chargé des Finances, conformément à la Pièce N° 12 du Dossier d'Appel d'Offres.

Le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, une fausse déclaration, ou une pièce falsifiée entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et portera sur les séries des quatre enveloppes (Enveloppe extérieure, «Enveloppe A : DOSSIER ADMINISTRATIF», «Enveloppe B : OFFRE TECHNIQUE» et «Enveloppe C : OFFRE FINANCIERE»), l'une après l'autre, dans l'ordre chronologique suivant : i) Enveloppe extérieure, ii) «Enveloppe A : DOSSIER ADMINISTRATIF», iii) «Enveloppe B : OFFRE TECHNIQUE» et iv) «Enveloppe C : OFFRE FINANCIERE».

Elle est effectuée, le **1^{er} mars 2022 à 15 heures** précises dans la salle de conférences

du nouveau bâtiment du Ministère des Relations Extérieures, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès du Ministère des Relations Extérieures, siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

14. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

A. Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;

B. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai supplémentaire de 48 heures à accorder, le cas échéant ;

C. Pièce(s) falsifiée(s) ou fausse(s) déclaration(s) ;

D. Absence de déclaration sur l'honneur attestant de non-abandon de marché au cours des trois dernières années et d'absence sur la liste des entreprises défailtantes établie par le

MINMAP ;

E. Non obtention d'au moins seize (16) « OUI » sur vingt-six (20) ;

F. Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;

G. Non-conformité du mode de soumission ;

H. Non-respect des formats de fichiers requis pour la soumission des offres en ligne ;

I. Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.

17 - 2 Critères essentiels

L'offre technique de chaque Soumissionnaire sera évaluée suivant une notation binaire sur les vingt-six (26) critères suivants :

A. Présentation de l'offre (1 critère) ;

B. Domaine d'activités de l'entreprise relevant du secteur de la menuiserie, de l'ameublement et/ou des équipements de bureau (1 critère) ;

C. Disponibilité des ressources financières ou accès à une ligne de crédit (2 critères) ;

D. Fournitures similaires livrées (3 critères) ;

E. Compatibilité de la Fourniture et services connexes proposés avec les spécifications techniques (5 critères) ;

F. Méthodologie et planning d'exécution de la livraison (4 critères) ;

G. Service après-vente (4 critères).

15. Attribution

Le Marché est attribué au Soumissionnaire dont l'offre est reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, techniquement qualifiée et évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour le dépôt de ces dernières.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

YAOUNDE le 4 Février 2022

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

MBAYU FELIX

CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES PÊCHES, DE L'ELEVAGE ET DES FORÊTS DU CAMEROUN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°0020/AONO/CAPEF/CIPM/2022 DU 04 FEV 2022 POUR LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE
D'ASSURANCE MALADIE ET ASSISTANCE PAR LA CAPEF, AU TITRE DES EXERCICES 2022.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Elevage et des Forêts (CAPEF), lance en procédure d'urgence, pour le compte des exercices budgétaires 2022, un Appel d'Offres National Ouvert pour la souscription de la police d'assurance maladie et assistance.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter consistent à assurer la couverture sanitaire du personnel de la CAPEF. Les prestations desdites assurances sont spécifiées dans les Termes de References (TDRs) du présent Dossier d'Appel d'Offres.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de **soixante-huit millions (68 000 000)** CFA TTC.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National Ouvert est réservée, à égalité de conditions, aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA) agréées par le Ministre des Finances et dûment mandatés par des compagnies d'assurance.a

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Elevage et des Forêts du Cameroun (CAPEF), Exercice 2022, ligne budgétaire ; 670 410 « Assurance maladie ».

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés Publics, sis « place Parc Repiquet », BP 287 Yaoundé, Téléphone 22 22 18 41 / 22 23 09 77; Fax (237) 22 23 09 77, dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré au Service des Marchés Publics, sis « place Parc Repiquet », BP 287 Yaoundé, Téléphone 22 22 18 41 / 22 23 09 77; Fax (237) 22 23 09 77, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme de cent mille (100.000) francs CFA dans le Compte Spécial CAS – ARMP ouvert dans les Agences BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marquées comme tels, seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du Soumissionnaire, devra être déposée au Service des Marchés Publics, sis à « place Parc Repiquet », au plus tard le 03/3/2022 à 10 heures précises et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°0020/AONO/CAPEF/CIPM/2022 DU 04 fev 2022
POUR LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE MALADIE ET ASSISTANCE
PAR LA CAPEF, AU TITRE DE L'EXERCICE 2022.
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

9. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations objet du présent Appel d'Offres est de douze (12) mois, à compter du 1^{er} mars 2022.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établi et délivré par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance de 1^{er} ordre, agréé par le Ministre des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de un million trois cent soixante mille (1 360 000) de francs CFA et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des Offres, acquitté à la main par le banquier émetteur. Son absence entraîne le rejet immédiat de l'Offre

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission, établi par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministre des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°10 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, acquittée à la main par le banquier émetteur.

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence du cautionnement de soumission délivré par un établissement financier agréé par le Ministre des Finances, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet immédiat de l'offre sans aucun recours après le délai de 48 heures.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres se fera en deux temps.

L'ouverture des offres administratives et des offres techniques par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAPEF aura lieu le 03/03/2022 à 11 heures précises dans la salle de réunions de ladite Commission.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des Offres financières se fera dans la même salle de réunions de la CAPEF à une date ultérieure.

13. Critères d'évaluation

1-Critères éliminatoires

- Fausses déclarations, falsification des documents ou substitution ;
- Dossier Administratif resté incomplet 48 heures après l'ouverture des plis;
- Absence d'agrément du MINFI dans les branches concernées ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Absence du cautionnement de soumission ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.

2-Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre ;
- Références du Soumissionnaire dans les risques similaires dans les cinq (05) dernières années (joindre première et dernière pages du Marché) ;
- Description détaillée des garanties offertes ;
- Modalités de mise en jeu de la garantie ;
- Représentativité territoriale ;
- Couverture des engagements réglementés ;
- Couverture de la marge de solvabilité ;
- Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq (05) dernières années ;
- T-raités de réassurance dans les branches similaires en cours de validité ;
- Autres facilités accordées.

Toute soumission n'ayant pas obtenu au moins 80 points sur 100 ne verra pas son offre financière examinée.

MÉTHODE DE SÉLECTION DE L'ASSUREUR

Les propositions seront classées en fonction de leurs scores technique (St) et financier (Sf) combinés après introduction de pondérations (T étant le poids attribué à la Proposition technique et P le poids accordé à la Proposition financière), comme suit : Score définitif (S)

$$S = St \times T + Sf \times P, \text{ avec } Sf = Mn \times 100 \text{ Où } M$$

- Mn est le montant de l'offre complète, conforme et moins disant ;
- M est le montant de l'offre considérée.

Le score technique minimum requis est de 80 points sur 100. Et seules les offres financières des soumissionnaires ayant atteint ce seuil seront ouvertes dans le cadre du présent Appel d'Offres, T = 0,8 et P = 0,2.

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres. Autrement dit, celle ayant obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés Publics, sis à « place Parc Repiquet », BP 287 Yaoundé, Téléphone 22 22 18 41 / 22 23 09 77 ; Fax (237) 22 23 09 77

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro suivant : 1517 »

YAOUNDE le 7 Février 2022

Le PRÉSIDENT

MINDJOS MOMENY Martin Paul



COMMUNE DE BATIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C-BATIÉ/CIPM-AI /2022 DU 20/01/2022 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE BATIE, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2022, le Maire de la Commune de Batié, Maitre d'ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert **POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE BATIE, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX** Reparti en trois lots;

2. Consistance des prestations

Le détail des travaux précisé dans le CCTP ou le détail estimatif comprennent notamment :

LOT 01

Travaux préparatoires-Captage-Réservoir semi enterré- Canalisations- Borne Fontaine- EQUIPEMENT du réseau-Divers
réseau- Divers ;

LOT 02 et 03

Installations-Réseaux des Canalisation -Equipement Réseau

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

LOT	DESIGNATION	MONTANT (FCFA)
LOT 1	Construction d'un forage pastorale à Energie solaire pour alimenter l'Abattoir Municipal	20 000 000
LOT 2	Travaux d'extension du réseau Cam water du carrefour rêve d'or- Santeu (Balagou I)	14 710 000

4. Allotissement

Les travaux objets de cet AAO sont en 03 lots.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences avérées dans le domaine de l'hydraulique.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissements Publics, de l'exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Général (Etage) ou Service Technique (Rez de chaussée) de la Mairie de Batié, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Général (Etage) ou Service Technique (Rez de chaussée) de la Mairie de Batié, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **40 000 F** payable chez le Receveur Municipal de la Commune de Batié suivant le tableau ci-dessous :

Cette quittance devra préciser les informations suivantes :

- Le nom du soumissionnaire ;
- Le numéro de l'avis d'appel d'offres ;
- L'objet de l'appel d'offres ;
- Le montant des frais payés ;

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, peut être déposé au secrétariat de la Mairie de Batié (Etage), au plus tard le **10/02/2022 à 08 heures** précises, et devra porter la mention :

**AVIS DAPPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°005/AONO/C-Batié/CIPM-AI /2022 DU 20/01/2022 POUR LES TRAVAUX D'EXTENTENTION DE
L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE BATIE,
DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant le montant forfaitaire en francs CFA pour chaque lot et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres suivant le tableau ci-dessous :

LOT	DESIGNATION	MONTANT (FCFA)	CAUTION (F CFA)
LOT 1	Construction d'un forage pastorale à Energie solaire pour alimenter l'Abattoir Municipal	20 000 000	400 000
LOT 3	Travaux d'extension du réseau Cam water du carrefour rêve d'or- Santeu (Balagou I)	14 710 000	300 000

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Elles devront en outre respecter les modèles du présent Dossier 'Appel d'Offres.

Toute offre imirçietée conformément aux jiesaçlicns di Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives ; des offres techniques et financières aura lieu le **10/02/2022 à 09 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Batié dans la salle de réunion de la Mairie.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation sera faite selon les critères ci-après définis :

1. Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées;
- Le non-respect de 70 % de critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié et son sous détails.
- Absence de pièce administrative 48 après le dépouillement

2. Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- Personnels ;
- Visite de site signée par le soumissionnaire accompagnée d'un rapport ;
- Méthodologie d'exécution ;
- Moyens Matériels et logistiques compatible avec le travail à effectuer ;
- Offre financière.
- Capacité financière Supérieure ou égale à 1/3 du coût prévisionnel

15. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant toutes les capacités techniques requises résultant des critères dits essentiels et éliminatoires du DAO, sera adjudicataire de la présente lettre commande.

NB : aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de 01 lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général ou Service Technique (Etage) de la Mairie de Batié, dès publication du présent avis.

BATIE le 20 Janvier 2022

Le MAIRE

DOMBU

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AAONO/MINREX/CIPM/2022 DU 04 FEVRIER 2022
POUR LE RAVALEMENT DES BATIMENTS ABRITANT LES SERVICES DE LA D1 ET D3 EN PEINTURE AU
MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT
PUBLIC EXERCICE : 2022 IMPUTATION : 56 06 090 02 340010 523111**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
56 06 090 02 340010 523111

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Relations Extérieures, Maître d'Ouvrage, lance l'Avis d'Appel d'Offres pour le ravalement des bâtiments abritant les services de la D1 et D3 en peinture au Ministère des Relations Extérieures.

2. Consistance des prestations

Les travaux consistent en le ravalement des bâtiments abritant les services de la D1 et D3 en peinture au Ministère des Relations Extérieures et comportent notamment les postes suivants :

- Les installations de chantier, l'amenée et le repli du matériel ;
- Les études d'exécution ;
- Le panneau de chantier ;
- L'hygiène-sécurité-gardiennage ;
- La baraque de chantier ;
- Les travaux de préparation des subjectiles ;
- La peinture et le vernissage des dites subjectiles ;
- Le dossier de récolement ;
- la remise en état des lieux.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux, objet du présent Avis d'Appel d'Offres, est de **Quatre Vingt Douze Millions (92 000 000) Francs CFA**

4. Allotissement

L'Appel d'Offres, objet du présent Avis, est constitué d'un lot unique.

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais, exerçant autant que possible dans le secteur du bâtiment et des travaux publics.

6. Financement

La construction, objet du présent Appel d'Offres, est financée par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Relations Extérieures, Exercice 2022, Imputation : 56 06 090 02 340010 523111.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres physique peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, et la version électronique sur le site web www.diplocam.cm et sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, dès publication du présent Avis par voie de presse écrite, par voie d'affichage dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures et/ou par voie électronique.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, dès publication du présent Avis par voie de presse écrite, par voie d'affichage dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures et/ou par voie électronique, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de Quatre Vingt Quatorze Mille (94 000) Francs CFA, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

Il est également possible d'obtenir le Dossier d'Appel d'Offres par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus-indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont l'original et six (6) copies, marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être remises contre récépissé ou transmises par poste en recommandé avec accusé de réception à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, au plus tard **le 02 mars 2022 à 14 heures précises.**

Les plis fermés contenant les offres, ne devront porter que la mention :

*«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/AONO/MINREX/CIPM/2022 DU 04 FEVRIER 2022, POUR LE
RAVALEMENT DES BATIMENTS ABRITANT LES SERVICES DE LA D1 ET D3 EN PEINTURE AU MINISTERE
DES RELATIONS EXTERIEURES
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT.*

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution ne devra pas excéder **trois (03) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées chacune d'une caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances, conformément à la Pièce N° 12 du Dossier d'Appel d'Offres, et dont le montant est d'**Un Million Huit Cent Quarante Mille (1 840 000) Francs CFA.**

La validité de cette caution devra être de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois, à compter de la date limite de remise des offres, et la date limite de validité desdites pièces doit être postérieure à celle de lancement de l'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics par le Ministre chargé des Finances, conformément à la Pièce N° 12 du Dossier d'Appel d'Offres.

Le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, une fausse déclaration, ou une pièce falsifiée entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et portera sur les séries des quatre enveloppes (Enveloppe extérieure, «Enveloppe A : DOSSIER ADMINISTRATIF», «Enveloppe B : OFFRE TECHNIQUE» et «Enveloppe C : OFFRE FINANCIERE»), l'une après l'autre, dans l'ordre chronologique suivant : i) Enveloppe extérieure, ii) «Enveloppe A : DOSSIER ADMINISTRATIF», iii) «Enveloppe B : OFFRE TECHNIQUE» et iv) «Enveloppe C : OFFRE FINANCIERE».

Elle est effectuée, **le 02 mars 2022 à 15 heures précises** dans la salle de

conférences du nouveau bâtiment du Ministère des Relations Extérieures, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès du Ministère des Relations Extérieures, siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

14. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

- A. Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- B. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai supplémentaire de 48 heures à accorder, le cas échéant ;
- C. Pièce(s) falsifiée(s) ou fausse(s) déclaration(s) ;
- D. Absence de déclaration sur l'honneur attestant de non-abandon de marché au cours des trois dernières années et d'absence sur la liste des entreprises défailtantes établie par le MINMAP ;
- E. Absence d'attestation de visite de site et/ou de rapport y afférent signés sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- F. Non présentation de l'attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) pour le Conducteur des travaux ;
- G. Non-exécution d'au moins deux marchés de construction/réhabilitation/entretien de bâtiment de montant cumulé Toutes Taxes Comprises d'au moins 75 000 000 ou d'un marché de construction/réhabilitation/entretien de bâtiment d'au moins 56 000 000 de Francs CFA pour le compte des administrations publiques, établissements publics, entreprises du secteur public et parapublic, projets publics ou collectivités territoriales décentralisées au cours des cinq dernières années ;
- H. Chiffre d'affaires annuel moyen des trois derniers exercices inférieur à 56 000 000 de Francs CFA ;
- I. Absence ou montant de l'attestation de surface financière délivrée par la banque de premier ordre inférieur à 50% du montant Toutes Taxes Comprises de la soumission ;
- J. Non satisfaction d'au moins vingt-un (21) critères sur les vingt-huit (28) critères essentiels ;
- K. Omission d'un prix unitaire ou forfaitaire quantifié ;
- L. Non-conformité du mode de soumission ;
- M. Non-respect des formats de fichiers requis pour la soumission des offres en ligne ;
- N. Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme

COLEPS.

2 Critères essentiels

L'offre technique de chaque Soumissionnaire sera évaluée suivant une notation binaire sur les vingt-huit (28) critères suivants :

- A. Présentation de l'offre (1 critère) ;
- B. Domaine d'activités relevant du secteur de BTP (1 critère) ;
- C. Références (6 critères) ;
- D. Qualifications et expériences dans les prestations similaires du personnel d'encadrement proposé (7 critères) ;
- E. Ressources matérielles et logistiques à mobiliser (7 critères) ;
- F. Organisation, méthodologie et planning d'exécution des travaux (6 critères).

La grille détaillée d'évaluation figure au point 6.1 de la Pièce N° 3 : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

L'évaluation technique minimale correspond à la satisfaction d'au moins vingt-un (21) critères sur les vingt-huit (28) critères essentiels

15. Attribution

Le Marché est attribué au Soumissionnaire dont l'offre est reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, techniquement qualifiée et évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour le dépôt de ces dernières.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

YAOUNDE le 4 Février 2022

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

MBA YU FELIX

COMMUNE DE GUIDER

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°05/AONO-PU/RN/D42/C-GDER/SCPM/CIPM/2022 DU 01/02/2022 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE TROIS SALLES DE CLASSE DANS TROIS (03) ECOLES PRIMAIRES DE LA
COMMUNE DE GUIDER FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL, EXERCICE 2022 IMPUTATION : 22010**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BA
IMPUTATION
22010

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget Communal 2022, le Maire de la Commune de Guider, Maitre d'Ouvrage, lance, , un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction de trois salles de classe dans trois (03) écoles primaires de la Commune de GUIDER.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent entre autres :

les travaux préparatoires ;

le terrassement ;

la fondation ;

la maçonnerie et béton en élévation ;

la charpente et la couverture ;

la menuiserie métallique ;

l'électricité ;

la peinture ;

l'équipement.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de neuf millions (9 000 000) FCFA par lot

4. Allotissement

N° lots	Objet	Localité
---------	-------	----------

1	Construction d'une salle de classe	EP OURO SARGUERE
2	Construction d'une salle de classe	EP TORKINE
3	Construction d'une salle de classe	EP GATOUGUEL

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics.

6. Financement

Les travaux sont financés par le Budget de la Commune, Exercice 2022 ligne d'imputation 220 100

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service Communal de Passation des Marchés de la Commune de Guider dès Publication du présent avis d'Appel d'offres. Tel : 697 35 95 53/ 698 66 43 02

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service Communal de Passation des Marchés publics de Guider, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA, payable au guichet de la recette de la Commune de Guider.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service Communal de Passation des marchés de Guider, le 22/02/2022 à 10 Heures au plus tard et devra porter la mention :

**"APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°05/AONO-PU/RN/D42/C-GDER/SCPM/CIPM/2022 DU 01/02/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE
TROIS SALLES DE CLASSE DANS TROIS (03) ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE GUIDER"**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03)mois par lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 2% du coût prévisionnel TTC soit cent quatre-vingt mille (180 000) F CFA par lot valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requis devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir : l'ouverture des offres administratives, techniques et financières qui aura lieu le 22/02/2022 à 11 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Guider dans la salle de réunion de la Commune de GUIDER. Les soumissionnaires désireux peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. critères éliminatoires Il s'agit de :

1	Dossier Administratif incomplet après délai pour se conformer
2	Fausse déclaration ou pièces falsifiées
3	Offre financière incomplète/absence d'un prix unitaire quantifié
4	Non obtention d'au moins 70% des critères essentiels
5	Absence caution de soumission
6	Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon d'au moins un marché

Les critères essentiels porteront sur :

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Situation financière de l'entreprise	oui/non
2	Expérience de trois dernières années du soumissionnaire dans les travaux similaires	oui/non
3	Expérience du personnel d'exécution	oui/non
4	Matériel et équipements à mobiliser	oui/non
5	Propositions technique (organisation, planning etc...)	oui/non
6	La justification de l'acceptation des conditions du CCTP	oui/non
7	Présentation des offres	oui/non

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenus au moins 70% de oui seront qualifiés pour la suite de la

procédure et verront leurs offres financières évaluées.

15. Attribution

Il sera considéré les montants hors taxes à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les conditions administratives et techniques requises et dont l'offre financière est évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt -dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service Communal de Passation des Marchés de Guider sise à la Commune de Guider. Tel : 697 35 95 53/ 698 66 43 02

NB. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants: 673 205 725/699 370 748

GUIDER le 1 Février 2021

Le MAIRE

YOUNOUSSA BOUBA

COMMUNE DE BATIE

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C'BATIÉ/CIPM-TBEC/2022 DU 18/01/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS EDIFICES PUBLICS DANS LA COMMUNE DE BA TIE, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2022-RESSOURCES TRANSFÉRÉS(RT)

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2022, le Maire de la Commune de Batié, Maitre d'ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert POUR **LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS EDIFICES PUBLICS DANS LA COMMUNE DE BATIE, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX**

2. Consistance des prestations

Le détail des travaux précisé dans le CCTP ou le détail estimatif comprennent notamment:

Lot 01 à 04

- Travaux préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente-couverture ;
- Menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD;

Lot 05

- Installation Du Chantier
- Travaux Préparatoires
- Aménagement Extérieur
- Electricité
- Peinture

- Parc A Bétails

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels par lot de l'opération à l'issue des études préalables sont respectivement de :

LOT	DESIGNATION	MONTANT (FCFA)
LOT 1	Réfection et équipement d'un bloc de 03 salles de classe à l'EP de Batié-col	21 069 230
LOT 2	Réhabilitation et équipement d'un bloc de 02 salles et d'un bloc de 03 salles de classe à l'EP de Balig dans la commune de Batié	21 273 028
LOT 3	Réhabilitation et équipement d'un bloc de 05 salles de classe à l'EPB de Batié-carrefour-commune de Batié (phase 2 et finale)	11 000 000
LOT 4	Réhabilitation de deux blocs de salles de classe à l'EPB de Badjeugou dans la Commune de Batié	18 000 000

LOT 5	Réhabilitation et équipement de l'abattoir municipal de Batié avec aménagement d'un parc à bétail	12 000 000
-------	---	------------

4. Allotissement

Les travaux objets de cet AAO sont en 05 lots.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offre est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences avérées dans le domaine des bâtiments et Travaux publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissements Publics, de l'exercice 2022 Ressources transférées (RT).

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service de Passation des Marchés sis au (Rez de chaussé) de la Mairie de Batié, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service de Passation des Marchés sis au (Rez de chaussé) de la Mairie de Batié, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **40 000 F** payable chez le Receveur Municipal de la Commune de Batié .

Cette quittance devra préciser les informations suivantes :

- Le nom du soumissionnaire ;
- Le numéro de l'avis d'appel d'offres ;
- L'objet de l'appel d'offres ;
- Le montant des frais payés ;

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service Technique (Étage) de la Mairie de Batié, au plus tard le **08/02/2022 à 08.00 heures** précises, et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
 N°001/AONO/C-Batié/ CIPM-TBEC /2022 DU 18/01/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE
 CERTAINS EDIFICES PUBLICS DANS LA COMMUNE DE BATIE, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX
 « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois** par lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant le montant forfaitaire en francs CFA pour chaque lot et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres suivant le tableau ci-dessous :

LOT	DESIGNATION	MONTANT (FCFA)	Cautionnement
			provisoire
LOT 1	Réfection et équipement d'un bloc de 03 salles de classe à l'EP de Batié-col	21 069 230	420 000

LOT 2	Réhabilitation et équipement d'un bloc de 02 salles et d'un bloc de 03 salles de classe à l'EP de Balig dans la commune de Batié	21 273 028	420 000
LOT 3	Réhabilitation et équipement d'un bloc de 05 salles de classe à l'EPB de Batié-carrefour-commune de Batié (phase 2 et finale)	11 000 000	220 000
LOT 4	Réhabilitation de deux blocs de salles de classe à l'EPB de Badjeugou dans la Commune de Batié	18 000 000	360 000
LOT 5	Réhabilitation et équipement de l'abattoir municipal de Batié avec aménagement d'un parc à bétail	12 000 000	260 000

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Elles devront en outre respecter les modèles du présent Dossier 'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives ; des offres techniques et financières aura lieu le **08/02/2022 à 9.00 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Batié dans la salle de réunion de la Mairie.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation sera faite selon les critères ci-après définis :

1. Critères éliminatoires

- Etre dans la liste des entreprises suspendues par le MINMAP (Art. 92 a.09 du CMP)
- Absence de la caution de soumission au terme du dépouillement;
- Absence d'une pièce administrative après 48 heures;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Le non-respect de 70 % de critères essentiels ;
- Absenced'un prix unitaire quantifié dans le BPU ainsi que de son sous-détail.

2 Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- Personnels ;
- Visite de site signée par le soumissionnaire accompagnée d'un rapport ;
- Méthodologie d'exécution ;
- Moyens Matériels et logistiques compatible avec le travail à effectuer ;
- Offre financière.
- Capacité financière Supérieur ou égale à 1/3 du coût prévisionnel
- Attestation sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier antérieur

15. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disant et remplissant toutes les capacités techniques requises résultant des critères dits essentiels et éliminatoires du DAO, sera adjudicataire de la présente lettre commande.

NB : Aucun soumissionnaire Ne peut être attributaire de plus de 01 lot

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général (Etage) ou Service Technique (Rez de chaussé) de la Mairie de Batié, dès publication du présent avis.

BATIE le 18 Janvier 2022

Le MAIRE

DOMBU

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000006/AONO/MINEE/CIPM/2022 DU 02 FEVRIER 2022 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DES LOCALITES ETONG, ILOBIE ET NEBALONGMAK (ATAL) DANS L'ARRONDISSEMENT DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : FONDS DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE MINEE, EXERCICE 2022 MAÎTRE D'OUVRAGE: MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , FONDS DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'ELECTRICITÉ DU MINEE (FDSE), EXERCICE 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Fonds de Développement du Secteur de l'Electricité du MINEE (**FDSE**), exercice 2022, le Ministre de l'Eau et de l'Energie, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux d'extension du réseau électrique des localités Etong, Ilobie et Nebalongmak (atal) dans l'Arrondissement de Nitoukou, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux, objet du présent Appel d'Offres est répartie ainsi qu'il suit :

- CONSTRUCTION LIGNE MOYENNE TENSION (MT) MONOPHASEE EXCLUSIVE 1x54 mm² long de 3km430m. Nefante - Ndogbayek (Etong) ;
- 02 POSTES DE TRANSFORMATION MT MONOPHASEE H61 25 KVA 17,32 KV 220 ;
- CONSTRUCTION DE LA LIGNE MIXTE MT/BT MONOPHASEE 1X54mm² / 4x25mm²: LONG DE 3km600m: Ndogba - vers EM Etong ;
- CONSTRUCTION LIGNE BASSE TENSION (BT) MONOPHASEE EXCLUSIVE 4x25 mm² long de 2Km: Avant EM etong – Ilobi ;
- CONSTRUCTION LIGNE BASSE TENSION (BT) MONOPHASEE EXCLUSIVE 4x25 mm² long de 680m: Nebalongmak - vers EP Nebalongmak ;
- PRESTATION DIVERSES.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **cent onze millions huit cent quatre vingt cinq mille quatre cent soixante douze (111 885 472) francs CFA.**

4. Allotissement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres se feront en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine de l'électrification. La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Fonds de Développement du Secteur de l'Electricité du MINEE (**FDSE**), exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3^{ème} étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte N°3T12, BP 70 Yaoundé, Tél : 222 23 00 13, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3^{ème} étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte N°3T12, BP 70 Yaoundé, Tél : 222 23 00 13, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) F.CFA**, représentant les frais d'achat du dossier. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, e-mail, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3^{ème} étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte 3T12, BP 70 Yaoundé, Tél : 222 23 00 13, au plus tard le **09 Mars 2022 à 14 heures précises**, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au Ministère de l'Eau et de l'Energie avec la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000006/AONO/MINEE/CIPM/2022 DU 02 fevrier 2022 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DES VILLAGES POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DES LOCALITES ETONG, ILOBIE ET NEBALONGMAK (ATAL) DANS L'ARRONDISSEMENT DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est fixé à **trois (03) mois**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13). Le montant de cette caution de soumission est de **deux millions deux cent trente huit mille (2 238 000) francs CFA**.

L'absence du cautionnement provisoire conforme au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture des plis, la non-recevabilité de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou d'une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 12 du DAO et valable pendant 30 jours au-delà de la date originelle de validité des offres d'un montant de **deux millions deux cent trente huit mille (2 238 000) francs CFA**.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se passera en un temps et aura lieu le **09 Mars 2022 à 15 heures précises** dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de l'Eau et de l'Energie à Yaoundé –Mvog Ada, nouveau bâtiment annexe.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants **dûment mandatés** et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Critères éliminatoires

1. Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après un délais de 48 heures ;
2. Absence de la caution de soumission ;
3. Fausse déclaration ou pièces falsifiées;
4. Note technique inférieure à 75% de Oui;
5. Absence de la déclaration sur l'honneur du non abandon et de défaillance dans les marchés antérieurs au cours des trois (03) dernières années ;
6. Omission d'un prix unitaire dans l'offre financière.

Critères essentiels

Le système de notation des offres est le mode binaire (oui/non). Seules les soumissions qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à **75%** de oui seront admises à l'analyse financière.*

1. Présentation de l'Offre ;
2. Références de l'entreprise dans les travaux similaires ;
3. Moyens matériels ;
4. Moyens humains de l'entreprise ;
5. Capacité financière à hauteur de 20 millions ;
6. Méthodologie et Plan d'exécution;
7. Visite de site.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre vingt dix (**90**) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables soit au Service des Marchés Publics du MINEE Tél : 222 23 00 13 ou à la Direction de l'Électricité du MINEE B.P 70 Yaoundé, Tél. 222 22 61 83.

Dénonciation

Corruption ou mauvaises pratiques «pour tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques », bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 /699 37 07 48 .

YAOUNDE le 2 Février 2022

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/SPE/CIPM/DG/2022 DU 07 FEVRIER 2022
POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE GARDIENNAGE DES PERSONNES ET DES BIENS A LA
SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM)**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la sécurisation des personnes et des biens de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun, le Directeur Général lance une consultation pour la fourniture des services de gardiennage.

2. Consistance des prestations

- Les prestations objet de la présente consultation, qui visent à assurer la protection des personnes et des biens, consistent en la fourniture des services de gardiennage sur les sites et aux conditions ci-après :
- **a) Le Gardiennage et la surveillance générale par des agents de sécurité, vingt-quatre heures sur vingt-quatre (24h/24) tous les jours (les dimanches et jours fériés inclus), des locaux, magasins, parkings et matériels du siège et des représentations régionales, ainsi que des résidences du Président du Conseil d'Administration, du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint.**
Le service de gardiennage comprend :
- Le service de gardiennage comprend :

N°	Sites	Nombre de vigiles			Talkie-walkie 24h/24
		Garde du jour	Garde de nuit	Chien et Maître-chien de nuit	
1	Direction Générale	3	2	1	1
2	CAMNEWS	1	1	0	0
3	Division Régionale du LITTORAL	1	1	0	0
4	Agence de BUEA	0	1	0	0
5	Agence de NGAOUNDERE	1	1	0	0
6	Agence d'EBOLOWA	1	1	0	0
7	Agence de BERTOUA	1	1	0	0
8	Agence de MAROUA	1	1	0	0
9	Agence de BAFOUSSAM	1	1	0	0
10	Agence de GAROUA	1	1	0	0
11	Agence de BAMENDA	0	1	0	0
12	Pôle de KRIBI	0	1	0	0
13	Résidence PCA	1	1	0	0
14	Résidence DG	1	1	0	0
15	Résidence DGA	1	1	0	0
TOTAL		14	16	1	1

- **b) Le contrôle d'accès permanent et l'exécution des patrouilles périodiques aux alentours et à l'intérieur des sites à sécuriser (contrôle d'accès et identification du personnel, des visiteurs et des véhicules, tenue d'un registre d'enregistrement des visiteurs et des véhicules, ouverture, fermeture et sécurité des portails, etc.).**

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de la prestation est de :

- Tranche ferme : soixante millions (60 000 000) de francs CFA TTC ;
- Tranche conditionnelle : soixante millions (60 000 000) de francs CFA TTC,

- Soit au total **cent vingt millions (120 000 000) de francs CFA TTC**

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux Sociétés et Agences de Sécurité exerçant au Cameroun, dûment agréées par les autorités compétentes pour l'exercice des prestations sollicitées, et répondant aux critères de qualification requis par le Maître d'Ouvrage.

5. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres seront financées par les budgets d'exploitation de la SOPECAM des exercices 2022 et suivants, rubrique 638 ligne 638-F (Frais de Gardiennage et Sécurité).

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté, aux heures et jours ouvrables, auprès du Service des Marchés de la Société de Presse et d'Éditions du Cameroun à Yaoundé, sis Boulevard de l'OUA, Boîte postale 1218, Téléphone (237) 222-30-41-47, Fax : (237) 222-30-43-62, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès de la Direction Générale de la SOPECAM, Service des Marchés, sise boulevard de l'OUA, BP 1218 Yaoundé Tél. (237) 22 30 41 47 - Fax (237) 22 30 43 62, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement dans le compte N° 335 988 ouvert à la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC) en faveur du Compte d'Affectation Spéciale « CAS – ARMP » de la somme non remboursable de **cent cinq mille (105 000) Francs CFA**. Une version électronique est disponible en ligne à l'adresse www.armp.cm

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marqués comme tels et conformément aux prescriptions du DAO, devra parvenir au **Service des Marchés de la Société de Presse et d'Éditions du Cameroun à Yaoundé, sise Boulevard de l'OUA, Boîte postale 1218 Yaoundé** au plus tard le **07 mars 2022 à 12 heures**, heure locale, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- Enveloppe A : Dossier administratif ;
- Enveloppe B : Offre technique ;
- Enveloppe C : Offre financière.

Ces trois (03) enveloppes seront placées à l'intérieur d'une **quatrième** qui devra porter impérativement la seule et unique mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/SPE/CIPM/2022 DU 07 FEVRIER 2022 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE GARDIENNAGE DES PERSONNES ET DES BIENS A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM) ».
(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)

NB : la 4ème enveloppe ne doit porter aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet. Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

9. Délai de Livraison

Les prestations seront exécutées sur le territoire camerounais. La durée d'exécution est de vingt-quatre (24) mois répartis comme suit :

-Tranche ferme : douze (12) mois ;

- Tranche conditionnelle: douze (12) mois.

Ces délais sont à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage pour chaque tranche ou de celle précisée dans ledit ordre de service.

À la fin de la première tranche, le Maître d'Ouvrage procédera à la réception des prestations et délivrera à l'entreprise, une attestation de bonne exécution en cas d'évaluation jugée satisfaisante (plus de 70/100 points à l'issue de l'évaluation des performances). Cette attestation conditionnera le début de la tranche conditionnelle suivante après délivrance d'un ordre de service.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission remboursable produite par un établissement bancaire ou d'assurances de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances du Cameroun (voir liste dans la pièce n°11 du DAO) d'un montant de **deux millions quatre cent mille (2 400 000) francs CFA, valable pendant cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres.**

Les pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, selon le cas, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être en cours de validité, datée de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, selon le cas, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être en cours de validité, datée de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps :

¼ L'ouverture des plis contenant les pièces administratives et les propositions techniques sera effectuée **le 07 mars 2022 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, au siège de la SOPECAM dans la salle de conférence de sa Direction Générale, en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres.

¼ L'ouverture des offres financières se fera à une date déterminée par la Commission Interne de Passation des Marchés après l'évaluation technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant un dossier administratif complet et conforme ainsi qu'une note technique égale ou supérieure au seuil requis qui est de 80%.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée**.

13. Critères d'évaluation

a) Critères éliminatoires

- ¼ Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- ¼ Non-conformité d'une pièce du dossier administratif après expiration du délai de 48h prévu par la réglementation ;
- ¼ Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- ¼ Absence de l'agrément de l'autorité compétente ;
- ¼ Non production d'un extrait du bulletin N°3 du casier judiciaire du promoteur et des personnels clés ;
- ¼ Absence de représentation dans l'une des dix (10) régions du Cameroun ;
- ¼ Présence d'information financière dans l'offre technique ;
- ¼ Note technique inférieure à 80%.

b) Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants :

DÉSIGNATION	NOTE
1) Présentation de l'offre	05
2) Ancienneté	05
3) Références du soumissionnaire au cours des trois (03) dernières années (2018, 2019 et 2020)	25
4) Chiffre d'affaires moyen des exercices 2018, 2019 et 2020	10
5) Qualifications et compétences du personnel clé	25
6) Compréhension des TDR, méthodologie d'exécution et plan de travail	20
7) Moyens techniques et matériels à mettre en place pour l'exécution des prestations.	10
TOTAL	100

L'obtention d'une note technique supérieure ou égale à 80/100 est nécessaire pour accéder à l'analyse financière.

14. Attribution

Le score technique minimum requis est de 80/100. Seules les offres financières des soumissionnaires ayant atteint ou dépassé ce seuil seront ouvertes.

Les propositions seront classées en fonction de leurs scores technique () et financier () combinés après introduction de pondérations (T étant le poids attribué à la Proposition technique et P le poids accordé à la Proposition financière), comme suit :

- = Score définitif
- = montant de l'offre complète, conforme et moins disante ;
- = montant de l'offre considérée ;
- = poids technique = 80% ;
- = poids financier = 20%.

Le maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres ; c'est-à-dire, celui ayant obtenu le score définitif le plus élevé.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, auprès du **Service des Marchés de la Société de Presse et d'Éditions du Cameroun (SOPECAM)** sis à l'Immeuble siège de la SOPECAM, Tél (237) 222-30-41-47 ; (237) 222-30-31-09 ; Fax (237) 222-30-43-62 à Yaoundé, République du Cameroun.

YAOUNDE le 31 Janvier 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NNANA MARIE CLAIRE

PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL INTÉGRÉ CHARI-LOGONE

**AVIS SPECIFIQUE DE PASSATION DE MARCHÉ N°001/AOI-PM/PDRI-CL/CSPM/CCCM-AI/2022 DU 03
FEVRIER 2022 CAMEROUN PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL INTEGRÉ CHARI-LOGONE, PHASE II
AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL TRAVAUX D'AMENAGEMENTS DES PERIMETRES
HYDROAGRIQUES.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
CMR-1001

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

1- Le présent avis d'appel d'offres suit l'avis general de passation des marchés transmis à la BID en novembre 2017 pour publication sur son site internet et publié dans le journal "Cameroon Tribune" du 07 décembre 2017.

2. Consistance des prestations

1- Le Gouvernement du Cameroun a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement afin de couvrir le coût du Projet de Développement Rural Intégré Chari-Logone et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer le paiement du contrat des travaux d'aménagements des périmètres hydroagricoles dans des arrondissements du département du Logone et chari, région de l'Extrême-nord.

Le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à travers l'Unité de Gestion du Projet sollicite des offres sous pli scellé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les travaux d'aménagements hydroagricoles répartis en cinq (05) lots dans le département du LOGONE et CHARI. Le délai de réalisation des travaux est de six mois pour chaque lot.

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

1- La procédure d'appel d'offres sera l'Appel d'Offres International limité aux Pays Membres (AOI-PM) tel que défini dans les Directives pour l'acquisition de Biens, Travaux et Services connexes dans le cadre des Projets financés par la BIsD, Edition d'avril 2019, (les « Directives »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives. Les candidats éventuels sont également invités à prendre connaissance des Clauses 1.18 à 1.21 de ces Directives concernant les règles de la BIsD portant sur les conflits d'intérêt.

6. Financement

MODE DE FINANCEMENT: Shari'ah

FINANCEMENT N°: CMR-1001

7. Consultation du Dossier

Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet au bureau de l'Expert en Passation des Marchés (fanch2010@pdri-cl.org ou infos@pdri-cl.org) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous de 07h30 à 15h30 (heure locale : GMT+1).

8. Acquisition du Dossier

1- Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de cent cinquante mille francs CFA (**150 000 F CFA**). La méthode de paiement sera le dépôt direct dans le compte « CAS-ARMP » n° **10001 06860 975686 60001 - 28** ouvert à la BICEC à cet effet par l'ARMP ou par virement dans le même compte avec pour code **IBAN CM21 10001 06860 975686 60001 - 28**. Après virement et transmission du SWIFT du virement par toute voie (même électronique) le soumissionnaire pourra obtenir le DAO par la même voie d'envoi de la preuve du paiement.

9. Remises des offres

Les offres devront être remises au secrétariat du Coordonnateur qui dispose d'une caisse de dépôt au plus tard le **29 mars 2022 à 14h00 (heure locale GMT+1)**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après la date et l'heure limites de remise des offres sera écartée.

10. Delai de Livraison

N/A

11. Cautionnement Provisoire

Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie de l'offre, pour un montant de dix-sept million sept cent soixante-quinze mille sept cent dix-neuf (17 775 719) francs CFA pour le lot 1, seize million cinq cent quatre-vingt-un mille neuf cent vingt-quatre (16 581 924) francs CFA pour le lot 2, onze million quatre cent soixante-six mille huit cent quarante-quatre (11 466 844) francs CFA pour le lot 3, quatorze million soixante-cinq mille six cent quatre-vingt-dix (14 065 690) francs CFA pour le lot 4, quinze million quatre cent mille vingt-quatre (15 400 024) francs CFA pour le lot 5.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : MINEPAT / UGP PDRI-CL II; Prof. MADI ALI, COORDONNATEUR ; Ancienne SEMRY, BP: 295 Kousseri, Cameroun

12. Recevabilité des Offres

Les offres devront être remises au secrétariat du Coordonnateur qui dispose d'une caisse de dépôt au plus tard le 29 mars 2022 à 14h00 (heure locale GMT+1).

La grande enveloppe devra porter la mention : APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL LIMITE AUX PAYS MEMBRES N°001 /AOI-PM/PDRI-CL/CSPM/CCCM-AI/2022 du 03/02/2022 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENTS DES PERIMETRES HYDROAGRIQUES DANS LE DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI. "A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DEPOUILLEMENT"

13. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous le **29 mars 2022 à 14h30**.

14. Critères d'évaluation

N/A

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

N/A

17. Renseignements Complémentaires

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : MINEPAT / UGP PDRI-CL II; Prof. MADI ALI, COORDONNATEUR ; Ancienne SEMRY, BP: 295 Kousseri, Cameroun

Tel/Fax: +237 222 41 44 50; Mobile: +237 696 370 167

Courriel électronique : infos@pdri-cl.org ou madi838@pdri-cl.org ou fanch2010@pdri-cl.org ou fanch2020@yahoo.fr

Site internet : www.pdri-cl.org

KOUSSERI le 3 Février 2022

Le COORDONNATEUR

MADI ALI

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/MINESEC/CIPM/2022 DU 31 JAN 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC PEDAGOGIQUE DE QUATRE (04) SALLES DE CLASSE ET DEUX (02) SALLES SPECIALISEES + BUREAUX + TOILETTES + TABLES BANCS AU LYCEE DE NYOM, REGION DU CENTRE, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE I (PHASE 1).FINANCEMENT : BIP 2022 ;IMPUTATION : 56 25 105 01 561733 433.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 25 105 01 561733 433

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget programme 2022, le Ministre des Enseignements Secondaires lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert, pour **les travaux de construction d'un bloc pédagogique de quatre (04) salles de classe et deux (02) salles spécialisées + bureaux + toilettes + tables bancs au Lycée de Nyom, Région du Centre, Département du Mfoundi, Arrondissement de Yaoundé I (phase 1).**

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de cet Appel d'Offres comprennent notamment :

- Travaux préparatoires et études ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente-couverture ;
- Menuiserie métallique ;
- Menuiserie bois-aluminium et vitrerie;
- Electricité ;
- Peinture ;
- Plomberie et revêtement ;
- Aménagements extérieurs et VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux issus des études préalables est de **FCFA TTC 75 000 000 (Soixante-quinze millions) de francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des bâtiments.

La participation des entreprises sous forme de groupement est admise conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2022, sur la ligne d'imputation budgétaire **56 25 105 01 561733 433.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier **physique** d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère des Enseignements Secondaires - Direction des Ressources Financières et Matérielles, **Service des Marchés Publics, bâtiment « C » porte 813, Tél. : 222 23 43 59, et la version électronique sur les plateformes COLEPS et PRIDSOFT aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent Avis.**

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Ministère des Enseignements Secondaires, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du Budget, **Service des Marchés Publics bâtiment « C » porte 813, Tél. : 222 23 43 59**, dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de **FCFA 55 000 (cinquante-cinq mille Francs CFA)**, représentant les frais d'achat du Dossier.

Il est également possible d'obtenir le DAO par **téléchargement gratuit sur les plateformes COLEPS et PRIDSOFT disponibles aux adresses sus indiquées pour la version électronique**. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur les plateformes et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé au Ministère des Enseignements Secondaires, « Bâtiment C » porte **813** au plus tard le **07 / 03 / 2022 à 13 heures**, et devra porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05 /AONO/MINESEC/CIPM/2022 DU 31 / 01 / 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC PEDAGOGIQUE EN R+1 DE QUATRE (04) SALLES DE CLASSE ET DEUX (02) SALLES SPECIALISEES + BUREAUX + TOILETTES + TABLES BANCS AU LYCEE DE NYOM, REGION DU CENTRE, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE I (PHASE 1). A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est de **cent vingt (120) Jours**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer lesdits travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de FCFA 1 500 000 (Un million cinq cent mille Francs CFA), établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministre chargé des finances.

Le délai de **validité de cette caution est de trente (30) jours** au-delà du délai de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites **en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...etc.)**, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement **dater de moins de trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministre chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **07 / 03 / 2022 à 14 heures** dans la Salle des Conférences du MINESEC, par la Commission Interne de Passation de Marchés du MINESEC siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du Dossier.
Cette ouverture se fera en un temps.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

A/ Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Dossier administratif incomplet ou pièce administrative non conforme 48 H après l'ouverture des offres ;
- Délai d'exécution supérieur à celui prescrit (**supérieur à 120 jours**) ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ou d'une pièce de l'offre financière;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon des marchés au cours des 5 dernières années;
- Présence dans la liste des entreprises ayant abandonné l'exécution des marchés (MINMAP) ;
- Non satisfaction de la qualité du personnel ;
- Non satisfaction des moyens logistiques ;
- Non satisfaction de **5** oui / **7** des critères essentiels ;
- Non-respect du format de fichier des offres, pour la soumission en ligne;
- Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS, pour la soumission en ligne;

B/ Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires (construction des bâtiments);
- Attestation et rapport de visite du site signés sur l'honneur par le soumissionnaire (accompagnés des photographies du site) ;
- Attestation de capacité financière **supérieure ou égale à 50 000 000 (Cinquante millions) francs CFA** délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréée par le MINFI ;
- Méthodologie générale d'exécution;
- Cahier des Clauses Administratives Particulières paraphé à chaque page et signé à la dernière avec la mention manuscrite « **lu et approuvé** »

Cette évaluation se fera suivant le mode binaire (**oui** ou **non**) avec un minimum acceptable d'au moins **5 oui / 7** de l'ensemble des critères essentiels pris en compte.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre jugée la moins disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, ayant satisfait à **100%** des critères éliminatoires et au moins **5 oui / 7** des critères essentiels.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Ministère des Enseignements Secondaires - Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du Budget, **Service des Marchés Publics**, bâtiment « C » porte 813, Tél. : 222 23 43 59 ou en ligne sur les plateformes COLEPS ou PRIDSOFT aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>., au moins quatorze (14) jours avant la date limite de dépôt des offres.

Assistante technique

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème technique ou lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation de tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48. **CONAC : 1517.**

YAOUNDE le 31 Janvier 2022

Le *MINISTRE*

NALOVA LYONGA

COMMUNE DE KOUOPTAMO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CK/SG/CIPM/2022 DU 04/02/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE, DEUX (02) BLOCS LATRINES A SIX (06) COMPARTIMENTS ET DEUX (02) FORAGES SOLAIRES A L'ECOLE PUBLIQUE DE BUEA ET GBPS NJINGOUMBE ; D'UN (01) BLOC MATERNEL, UN (01) BLOC LATRINE A SIX (06) COMPARTIMENTS ET UN (01) FORAGE SOLAIRE A L'ECOLE MATERNELLE DENJITAPON DANS LA COMMUNE DE KOUOPTAMO DEPARTEMENT DU NOUN. « PROCÉDURE D'URGENCE » FINANCEMENT FEICOM EXERCICE 2021 ET SUIVANT

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de KOUOPTAMO, Autorité contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction de deux (02) blocs de deux (02) salles de classe, deux (02) blocs latrines à six (06) compartiments et deux (02) forages solaires à l'École Publique de BUEA et GBPS NJINGOUMBE ; d'un (01) bloc maternel, un (01) blocs latrine à six (06) compartiments et un (01) forage solaire à l'École Maternelle de NJITAPON dans la Commune de KOUOPTAMO Département du NOUN.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent appel d'offres comprennent les corps d'état prévus au cadre du devis quantitatif et estimatif.

3. Cout Prévisionnel

Lot	Lieux d'exécution	Détail des activités et montant par lot	Prévisionnel par lot
	- École publique de BUEA ; -GBPS de NJINGOUMBE:	- Un bloc de deux salles de classes à 22 750 000 CFA; - Un bloc latrine à 06 compartiments à 3 500 000 FCFA;	81 000 000
	- Ecole maternelle de NJITAPON	- Un bloc maternel à 25 000 000 FCFA. - Un bloc latrine à 06 compartiments à 3 500 000 FCFA;	
	- Ecole publique de BUEA ; -GBPS de NJINGOUMBE; - Ecole maternelle de NJITAPON	- Un forage solaire avec mini AEP et réservoir en béton armé à 20 000 000 FCFA;	60 000000
			141 000 000

4. Allotissement

Lot	Lieux d'exécution	Détail des activités et montant par lot
	- École publique de BUEA ; -GBPS de NJINGOUMBE:	- Un bloc de deux salles de classes à 22 750 000 CFA; - Un bloc latrine à 06 compartiments à 3 500 000 FCFA;
	- Ecole maternelle de NJITAPON	- Un bloc maternel à 25 000 000 FCFA. - Un bloc latrine à 06 compartiments à 3 500 000 FCFA;
	- Ecole publique de BUEA ; -GBPS de NJINGOUMBE; - Ecole maternelle de NJITAPON	- Un forage solaire avec mini AEP et réservoir en béton armé à 20 000 000 FCFA;

N.B : Un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un lot

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais.

La participation des entreprises sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre du groupement ressortent clairement dans l'accord de groupement.

6. Financement

Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont financés par le Budget 2021 et suivant du FEICOM.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à l'Hôtel de ville de KOUOPTAMO, (Secrétariat Général) Tél : 699 94 74 37 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à l'Hôtel de ville de KOUOPTAMO, (Secrétariat Général) Tél : 699 94 74 37 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **cent mille (100000) FCFA** représentant les frais d'achat du dossier, payable à la Recette municipale de KOUOPTAMO.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir complet au Secrétariat Général de la Mairie de KOUOPTAMO, Tél : 699 94 74 37 au plus tard le **04/02/2022 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

**"AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 03/AONO/CK/SG/CIPM/2022 DU 2022 du 04/02/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02)
BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE, DEUX (02) BLOCS LATRINES A SIX (06) COMPARTIMENTS ET
DEUX (02) FORAGES SOLAIRES A L'ECOLE PUBLIQUE DE BUEA ET GBPS NJINGOUMBE ; D'UN (01) BLOC
MATERNEL, UN (01) BLOC LATRINE A SIX(06) COMPARTIMENTS ET UN (01)FORAGE SOLAIRE A L'ECOLE
MATERNELLE DE NJITAPON DANS LA COMMUNE DE KOUOPTAMO DEPARTEMENT DU NOUN»
« PROCEDURE D'URGENCE »
(A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DEDEPOUILLEMENT)**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

Ce délai court à compter de la date de la notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution dont le montant par lot est spécifié au point 4 de l'avis d'Appel d'Offres.

Cette caution devra être établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du présent DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Lot	Lieux d'exécution	Détail des activités et montant par lot	Prévisionnel par lot	Montant Caution	Délai d'exécution
	- École publique de BUEA ; -GBPS de NJINGOUMBE:	- Un bloc de deux salles de classes à 22 750 000 CFA; - Un bloc latrine à 06 compartiments à 3 500 000 FCFA;	81 000 000	1 620 000	03 mois
	- Ecole maternelle de NJITAPON	- Un bloc maternel à 25 000 000 FCFA. - Un bloc latrine à 06 compartiments à 3 500 000 FCFA;			
	- Ecole publique de BUEA ; -GBPS de NJINGOUMBE; - Ecole maternelle de NJITAPON	- Un forage solaire avec mini AEP et réservoir en béton armé à 20 000 000 FCFA;	60 000000	1 200000	03 mois
			141 000 000	2 820 000	

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant conforme à l'article 6 valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en deux phases, à savoir : l'ouverture des pièces administratives (1ère phase) et l'ouverture des offres techniques et financières (2ème phase).

L'ouverture des pièces administratives aura lieu le **26 FEV 2022 à partir de 11, heure** locale, par la Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de KOUOPTAMO, dans la salle de réunion de l'Hôtel de ville.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture, Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse des offres techniques et seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note minimale de 80% seront invités à y assister.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera suivant les critères dits éliminatoires, puis suivant les critères dits essentiels selon le système binaire (oui ou non).

a. Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Présence de documents falsifiés dans le dossier de soumission, ou de fausse déclaration;
- Note technique inférieure à 80% de l'ensemble des critères ;
- Absence d'une pièce non régularisée dans quarante-huit heures (48h) hors mis la caution de soumission. ;
- Absence d'une capacité financière d'au moins **cinquante (50) millions FCFA** ;
- Figurer dans la liste des Entreprises exclues de la commande publiques ;
- Absence d'attestation sur l'honneur de non-abandon de chantier ;

b. Critères essentiels (10 critères)

- Références générales de l'entreprise oui/non
- Présence d'un rapport de visite des sites oui/non
- Capacité financière de l'entreprise oui/non
- Nombre et qualification du personnel de chantier oui/non
- Nombre et qualité du matériel de chantier oui/non
- Organisation, méthodologie, et planning d'exécution des travaux oui/non

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire remplissant les conditions énoncées aux points 22.1, 22.2 et 22.3 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Secrétariat Général de la Commune de KOUOPTAMO.

FOKOUE le 4 Février 2022

Le MAIRE

OUSMANOU

COMMUNE DE GOULFEY

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONN° 005/DC/AC/CIPM-GF/ AG/2022 DU 01/02/2022 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AUX C.S.I DE GOULFEY, HILELE, GOULFEY GANA ET MARA, COMMUNE DE GOULFEY, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI.

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de TExercice 2022, le Maire de la Commune de Goulfey. Maître d'Ouvrage, Autorité Contractante, lance un avis de Consultation pour l'Equipement en matériel médical AUX C.S.I DE GOULFEY, HILELE, GOULFEY GANA ET MARA . Commune de Goulfey, Département du Logone et Chari.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Marché comprennent :

1	Boite de petite chirurgie complète
2	Boite d'accouchement complète
3	Table de consultation en inox
4	Table d'accouchement 2 parties inox l680x750x800m
5	Matelas de lit d'hospitalisation en skay
6	Lit d'hospitalisation relève bustacier laque
7	Tensiomètre AVstéthoscope
8	Chariot à pansement acier laqué 3étages roulant
9	Escabeau à 2 marches alphiapharma
10	TTiermomètre électronique digital
11	Bassin de lit avec couvercle
12	Plateau en inox 25x280x30
13	Potence porte perfà 5 branches surroulette double galet
14	Ostoscope3 spéculum
15	Urinoir en inox femme
16	Urinoir en inox homme
17	Pèse bébé mediconsult poids maximum 15 kgs graduation 50
18	Balance électrique 30 K 3L aura instrument de mesure
19	Microscope mixteavec assessoires
20	Table bureau de l40x70x75cm en bois dur
21	Chaise de bureau en bois durs
22	Table bureau deux tiroirs en bois dur
23	Chaise visiteur en toile sans accoudoirs piétinement simple en fer
24	Chaise en sapeli cuir ou tissu réf. ARC220
25	Classeur métallique à deux battants plus 3 étagères
26	Poubelle 10 L
27	Stéthoscope médical Httmann classic

	Blouse blanche longue 100% coton ; pièce
	Réfrigérateur de SOL à 01 porte.

3. Cout Prévisionnel

Coût prévisionnel 8 000 000 (Huit millions) F CFA

4. Allotissement

NB. Un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un lot.

5. Participation et origine

La participation à cet appel à ta concurrence est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le Territoire National.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2022 sur la ligne d'Imputation Budgétaire

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté au service de la passation des Marchés à la Commune de Goulfey dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au service de la passation des Marchés à la Commune de Goulfey dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de (50 000) francs CFA , payable à ta recette municipale de Goulfey.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service de la Passation des Marchés de la Commune de Goulfey contre récépissé, au plus tard le 22/02/2022 à 10 Heures et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION

N° 005/DC/AC/CIPM-GF/ AG/2022 DU 01/02/2022 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AUX C.S.I DE GOULFEY, HILELE, GOULFEY GANA ET MARA, COMMUNE DE GOULFEY, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de la livraison desdites fournitures prévu par le Maître d'Ouvrage est de deux (02) mois.

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à la Commune de Goulfey (Service de la Passation des Marchés) aux dates et heure fixées dans la Demande de Cotation, Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres Le, 22/02/2022 à 10 heures

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance de dépouillement par la Commission Interne de Passation des Marchés de Goulfey,



en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées ci-dessous.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 22/02/2022 à 11 heures
Lieu d'ouverture des plis	Salle de Dépouillement de la Commune de Goulfey à Goulfey.

14. Critères d'évaluation

11 Critères d'évaluation

t. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront notamment sur :

1. L'absence d'une pièce dans le dossier administratif;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

N/A

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Commune de Goulfey à Goulfey dès publication du présent avis.

«Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un sms aux num suivants: 673 20 57 25/699 37 07 48.

GOULFEY le 2 Février 2022

Le MAIRE

BARKA MAHAMAT

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000007/AONO/MINEE/CIPM/2022 DU 02 FEVRIER 2022
POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU CENTRE DE POMPAGE DE LA CAMWATER DE
MBADOUMOU1, ARRONDISSEMENT DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU
CENTRE.FINANCEMENT : FONDS DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE MINEE,
EXERCICE 2022MAÎTRE D'OUVRAGE: MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE**

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , FONDS DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'ELECTRICITÉ DU MINEE
(FDSE), EXERCICE 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Fonds de Developpement du Secteur de l'Electricité du MINEE (**FDSE**), exercice 2022, le Ministre de l'Eau et de l'Energie, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux d'électrification du centre depompage Camwater de Mbadoumou1, Arrondissement de Bikok, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux, objet du présent Appel d'Offres est répartie ainsi qu'il suit :

- Construction d'une ligne moyenne tension (MT) ;
- Construction d'une ligne mixte (MT/BT) triphasée 1X34, 4mm² et 3x70mm² + NP+2EP en câble pré-assemblé ;
- Poste de transformation MT triphasée ;
- Prestations diverses.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **quatre vingt dix neuf millions trois cent cinquante quatre mille six cent quarante (99 354 640) francs CFA.**

4. Allotissement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres se feront en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine de l'électrification. La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Fonds de Developpement du Secteur de l'Electricité du MINEE (**FDSE**), exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3^{ème} étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte N°3T12, BP 70 Yaoundé, Tél : 222 23 00 13, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3^{ème} étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte **N°3T12, BP 70** Yaoundé, **Tél : 222 23 00 13**, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) F.CFA**, représentant les frais d'achat du dossier. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, e-mail, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3^{ème} étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte 3T12, BP 70 Yaoundé, **Tél : 222 23 00 13**, au plus tard le **09 mars 2022 à 14 heures précises**, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au Ministère de l'Eau et de l'Energie avec la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000007/AONO/MINEE/CIPM/2022 DU 02 fevrier 2022 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU CENTRE DE POMPAGE DE LA CAMWATER DE MBADOU MOU1, ARRONDISSEMENT DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est fixé à **trois (03) mois**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°12). Le montant de cette caution de soumission est de **un million neuf cent quatre vingt sept mille (1 987 000) francs CFA**.

L'absence du cautionnement provisoire conforme au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture des plis, la non-recevabilité de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou d'une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 12 du DAO et valable pendant 30 jours au-delà de la date originelle de validité des offres et le montant est de **un million neuf cent quatre vingt sept mille (1 987 000) francs CFA**.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se passera en un temps et aura lieu le **09 mars 2022 à 15 heures précises** dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de l'Eau et de l'Energie à Yaoundé –Mvog Ada, nouveau bâtiment annexe.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Critères éliminatoires

1. Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après un délai de 48 heures ;
2. Absence de la caution de soumission ;
3. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
4. Note technique inférieure à 75% de Oui ;
5. Absence de la déclaration sur l'honneur du non abandon et de défaillance dans les marchés antérieurs au cours des trois (03) dernières années ;
6. Omission d'un prix unitaire dans l'offre financière.

Critères essentiels

Le système de notation des offres est le mode binaire (oui/non). Seules les soumissions qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à **75%** de oui seront admises à l'analyse financière.

1. Présentation de l'Offre ;
2. Références de l'entreprise dans les travaux similaires ;
3. Moyens matériels ;
4. Moyens humains de l'entreprise ;
5. Capacité financière à hauteur de 20 millions ;
6. Méthodologie et Plan d'exécution ;
7. Visite de site.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre vingt dix (**90**) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables soit au Service des Marchés Publics du MINEE Tél : 222 23 00 13 ou à la Direction de l'Électricité du MINEE B.P 70 Yaoundé, Tél. 222 22 61 83.

Dénonciation

Corruption ou mauvaises pratiques «pour tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques », bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 /699 37 07 48 .

YAOUNDE le 2 Février 2022

Le *MINISTRE*

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

COMMUNE DE YABASSI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002/AONO/CY/DN/CIPM/2022 DU 03 FÉVRIER 2022 POUR L'INSTALLATION DES LAMPADAIRES
SOLAIRES DANS CERTAINS VILLAGES DE LA COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NICAM
REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU
CAMEROUN, EXERCICE 2022**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2022, le Maire de la Commune de YABASSI lance un APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES DANS CERTAINS VILLAGES DE LA COMMUNE DE YABASSI.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont détaillés dans le cadre du devis quantitatif et estimatif.

LOCALITE
BANYA I
BONABEKE
NLONTOKA
NDOGBELE
MASSOUMBOU PLANTATION
LAMBA

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **49 000 000 (Quarante-neuf millions) Francs CFA**

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises camerounaises de bonne moralité. Ces entreprises devront être techniquement et financièrement capables pour la réalisation des travaux d'énergie solaire.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2022 Cameroun, sur la ligne d'imputation budgétaire

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Mairie de YABASSI.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de YABASSI, dès publication du présent Avis et après versement d'une somme non remboursable de **Soixante Quatre mille (64 000) FCFA** Payable à la recette municipale.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées au verso, doit parvenir à la Mairie de YABASSI sous pli fermé au plus tard le **24 février 2022 à 11 heures**, heures locales et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002/AONO/DN/CY/CIPM/2022 DU 3 Février 2022
POUR L'INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES DANS CERTAINS VILLAGES DE LA COMMUNE DE YABASSI
NXAM REGION DU LITTORAL.
. Financement : Budget d'Investissement Public
<< A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement >>**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de **Cinq (05) mois** à compter de la date de l'ordre de service pour le démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre, le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est de Neuf **Cent Quatre-vingt mille (940 000) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de Procédure. Les pièces doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non respect des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **24 février 2022 à 12 heures** et se fera en un (01) temps, par la Commission interne de Passation des Marchés Publics de la commune de YABASSI, dans la salle de réunion de la Mairie de YABASSI. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette ouverture, s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- La non-exécution d'un marché antérieur.
- Absence de la caution de soumission ;
- La non-exécution d'un projet similaire d'un montant 25 000 000
- Offre Financière incomplète pour absence de :

Lettre de soumission ;
D'un prix unitaire quantifié;

- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin)
- Absence de l'attestation de visite du site, du rapport avec une photo couleur montrant une place de 1a localité ressortant
- Offre Technique incomplète pour absence de:

La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années sur la liste des entreprises défailtantes établies par l'ARMP/MINMAP;

- Un Conducteur des travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres,
- De rubrique « organisation, méthodologie et planning ;
- Note inférieure à 15/19

Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- le personnel d'encadrement (09 rubriques) oui/non
- la disponibilité du matériel (02 rubriques) oui/non
- les références de l'entreprise (02 rubriques) oui/non
- l'organisation et la compréhension du projet (03 rubriques) oui/non
- la présentation des offres (03 rubriques) oui/non

Le non-respect d'au moins 15/19 des rubriques entraîne l'élimination de l'offre conformément aux grilles d'évaluation.

15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (hors taxes) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier de consultation des offres remplissant les capacités techniques et financières requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de YABASSI et à la Délégation de l'Eau et de l'Energie du Nkam à Yabassi

Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de malfaçons ou dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.

YA

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°0002/DC/CIPM/MINAS/2022 DU 04 FEVRIER 2022 POUR ACQUISITION DES EQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES DE VISIOCONFERENCES POUR LES SERVICES DECONCENTRES DU MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES FINANCEMENT : BIP/MINAS/2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 42 179 03 34 00 10 524211.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'**acquisition des équipements et accessoires de visioconférences pour les services déconcentrés**, le Ministre des Affaires Sociales, Autorité Contractante, lance un avis de demande de consultation pour une demande de cotation.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente demande de consultation pour une demande de cotation visent la fourniture et l'installation des équipements et accessoires de visioconférence suivants:

- Dix (10) ordinateurs portables complet ;
- Dix (10) onduleurs ;
- Dix (10) modems USB/WIFI 3G
- Vingt (20) rallonges multiprises ;
- Dix (10) vidéoprojecteurs
- Dix (10) écouteurs audio

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **F CFA 17 000 000 TTC**

4. Allotissement

La présente demande de consultation pour une demande de cotation est constituée d'un (01) seul lot.

5. Participation et origine

La participation à la demande de consultation pour une demande de cotation est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et en règle de leurs obligations administratives et fiscales.

6. Financement

Les prestations objet de la présente consultation sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Affaires Sociales 2022 sous l'imputation budgétaire 56 42 179 03 34 00 10 524211.

7. Consultation du Dossier

La demande de consultation pour une demande de cotation physique peut être consultée par les soumissionnaires aux heures ouvrables auprès du Ministère des Affaires Sociales - Direction des Affaires Générales ; Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance ; **Service des Marchés Publics, Porte 24 - Téléphone : 2 22 22 98 11**. La version électronique est disponible sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dès publication de la présente Demande au **Service des Marchés Publics ; Porte 24**, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **trente mille (30.000) Francs CFA** dès publication du présent avis.

Il est également possible d'obtenir le Dossier de Cotation par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DC.

9. Remises des offres

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 Mo pour l'Offre Administrative ;
- 15 Mo pour l'Offre Technique ;
- 5 Mo pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

L'offre comportant les pièces administratives, les propositions techniques et financières rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels doit être déposée au Ministère des Affaires Sociales ; Direction des Affaires Générales ; Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance ; Service des Marchés Publics, Porte 24 au plus tard le **17 mars 2022 , à 14 heures** précises, heure locale, elle devra porter la mention suivante :

« Demande de Cotation N°0002/DC/CIPM/MINAS/2022 du 04 février 2022 acquisition des équipements et accessoires de visioconférences pour les services déconcentrés du Ministère des Affaires Sociales. Financement : BIP/MINAS/2022.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Trente (30) jours à compter de la date de notification de l'ordre de démarrer l'exécution des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances dont le montant est de : **trois cent quarante mille (340 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au Règlement Particulier de Demande de Cotation. Toute offre non-conforme aux prescriptions de la présente demande de consultation pour une demande de cotation sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis qui se fera en un temps aura lieu le **17 mars 2022 à 15 heures** dans la salle de Conférences du Ministère des Affaires Sociales par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

Le système d'évaluation des offres portera sur les critères ci-dessous :

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires de la Demande de Cotation sont les suivants :

- Fausses déclarations ou pièces falsifiées;
- Absence ou non-conformité au-delà du délai supplémentaire des 48 heures accordées, le cas échéant d'une pièce du dossier administratif;
- Absence de caution de soumission ;
- Absence de délai de livraison dans la lettre de soumission ;
- Absence de prospectus et fiche technique d'une fourniture dans le dossier technique ;
- Conformité aux spécifications techniques inférieure à 70 % de Oui;
- Présence sur la liste des entreprises défaillantes établie annuellement par le Ministre chargé des marchés publics ;
- Capacité financière inférieure à FCFA **10 000 000** (dix millions) ;
- Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS pour la soumission des offres en ligne;
- Non-respect des formats des fichiers requis pour la soumission des offres en ligne.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire ayant proposé une offre technique conforme aux spécifications du dossier de demande de cotation et dont l'offre financière est jugée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Affaires Sociales ; Direction des Affaires Générales ; Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance ; **Service des Marchés Publics (Téléphone : 2 22 22 98 11)** ou **en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.**

N.B : « POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION, BIEN VOULOIR APPELER OU ENVOYER UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS : 673 20 57 25/ 699 37 07 48 ».

YAOUNDE le 4 Février 2022

Le *MINISTRE*

NGUENE NÉE KENDECK PAULINE IRÈNE

COMMUNE DE BANGOU

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS02./DC/ CIPM/SPM/C-MASSANGAM/2022
04/02/2022 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AVEC BUREAU
DIRECTEUR, ÉQUIPÉES DE SOIXANTE(60) TABLES BANCS ET LA RÉALISATION D'UN BLOC LATRINE À
TROIS (03) COMPARTIMENTS À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE MAGNITKOM DANS LA COMMUNE DE
MASSANGAM, DÉPARTEMENT DU NOUN. RÉGION DE L'OUEST. FINANCEMENT :COMMUNE DE
MASSANGAM / PNDP**

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe avec bureau directeur, équipées de soixante(60) tables bancs et la réalisation d'un bloc latrine à Trois (03) compartiments à l'école publique de Magnitkom dans la commune de MASSANGAM, Département du Noun. Région de l'Ouest.

2. Allotissement

Lot unique.

3. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant : BATIMENTS.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations.

4. Financement

Financement :Commune de MASSANGAM / PNDP.

5. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de MASSANGAM (Service des marchés) Autorité Contractante, Maître d'Ouvrage,à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter les dits travaux.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré gpt.uitcment à la Mairie de MASSANGAM (Service des marchés), et au PNDP Ouest, à partir du **04/02/2022** Pendant les jours ouvrables, entre 08 heures et 15 heures 30 minutes, dès publication du présent Avis.

7. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée à Monsieur le Maire de la Commune de MASSANGAM, Autorité Contractante, et sera déposée à la Mairie de MASSANGAM.

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée, avant la date et heure fixée suivante:

Date limite de réception des offres **24/02/2022 à 10 heures.**

Lieu dépôt des offres Mairie de MASSANGAM (Service des marchés)

L'enveloppe cachetée portera la mention :

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS

02./DC/ CIPM/SPM/C-MASSANGAM/2022 04/02/2022 Travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe avec bureau directeur, équipées de soixante(60) tables bancs et la réalisation d'un bloc latrine à Trois (03) compartiments à l'école publique de Magnitkom dans la commune de MASSANGAM, Département du Noun. Région de l'Ouest.

8. Délai de Livraison

Délai d'Exécution (en jours calendaires) 90 Jours.

9. Recevabilité des Offres

Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

10. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de MASSANGAM, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent.

Date et heure d'ouverture des plis **24/02/2022 à 11 heures**

Lieu d'ouverture des plis Mairie de MASSANGAM.

11. Attribution

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès verbal de la séance d'ouverture des plis.

MASSANGAM le 4 Février 2022

Le MAIRE

MFOPOU ABOUBAKAR

COMMUNE DE YABASSI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°003/AONO/CY/DN/CIPM/2022 DU 3 FÉVRIER 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES
FORAGES A NKONGMALANG (MABOM) ET A MANGOULE (ENTREE NJENG) DANS LA COMMUNE DE
YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM- REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2022**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2022, le Maire de la commune de Yabassi lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation DES FORAGES A NKONGMALANG (MABOM) ET A MANGOULE (ENTREE NJENG) DANS LA COMMUNE DE YABASSI.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :

- La mobilisation de la ressource en eau,
- Equipement complet du forage
- Développement et essai de débit,
- Construction de la superstructure et installation de la pompe
- Construction d'une clôture de sécurité au modèle courant
- Construction d'une fosse, émissaire des eaux usées
- Animation et formation d'un artisan réparateur.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **seize millions (16 000 000) francs CFA.**

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun, justifiant de bonnes aptitudes en matière de travaux de construction des forages.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2022 de la République du Cameroun, sur la ligne d'imputation budgétaire

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Préfecture de Yabassi.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de Yabassi, dès publication du présent Avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) FCFA** Payable à la recette municipale de Yabassi.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devraient parvenir à la Mairie de YABASSI sous pli fermé au plus tard le **24 Février 2022 à 11 heures**, heures locales et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°003/AONO/CY/DN/CIPM/2022 DU 3 Février 2022
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES A NKONGMALANG (MABOM) ET A MANGOULE
(ENTREE NJENG) DANS LA COMMUNE DE YABASSI
-DEPARTEMENT DU NKAM- REGION DU LITTORAL.
. Financement : Budget d'Investissement Public
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois à compter de la notification de l'ordre de service pour le démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est de **320 000 (Trois cent vingt mille mille) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **24 Février 2022** à 12 heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Yabassi, dans la salle de réunion de la Mairie de YABASSI. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de l'attestation de visite du site avec une photo couleur montrant une place de la localité ressortant le nom sur une plaque ;
- La non-exécution d'un marché antérieur.
- Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;

Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- la présentation des offres (03 rubriques) oui/non
- les références de l'entreprise (03 rubriques) oui/non
- le personnel d'encadrement (10 rubriques) oui/non
- Organisation-planning-méthodologie (06 rubriques) oui/non
- la disponibilité du matériel (02 rubriques) oui/non

Le non respect d'au moins 17/24 des rubriques entraîne l'élimination de l'offre conformément aux grilles d'évaluation.

15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (hors taxes) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et remplissant les capacités techniques et financières requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de YABASSI et à la Délégation Départementale de l'Agriculture et du Développement Rural du Nkam à Yabassi.

Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.

YABASSI le 3 Février 2022

Le MAIRE

EBA JEAN MIRABEAU

COMMUNE DE GUIDER

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°06/AONO-PU/RN/D42/C-GDER/SCPM/CIPM/2022 DU 01/02/2022 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DE
RÉSEAU D'EAU POUR L'ALIMENTATION DE LA CITÉ MUNICIPALE ET DE L'HÔTEL DE VILLE DE GUIDER
FINANCEMENT ; BIP MINEE, EXERCICE 2022 IMPUTATION : 56 32 138 01 64 15 12 28 11**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINEE
IMPUTATION
56 32 138 01 64 15 12 28 11

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public 2022, le Maire de la Commune de Guider, Maître d'Ouvrage, lance, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux d'extension de réseau d'eau pour l'alimentation de la cité Municipale et de l'hôtel de ville de Guider.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent entre autres :

Les travaux préliminaires et terrassement ;

L'extension de réseau d'alimentation en eau potable ;

La canalisation pour branchement domestique ;

Les poses.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de trente-six millions sept cent mille (36 700 000) FCFA.

4. Allotissement

Les travaux sont libellés en lot unique

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des Travaux Publics et plus particulièrement de l'Eau et de l'Energie.

6. Financement

Les travaux sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEE, Exercice 2022 ligne 56 32 138 01 64 15 12 28 11.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service Communal de Passation des Marchés de la Commune de Guider dès Publication du présent avis d'Appel d'offres. Tel : 697 35 95 53 / 698 66 43 02

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service Communal de Passation des Marchés publics de Guider, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de soixante mille (60 000) francs CFA, payable au guichet de la recette de la Commune de Guider.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service Communal de Passation des marchés de Guider, le 22/02/2022 à 10 Heures au plus tard et devra porter la mention :

**"APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°06/AONO-PU/RN/D42/C-GDER/SCPM/CiPM/2022 DU 01/02/2022**

**POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DE RÉSEAU D'EAU POUR L'ALIMENTATION DE LA CITÉ MUNICIPALE
ET DE L'HÔTEL DE VILLE DE GUIDER"**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 2% du coût prévisionnel TTC soit sept cent trente-quatre mille (734 000) FCFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requis devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir :

l'ouverture des offres administratives, techniques et financières qui aura lieu le 22/02/2022 à 11 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Guider dans la salle de réunion de ladite Commune. Les soumissionnaires désireux peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1.critères éliminatoires Il s'agit de :

1	Dossier Administratif incomplet après délai pour se conformer
---	---

2	Fausse déclaration ou pièces falsifiées
3	Offre financière incomplète/absence d'un prix unitaire quantifié
4	Non obtention d'au moins 70% des critères essentiels
5	Absence caution de soumission
6	Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon d'au moins un marché

Les critères essentiels porteront sur :

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Situation financière de l'entreprise	oui/non
2	Expérience de trois dernières années du soumissionnaire dans les travaux similaires	oui/non
3	Expérience du personnel d'exécution	oui/non
4	Matériel et équipements à mobiliser	oui/non
5	Propositions technique (organisation, planning etc...)	oui/non
6	La justification de l'acceptation des conditions du CCTP	oui/non
7	Présentation des offres	oui/non

15. Attribution

Il sera considéré les montants hors taxes à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les conditions administratives et techniques requises et dont l'offre financière est évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt -dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service Communal de Passation des Marchés de Guider sise à la Commune de Guider. Tél ; 698 66 43 02

GUIDER le 1 Février 2022

Le MAIRE

YOUNOUSSA BOUBA

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000008/AONO/MINEE/CIPM/2022 DU 02 FEVRIER 2022
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES RESEAUX ELECTRIQUES DES LOCALITES DE
MASSOCK SONG LOULOU, COMMUNE DE MASSOCK ET DU CANTON MALIMBA, COMMUNE DE
MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL EN DEUX
LOTS.FINANCEMENT : FONDS DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE MINEE,
EXERCICE 2022MAÎTRE D'OUVRAGE: MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Fonds de Développement du Secteur de l'Electricité du MINEE (**FDSE**), exercice 2022, le Ministre de l'Eau et de l'Energie, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux d'électrification des villages Bisso, Nkolessang et ses environs par extension d'un réseau HTA aérien triphasé, Arrondissement de Lembe Yezoum, Département de la Haute Sanaga, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux, objet du présent Appel d'Offres est répartie ainsi qu'il suit par lot :

Lot 1 : Réhabilitation du Réseau Electrique de Massok dans la Commune de Massock Song Loulou, Departement de la Sanaga Maritime, Region du Littoral;

- Travaux Préparatoires ;
- Réhabilitation de la ligne Moyenne Tension Triphasée 3x34 mm² sur 13 km de long ;
- Réhabilitation du Réseau Basse Tension triphasé sur 4 Kml ;
- Prestations Diverses.

Lot 2 : Réhabilitation du Réseau Electrique Triphase du Canton Malimba dans la Commune le Mouanko, Departement de la Sanaga Maritime, Region du Littoral

- Travaux Préparatoires;
- Construction d'une ligne Moyenne Tension (MT) Triphasée sur 7,5 km de long;
- Fourniture et pose d'un IACM 36 KV ;
- Fourniture et pose d'un transformateur Triphase 100 KVA / 30 KV ;
- Construction d'un Réseau Basse Tension (BT) 3x70mm²+NP+2EP sur 4 Km de long ;
- Prestations Diverses.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables par lot est de :

- **LOT 1** : Cent soixante douze millions sept cent quatre vingt seize mille neuf cent quatre vingt douze **(172 796 992) francs CFA** ;

- **LOT 2** : Deux cent dix millions neuf cent soixante douze mille **(210 972 000) francs CFA**.

4. Allotissement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres se feront en **deux (02) lots**.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine de l'électrification. La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Fonds de Développement du Secteur de l'Electricité du MINEE (**FDSE**), exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3^{ème} étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte N°3T12, BP 70 Yaoundé, Tél : 222 23 00 13, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3^{ème} étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte N°3T12, BP 70 Yaoundé, Tél : 222 23 00 13, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) F.CFA**, représentant les frais d'achat du dossier. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, e-mail, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3^{ème} étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte 3T12, BP 70 Yaoundé, Tél : 222 23 00 13, **au plus tard le 10 mars 2022 à 14 heures précises, heure locale** sous enveloppe cachetée adressée au Ministère de l'Eau et de l'Energie avec la mention :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0000008/AONO/MINEE/CIPM/2022 DU 02 février 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES RESEAUX ELECTRIQUES DES LOCALITES DE MASSOCK SONG LOULOU, COMMUNE DE MASSOCK ET DU CANTON MALIMBA, COMMUNE DE MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL EN DEUX LOTS.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est fixé à **quatre (04) mois pour chaque lot**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°12). Le montant de cette caution de soumission est de part lot :

- LOT 1 : Trois millions quatre cent cinquante six mille (3 456 000) francs CFA ;
- LOT 2 : Quatre millions deux cent vingt mille (4 220 000) francs CFA.

L'absence du cautionnement provisoire conforme au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture des plis, la non-recevabilité de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou d'une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 12 du DAO et valable pendant 30 jours au-delà de la date originelle de validité des offres en fonction du lot. Celle-ci est de

- LOT 1 : Trois millions quatre cent cinquante six mille (3 456 000) francs CFA ;
- LOT 2 : Quatre millions deux cent vingt mille (4 220 000) francs CFA.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se passera en un temps et aura lieu le **10 mars 2022** à **15 heures précises** dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de l'Eau et de l'Energie à Yaoundé –Mvog Ada, nouveau bâtiment annexe.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants **dûment mandatés** et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

1 Critères éliminatoires

1. Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après un délais de 48 heures ;
2. Absence de la caution de soumission ;
3. Fausse déclaration ou pièces falsifiées;
4. Note technique inférieure à 75% de Oui;
5. Absence de la déclaration sur l'honneur du non abandon et de défaillance dans les marchés antérieurs au cours des trois (03) dernières années ;
6. Omission d'un prix unitaire dans l'offre financière.

2 Critères essentiels

Le système de notation des offres est le mode binaire (oui/non). Seules les soumissions qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 75% de oui seront admises à l'analyse financière.

1. Présentation de l'Offre ;
2. Références de l'entreprise dans les travaux similaires ;
3. Moyens matériels ;
4. Moyens humains de l'entreprise ;
5. Capacité financière à hauteur de 50 millions par lot ;
6. Méthodologie et Plan d'exécution;
7. Visite de site.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

NB : Il est rappelé qu'un soumissionnaire ne peut être attributaire de deux (02) lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre vingt dix (**90**) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables soit au Service des Marchés Publics du MINEE Tél : 222 23 00 13 ou à la Direction de l'Électricité du MINEE B.P 70 Yaoundé, Tél. 222 22 61 83.

YAOUNDE le 2 Février 2022

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

UNITÉ DE GESTION DU PROJET DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE

COMMUNIQUE N° 001/22/MINESEC/SG/DPPC/UG-PEST/U02/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 001/21/DC/MINESEC/CSPM-PEST/U02/2021 DU 30 DÉCEMBRE 2021 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE GROUPE, FRAIS FUNÉRAIRES ET INDIVIDUEL ACCIDENT EN VUE DE LA COUVERTURE DU PERSONNEL DE L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE POUR UNE PÉRIODE DE 12 MOIS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE COORDONNATEUR DE L'UG-PEST COMMUNIQUE :

La société **ZENITHE INSURANCE SA** BP : 1540 Douala, est déclarée adjudicataire pour la fourniture de prestation d'assurance maladie au PEST relative à l'Avis de Demande de Cotation susvisé :

Adjudicataire	Nature de la prestation	Montant HTVA (pour les 12 mois)	TVA (sur frais funéraires) (pour les 12 mois)	Montant TTC (pour les 12 mois)	NET A PERCEVOIR (pour les 12 mois)
ZENITHE INSURANCE SA BP : 1540 Douala Email : info@zenitheinsurance.com	Souscription d'une Police d'Assurance maladie groupe, Frais funéraires, et individuelle Accidents en vue de la couverture du personnel de l'Unité de Gestion du Projet de l'Enseignement Secondaire Technique (UG-PEST) pour une période de 12 mois	Quatorze Millions Cinq Cent Soixante Onze Mille Trois Cent Soixante Quatorze FCFA (14.571.374 FCFA)	Deux Millions Huit Cent Quatre Mille Neuf Cent Quatre Vingt Neuf FCFA (2.804.989 FCFA)	Dix Sept Millions Trois Cent Soixante Seize Mille Trois Cent Soixante Trois FCFA (17.376.363 FCFA)	Treize Millions Sept Cent Soixante Neuf Mille Neuf Cent Quarante Huit FCFA (13.769.948 FCFA)

Le soumissionnaire susvisé est par conséquent invité à se présenter, dès publication du présent communiqué auprès de l'Unité de Gestion du PESTsis au 1^{er} étage de l'Immeuble abritant « la Pharmacie Ecole de Police » face station MRS TSINGA.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres au siège du Projet de l'Enseignement Secondaire Technique (PEST) à la même adresse, sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront purement et simplement détruites.

YAOUNDE le 7 Février 2022

Le COORDONNATEUR

NDE PATIENCE

COMMUNE DE FIGUIL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°05/A0N0-PU/RN/D42/CF/SG/ST/CIPM/2022 DU 02/02/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VÉTÉRINAIRE À BADADJI DANS LA COMMUNE DE FIGUIL**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINEPIA
IMPUTATION
0

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2022, le Maire de la Commune de Figuil, Maitre d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un Centre Zootechnique et Vétérinaire à Badadji dans la Commune de Figuil,

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment pour chaque lot:

^ Travaux préliminaires,

^ Terrassements,

^ Fondations,

Maçonnerie et béton en élévation,

^ Charpente - Couverture,

^ Revêtement,

^ Menuiserie bois et métallique,

^ Electricité,

^ Plomberie sanitaire,

^ Peinture,

^ VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 30 000 000 (Trente millions) francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux ne sont pas subdivisés en lots.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité des conditions, aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP/MINEPIA de l'exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil, Téléphone : 222 39 70 17 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil, Téléphone : 222 39 70 17 dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux de la dite Commune, contre versement d'une somme non remboursable de 50 000 (Cinquante mille) francs CFA, payable à la Recette Municipale de la Commune de FIGUIL.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil au plus tard le 22/02/2021 à 10 heures et devra porter la mention:

**« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence
N°05/AONO-PU/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/2022 du 02/02/2022 pour les Travaux de Construcclon d'un Centre
Zootechnique etVétérinaire de Badadji dans la Commune de Figuil**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de Trois (03) mois maximum.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la Liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 600 000 (Six cent mille) francs CFA et Valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir ; l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui auront lieu le 22/02/2022 à 11 heures au plus tard par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Figuil.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

1.1 Offre Administrative

Absence d'une pièce administrative requise après 48h accordée,

Fausse déclaration ou pièce falsifiée.

Absence de la caution de soumission,

1.2 Offre Technique

Fausse déclaration ou pièce falsifiée.

- Non-conformité aux spécifications techniques majeures,

- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste que non seulement il n'a pas abandonné le marché au cours des trois dernières années, mais aussi, il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;

- Note technique inférieure à 12 oui sur 17 critères.

1.3 Offre financière

Non-conformité du modèle de soumission au DAO ;

Absence d'un prix unitaire quantifié.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

? Situation financière ;

? Expérience ;

? Personnels ;

? Matériels ;

? Méthodologie d'exécution des travaux et planning

? Présentation générale des offre

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil.

NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

FIGUIL le 2 Février 2022

Le MAIRE

MANA MESSINGUE

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/MINESEC/CIPM/2022 DU 31 JAN 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC PEDAGOGIQUE DE 08 (HUIT) SALLES DE CLASSE + BUREAUX + TOILETTES + TABLES BANCS AU LYCEE BILINGUE DE FOYETT, REGION DE L'OUEST, DEPARTEMENT DU NOUN, ARRONDISSEMENT DE FOYETT (PHASE 1).FINANCEMENT : BIP 2022 ;IMPUTATION : 56 25 105 01 561733 433.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 25 105 01 561733 433

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget programme 2022, le Ministre des Enseignements Secondaires lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert, pour **les travaux de construction d'un bloc pédagogique de 08 (huit) salles de classe + bureaux + toilettes + tables bancs au Lycée Bilingue de Foyett, Région de l'Ouest, Département du NOUN, Arrondissement de Foyett (Phase 1).**

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de cet Appel d'Offres comprennent notamment :

- Travaux préparatoires et études ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente-couverture ;
- Menuiserie métallique ;
- Menuiserie bois-aluminium et vitrerie;
- Electricité ;
- Peinture ;
- Plomberie et revêtement ;
- Aménagements extérieurs et VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux issus des études préalables est de **FCFA TTC 75 000 000 (Soixante-quinze millions) de francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des bâtiments.

La participation des entreprises sous forme de groupement est admise conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2022, sur la ligne d'imputation budgétaire **56 25 105 01 561733 433.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier **physique** d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère des Enseignements Secondaires - Direction des Ressources Financières et Matérielles, **Service des Marchés Publics, bâtiment « C » porte 813, Tél. : 222 23 43 59**, et la version électronique sur les plateformes **COLEPS** et **PRIDSOFT** aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Ministère des Enseignements Secondaires, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du Budget, **Service des Marchés Publics bâtiment « C » porte 813, Tél. : 222 23 43 59**, dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de **FCFA 55 000 (cinquante-cinq mille Francs CFA)**, représentant les frais d'achat du Dossier.

Il est également possible d'obtenir le DAO par **téléchargement gratuit sur les plateformes COLEPS et PRIDSOFT disponibles aux adresses sus indiquées pour la version électronique**. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur les plateformes et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé au Ministère des Enseignements Secondaires, « Bâtiment C » porte **813** au plus tard le **07 / 03 / 2022 à 13 heures**, et devra porter la mention suivante :

*« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04 /AONO/MINESEC/CIPM/2022 DU 31 JAN 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC PEDAGOGIQUE DE 08 (HUIT) SALLES DE CLASSE + BUREAUX + TOILETTES + TABLES BANCS AU LYCEE BILINGUE DE FOYETT, REGION DE L'OUEST, DEPARTEMENT DU NOUN, ARRONDISSEMENT DE FOYETT (PHASE 1).
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est de **cent vingt (120) Jours**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer lesdits travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de FCFA 1 500 000 (Un million cinq cent mille Francs CFA), établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministre chargé des finances.

Le délai de **validité de cette caution est de trente (30) jours** au-delà du délai de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites **en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...etc.)**, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement **dater de moins de trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministre chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **07/03/2022 à 14 heures** dans la Salle des Conférences du MINESEC, par la Commission Interne de Passation de Marchés du MINESEC siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du Dossier.

Cette ouverture se fera en un temps.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

A/ Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Dossier administratif incomplet ou pièce administrative non conforme 48 H après l'ouverture des offres ;
- Délai d'exécution supérieur à celui prescrit (**supérieur à 120 jours**) ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ou d'une pièce de l'offre financière;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon des marchés au cours des 5 dernières années;
- Présence dans la liste des entreprises ayant abandonné l'exécution des marchés (MINMAP) ;
- Non satisfaction de la qualité du personnel ;
- Non satisfaction des moyens logistiques ;
- Non satisfaction de **5** oui / **7** des critères essentiels ;
- Non-respect du format de fichier des offres, pour la soumission en ligne;
- Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS, pour la soumission en ligne;

B/ Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires (construction des bâtiments);
- Attestation et rapport de visite du site signés sur l'honneur par le soumissionnaire (accompagnés des photographies du site) ;
- Attestation de capacité financière **supérieure ou égale à 50 000 000 (Cinquante millions) francs CFA** délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréée par le MINFI ;
- Méthodologie générale d'exécution;
- Cahier des Clauses Administratives Particulières paraphé à chaque page et signé à la dernière avec la mention manuscrite « **lu et approuvé** »

Cette évaluation se fera suivant le mode binaire (**oui** ou **non**) avec un minimum acceptable d'au moins **5 oui / 7** de l'ensemble des critères essentiels pris en compte.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre jugée la moins disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, ayant satisfait à **100%** des critères éliminatoires et au moins **5 oui / 7** des critères essentiels.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Ministère des Enseignements Secondaires - Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du Budget, **Service des Marchés Publics**, bâtiment « C » porte 813, Tél. : 222 23 43 59 ou en ligne sur les plateformes COLEPS ou PRIDSOFT aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>., au moins quatorze (14) jours avant la date limite de dépôt des offres.

Assistante technique

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème technique ou lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation de tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48. **CONAC : 1517.**

YAOUNDE le 31 Janvier 2022

Le *MINISTRE*

NALOVA LYONGA

COMMUNE DE GOULFEY

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01 /AONO/C-GOULFEV/CIPM/2022 DU 02/02/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE EP MALTAM GOLILFEV ET EP AMFADENA DANS LA COMMUNE DE GOLILFEV, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARL REGION DE L'EX L'REME-NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Goulley, Maire d'iluvrage. lance pour le compte de la Commune de Goulley, un Appel d'Offres National Ouvvii pour l'exécioii des Travaix de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de M.ALTAM GOULFEY ET EP AM FADENA dans la Commune de Goulfey.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- ? Les travaux préparatoires-Etude ;
- ? Les terrassements ;
- ? Les lbndaiioTis ;
- ? Les maçonneries et élévation ;
- ? La chaipente - la couverture ;
- ? Les menuiseries métalliques ;
- ? Menuiseries bois ;
- ? Plomberie sanitaire ;
- ? Les menuiseries bois ;
- ? La plomberie sanitaire ;
- ? L'électricité ;
- ? La peinture ;
- ? LesVRD.

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel TTC : 41 000 000(QiieranCe un mliliois) Francs CFA,

4. Allotissement

Les travaux sont repartis en deux lots (02) et un soumissionnaire peut être aiinbutatre de plus d un loi.

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Erttreprlscs spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, MINEDUB Exercice 3022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'OITres peut être consulté à la Commune de Goulfey, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Commune de Gouffey, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Gouffey, de la somme non remboursable de Quarante mille (40 000) francs CFA.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Secrétariat du Maire de la Commune de Gouffey, au plus tard le/à heures précises et devra porter la mention suivante ;

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 01 /AONO/C-GOULFEV/CIPM/2022 DU 02/02/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE EP MALTAM GOLILFEV ET EP AMFADENA DANS LA COMMUNE DE GOLILFEV, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARL REGION DE L'EX I'REME-NORD.

"A n'ouvrir tfti'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de quatre-vingt-dix (90) jours, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai susindiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel par lot, soit quatre cent dix mille (410 000) francs CFA, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel, soit quatre cent dix mille (410 000) francs CFA par lot.

délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable six (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de réunion de la Commune de Gouffey, **le 24/02/2022 à 13 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Gouffey, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires ;

a. Offre Administrative

1) Absence d'une pièce administrative ;

2) Pièce falsifiée ;

3) Non-conformité de l'une des pièces du dit dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire.

h. Offre technique

l) Offre technique incomplète ;

2) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

3) N'avoir pas réuni au moins 70% des critères de qualification.

c. Offre Financière

1) Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires;

N.B : Les copies certifiées des pièces intérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans porteront sur :

1) Les références de l'Entreprise

2) Le personnel d'encadrement

3) Le matériel et les équipements essentiels

4) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% seront examinées.

15. Attribution

Le Marché de chacun des lots sera attribué au soumissionnaire dont :

1- l'offre administrative sera jugée conforme ;

2- l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;

3- l'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés dans leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maire de la Commune de Gouffey.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MIMMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 7 699 37 07 48.

GOULFEY le 3 Février 2022

Le MAIRE

BARKA MAHAMAT

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000009/AONO/MINEE/CIPM/2022 DU 02 FEVRIER 2022 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DES VILLAGES BISSO, NKOLESSANG ET SES ENVIRONS PAR EXTENSION D'UN RESEAU HTA AERIEN TRIPHASE, ARRONDISSEMENT DE LEMBE YEZOUM, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : FONDS DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE MINEE, EXERCICE 2022 MAÎTRE D'OUVRAGE: MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Fonds de Developpement du Secteur de l'Electricité du MINEE (**FDSE**), exercice 2022, le Ministre de l'Eau et de l'Energie, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux d'électrification des villages Bisso, Nkolessang et ses environs par extension d'un réseau HTA aérien triphasé, Arrondissement de Lembe Yezoum, Département de la Haute Sanaga, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux, objet du présent Appel d'Offres est répartie ainsi qu'il suit :

- la construction d'une ligne aérien HTA triphasée en câble ALMELEC de 54 mm² sur 23,3 Km;
- La construction d'un réseau aérien mixte MT/BT triphase en câble ALMELEC de 54 mm² et câble pré-assemble 3x70mm²+NP+ 2EP sur 1,5 km;
- Pose de un (01) transformateur triphase H61 160 Kva- 30kv ;
- Construction d'un réseau aérien BT triphasé en câble pré-assemble 3x70mm²+NP+2EP sur 1,5 km;
- Branchements ménages 4 fils et 2 fils;
- Prestations divers.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **quatre cent cinq millions (405 000 000)** francs CFA.

4. Allotissement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres se feront en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine de l'électrification. La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Fonds de Developpement du Secteur de l'Electricité du MINEE (**FDSE**), exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3^{ème} étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte N°3T12, BP 70 Yaoundé, Tél : 222 23 00 13, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3^{ème} étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte **N°3T12, BP 70** Yaoundé, **Tél : 222 23 00 13**, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **deux cent mille (200 000) F.CFA**, représentant les frais d'achat du dossier. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, e-mail, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3^{ème} étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte 3T12, BP 70 Yaoundé, Tél : 222 23 00 13, au plus tard **le 11 Mars 2022 à 14 heures précises, heure locale** sous enveloppe cachetée adressée au Ministère de l'Eau et de l'Energie avec la mention :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000009/AONO/MINEE/CIPM/2022 DU 02 février 2022 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DES VILLAGES BISSO, NKOLESSANG, ET SES ENVIRONS PAR EXTENSION D'UN RESEAU HTA AERIEN TRIPHASE, ARRONDISSEMENT DE LEMBE YEZOUM, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est fixé à **trois (05)** mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13). Le montant de cette caution de soumission est de **huit millions cent mille (8 100 000) francs CFA**.

L'absence du cautionnement provisoire conforme au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture des plis, la non-recevabilité de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou d'une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 12 du DAO et valable pendant 30 jours au-delà de la date originelle de validité des offres en fonction du lot. Celle-ci est de **huit millions cent mille (8 100 000) francs CFA**.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se passera en un temps et aura lieu le **11 Mars 2022** à **15 heures précises** dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de l'Eau et de l'Energie à Yaoundé –Mvog Ada, nouveau bâtiment annexe.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants **dûment mandatés** et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

1 Critères éliminatoires

1. Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après un délai de 48 heures ;
2. Absence de la caution de soumission ;
3. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
4. Note technique inférieure à 75% de Oui ;
5. Absence de la déclaration sur l'honneur du non abandon et de défaillance dans les marchés antérieurs au cours des trois (03) dernières années ;
6. Omission d'un prix unitaire dans l'offre financière.

14. 2 Critères essentiels

Le système de notation des offres est le mode binaire (oui/non). Seules les soumissions qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 75% de oui seront admises à l'analyse financière.

1. Présentation de l'Offre ;
2. Références de l'entreprise dans les travaux similaires ;
3. Moyens matériels ;
4. Moyens humains de l'entreprise ;
5. Capacité financière à hauteur de 50 millions ;
6. Méthodologie et Plan d'exécution ;
7. Visite de site.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre vingt dix (**90**) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables soit au Service des Marchés Publics du MINEE Tél : 222 23 00 13 ou à la Direction de l'Électricité du MINEE B.P 70 Yaoundé, Tél. 222 22 61 83.

YAOUNDE le 2 Février 2022

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

COMMUNE DE YABASSI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/AONO/DN/CY/CIPM/2022 DU 03 FÉVRIER 2022 OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE 6KM BANYA I (EGLISE EEC)-SITE DE L'ISH DANS LA COMMUNE DE YABASSI (PHASE 1) --DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2022, le Maire de la Commune de YABASSI lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des travaux OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE 6KM BANYA I (EGLISE EEC)-SITE DE L'ISH DANS LA COMMUNE DE YABASSI (PHASE 1).

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent tous les tâches prévues au cadre du devis quantitatif et estimatif.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **trente millions (30 000 000) Francs CFA.**

4. Allotissement

Lot unique.

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais disposant de capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux de Bâtiments et de Travaux Publics.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2022 de la République du Cameroun, sur la ligne d'imputation budgétaire

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Mairie de YABASSI.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de YABASSI, dès publication du présent Avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA** Payable à la recette municipale de YABASSI.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Mairie de YABASSI sous pli fermé au plus tard le **24 Février 2022 à 11 heures**, heures locales et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 004/AONO/DN/CY/CIPM/2022 DU 3 Février 2022
OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE 6KM BANYA I (EGLISE EEC)-SITE DE L'ISH DANS LA COMMUNE DE
YABASSI (PHASE 1) -DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL.
. Financement : Budget d'Investissement Public
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois à compter de la notification de l'ordre de service pour le démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est de **six cent mille (600 000) F CFA** ; et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **24 Février 2022** à 12 heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de la Commune de YABASSI, dans la salle de réunion de la Mairie de YABASSI. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Dossier non produit en sept (07) exemplaires ;
- La non-exécution d'un marché antérieur ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Offre Financière incomplète pour absence de :
 - ? Lettre de soumission ;
 - ? D'un prix unitaire quantifié;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- Absence de l'attestation de visite du site, du rapport avec une photo couleur montrant une place de la localité ressortant le nom sur une plaque ;
- Offre Technique incomplète pour absence de:
 - ? La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par l'ARMP/MINMAP;
 - ? Un Conducteur des travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres.
 - ? De rubrique « organisation, méthodologie et planning »;
- Note inférieure 17/23.

Principaux critères de qualification

- Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :
 - Le personnel d'encadrement (08 rubriques) oui/non
 - La disponibilité du matériel (05 rubriques) oui/non
 - Les références de l'entreprise (03 rubriques) oui/non
 - L'organisation et la compréhension du projet (04 rubriques) oui/non
 - La présentation des offres (03 rubriques) oui/non

Le non-respect d'au moins 17/23 rubriques entraîne l'élimination de l'offre conformément aux grilles d'évaluation.

15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (hors taxes) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et remplissant les capacités techniques et financières requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de YABASSI et à la Délégation Départementale de l'Agriculture et du Développement Rural.

Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.

YABASSI le 3 Février 2022

Le MAIRE

EBA JEAN MIRABEAU

COMMUNE DE GOULFEY

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C.GOULFEY/CIPM/2022 DU 01/02/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN POSTE AGRICOLE DE HILELE DANS LA COMMUNE DE GOULFEY » DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Goulfey. Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Goulfey, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un POSTE AGRICOLE DE HILELE dans la Commune de Goulfey.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries pour superstructure;
- Enduits et revêtements ;
- Les menuiseries métalliques et bois
- L'électricité ;
- La plomberie sanitaire ;
- Voles et Réseaux Divers (VRD) et Assainissement.

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel TTC : 22 000 000 (vingt-deux millions) Franc.s CFA.

4. Allotissement

Les travaux sont repartis en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, MINEDUB Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Commune de Goulfey, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Commune de Goulfey, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Goulfey, de la somme non remboursée.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Secrétariat du Maire de la Commune de Goulfey, au plus tard le 23/02/2022 à 12 heures précises et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 002/AONO/C.GOULFEY/CIPM/2022 DU 01/02/2022
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
POSTE AGRICOLE DE HILELE DANS LA COMMUNE DE GOULFEY»
DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de quatre-vingt-dix (90) jours, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le

délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel par lot, soit Quatre cent quarante mille (440 000) francs CFA, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel, soit Quatre cent quarante mille (440 000) francs CFA par lot, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de réunion de la Commune de Goulfey, **le 23/02/2022 à 13 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Goulfey, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

?. Offre Administrative

1) Absence d'une pièce administrative ;

2) Pièce falsifiée ;

3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire.

?. Offre technique

1) Offre technique incomplète ;

2) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

3) N'avoir pas réuni au moins 70% des critères de qualification.

c. Offre Financière

1) Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires;

A.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B, Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAG et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1) Les références de l'Entreprise Oui/Non

2) Le personnel d'encadrement Oui/Non

3) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non

4) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% seront examinées.

15. Attribution

Le Marché de chacun des lots sera attribué au soumissionnaire dont :

1- l'offre administrative sera jugée conforme ;

2- l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70%;

3- l'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maire de la Commune de Goulfey.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 5725/699 37 07 48.

GOULFEY le 2 Février 2022

Le MAIRE

BARKA MAHAMAT

COMMUNE D'EVODOULA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 02/AONO/CEV/CIPM/2022 DU 04 FEVRIER 2022 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC A ENERGIE SOLAIRE AU CENTRE URBAIN (26 LAMPADAIRES) ARRONDISSEMENT D'EVODOULA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP/MINDDEVEL 2022 LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EVODOULA, AUTORITE CONTRACTANTE LANCE, POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE D'EVODOULA, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA REALISATION DES OPERATIONS SUS-INDIQUEES DONT IL EST LE MAITRE D'OUVRAGE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet, la réalisation des travaux d'éclairage public en énergie solaire avec 22 (vingt-deux) lampadaires au Centre Urbain d'Evodoula, Commune d'Evodoula, Département de la Lekie, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres se composent des natures et quantités décrites dans le cadre des devis quantitatifs et estimatifs notamment :

- Les travaux préliminaires et prestations diverses ;
- L'installation du candélabre solaire.

3. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL), Exercice 2022, pour un montant de francs CFA 33 000 000 (trente-trois millions).

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôtel de Ville d'Evodoula, dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie d'Evodoula, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **soixante mille (60 000) Francs CFA**, payable à la Recette Municipale de la Commune d'Evodoula, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra être à la Commune d'Evodoula contre récépissé, au plus tard le **1^{er} Mars 2022 à 11 heures**, heure locale revêtue de la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 02/AONO/CEV/SG/CIPM/2022 DU 04 FEVRIER 2022,

**POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC A ENERGIE SOLAIRE AU CENTRE URBAIN (26 LAMPADAIRES)
ARRONDISSEMENT D'EVODOULA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB : Aucun dossier ne sera reçu après l'heure limite de recevabilité des offres.

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de **quatre (04) mois**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans le pièce 13 du DAO, d'un montant de : **six cent mille (600 000) F Cfa**. Conformément à l'arrêté en vigueur et valable pendant 120 jours au-delà de la date limite des offres.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, d'un montant de : **660 000 (six cent soixante mille) francs CFA**.

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase le **1^{er} Mars 2022 à 12 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés à la Mairie d'Evodoula, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

L'analyse des offres administratives, techniques et financières sera réalisée dans les mêmes conditions pour les Soumissionnaires ayant justifié de la capacité juridique requise et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à **quatre-vingt pour cent (80%)**.

12. Critères d'évaluation

1: Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- c) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- d) Omission d'un même prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le sous détail ;
- e) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :

- Ø Une soumission ;

Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible paraphé, daté et signé

Le détail quantitatif et estimatif (DQE) paraphé sur toutes les pages, daté et signé à la dernière page ;

- Le sous-détail des prix unitaires paraphé sur toutes les pages, daté et signé à La dernière page.

f) N'avoir pas obtenu une note inférieure ou égale à 80%, soit 26 critères sur 31.

g) Inéligibilité des prestations dont les travaux n'ont pas été réceptionnés dans les délais prescrits au cours des deux dernières années

-2 : Critères essentiels :

Les offres techniques seront notées en fonction des trente un (31) critères essentiels ci-après :

1. Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur **six (06)** critères ;
2. Le Matériel de chantier à mobiliser sur **huit (08)** critères ;
3. Références de l'Entreprise sur **deux (02)** critères ;
4. Visite des lieux **sur un (01)** critère ;
5. Proposition technique et planning d'exécution sur **neuf (09)** critères ;
6. Présentation de l'offre sur **deux (02)** critères ;
7. Capacité financière **un (01)** critère ;
8. Preuve d'acceptation des conditions du marché sur **deux (02)** critères.

L'offre technique sera évaluée selon le mode binaire (Oui/Non).

13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont **l'offre aura été évaluée la moins-disante** et remplissant les capacités techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires et jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres.

Visite du site

La visite du site, à effectuer après l'achat du dossier d'Appel d'Offre, donnera lieu à production d'une attestation signée du soumissionnaire, à insérer dans son offre.

14. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise desdites offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus, aux heures ouvrables auprès des Services compétents du Maître d'Ouvrage.

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par téléphone à la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) au numéro suivant : 1517.

Visite du site à effectuer

YAOUNDE le 4 Février 2022

Le MAIRE

ONGOLO ELOUNDOU Armand Joachim

COMMUNE DE BATIE

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-BATIÉ/CIPM-RTE/2022 DU 18/01/2022
POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA ROUTE EN TERRE NTOUNGOU-BALAGOUIE AVEC
BRETELLES 2KM(PHASE 1)DANS LA COMMUNE DE BATIE, DEPARTEMENT DES HAUTS- PLATEAUX**

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2021, le Maire de la Commune de Batié, Maître d'ouvrage relance un Appel d'Offres National Ouvert POUR LES TRAVAUX DE N°002/AONO/C-Batié/CIPM-RTE/2022 Du 18/01/2022 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA ROUTE EN TERRE NTOUNGOU-BALAGOUIE AVEC BRETELLES 2KM (PHASE 1)DANS LA COMMUNE DE BATIE, DEPARTEMENT DES HAUTS- PLATEAUX CONSISTANCE DES TRAVAUX:

2. Consistance des prestations

- Travaux Préparatoires Et Projet D'execution;
- Préparation Emprise-Terrassements;
- Travaux Sur Chaussée.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables par lot est de :

LOT	DESIGNATION	MONTANT (FCFA)
unique	POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA ROUTE EN TERRE NTOUNGOU-BALAGOUH AVEC BRETELLES 2KM (PHASE 1) DANS LA COMMUNE DE BATIE, DEPARTEMENT DES HAUTS- PLATEAUX	41 500 000

4. Allotissement

Les travaux objets de cet AAO sont en 01 lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences avérées dans le domaine des Travaux publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissements Publics, de l'exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service de Passation des Marchés sis au Secrétariat Général (Etage) de la Mairie de Batié, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Général(Etage) ou Service Technique (Rez de chaussé) de la Mairie de Batié, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **80 000 F** payable chez le Receveur Municipal de la Commune de Batié.

Cette quittance devra préciser les informations suivantes :

- Le nom du soumissionnaire ;
- Le numéro de l'avis d'appel d'offres ;
- L'objet de l'appel d'offres ;
- Le montant des frais payés ;

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat général (Etage) de la Mairie de Batié, au plus tard le **08/02/2022 à 08 heures** précises, et devra porter la mention:

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°002/AONO/C-Batié/CIPM-RTE/2022 DU 18/01/2022 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA ROUTE EN
TERRE NTOUNGOU-BALAGOUIE AVEC BRETelles 2KM(PHASE 1)DANS LA COMMUNE DE BATIE,
DEPARTEMENT DES HAUTS- PLATEAUX**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission par lot établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DA0, précisant le montant forfaitaire en francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Elle s'élève à :

LOT	DESIGNATION	MONTANT (FCFA)	CAUTION (FCFA)
unique	POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA ROUTE EN TERRE NTOUNGOU-BALAGOUH AVEC BRETelles 2KM (PHASE 1) DANS LA COMMUNE DE BATIE, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX	41 500 000	820 000

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service à émetteur ou une autorité administrative compétentes, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Elles devront en outre respecter les modèles du présent Dossier 'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives ;des offres techniques et financières aura lieu le 08/02/2022 à 09 heures, par Commission interne de passation des Marchés Publics dans la salle y afférente de l'hôtel de ville de Batié.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter Par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation sera faite selon les critères ci-après définis :

1. Critères éliminatoires

- a. Etre dans la liste des entreprises suspendues par le MINMAP (Art. 92 a.09 du CMP)
- b. Absence de la caution de soumission au terme du dépouillement
- c. Absence d'une pièce administrative après 48 heures;
- d. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- e. Le non-respect de 70 % de critères essentiels ;
- f. Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ainsi que de son sous-détail.

2. Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- Personnels ;
- Visite de site signée par le soumissionnaire accompagnée d'un rapport ;
- Méthodologie d'exécution ;
- Moyens Matériels et logistiques compatible avec le travail à effectuer ;
- Offre financière.
- Capacité financière Supérieur ou égale à 1/3 du coût prévisionnel
- Attestation sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier antérieur.

15. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disant et remplissant toutes les capacités techniques requises résultant des critères dits essentiels et éliminatoires du DAO, sera adjudicataire de la présente lettre commande.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de Passation des Marchés sis à l'hôtel de ville de Batié, dès publication du présent avis.

BATIE le 18 Janvier 2022

Le MAIRE

DOMBU

COMMUNE DE GOULFEY

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/ C-GOULFEY/ CIPM-TBEC/2022 DU 02/02/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'EM DE HILELE, COMMUNE DE GOULFEY, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Goulfey, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Goulfey, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un BLOC MATERNEL A L'EM DE HILELE dans la Commune de Goulfey.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries-élévations ;
- La charpente - couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- La menuiserie bois ;
- La Plomberie sanitaire ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel TTC : 25 000 000 (vingt-Cinq millions) Francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux sont repartis en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, MINEDUB Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Commune de Goulfey, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Commune de Goulfey, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Goulfey, de la somme non remboursée.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Secrétariat du Maire de la Commune de Goulfey, au plus tard le 24/02/2022 à 10 heures précises et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 004/AONO/ C-GOULFEY/ CIPM-TBEC/2022 DU 02/02/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'EM DE HILELE, COMMUNE DE GOULFEY,
DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI REGION DE L'EXTRÊME-NORD.**

"A n'ouvrir qu 'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de quatre-vingt-dix (90) jours, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux, il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel par lot, soit Cinq cent mille (500 000)francs CFA, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel, soit Cinq cent mille (500 000)francs CFA par lot, délivrée par un établissement

bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de réunion de la Commune de Goulfey, **le 24/02/2022 à 11 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Goulfey, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire.

h. Offre technique

- 1) Offre technique incomplète ;
- 2) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 3) N'avoir pas réuni au moins 70% des critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires;

: Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées,

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 2) Le personnel d'encadrement Oui/Non
- 3) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- 4) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% seront examinées.

15. Attribution

Le Marché de chacun des lots sera attribué au soumissionnaire dont :

- 1- l'offre administrative sera jugée conforme ;
- 2- l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70%;
- 3- l'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maire de la Commune de Goulfey.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 5725/699 37 0748.

GOULFEY le 3 Février 2022

Le MAIRE

BARKA MAHAMAT

COMMUNE D'AKONOLINGA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-AKGA/CIPM/2022 DU 04/02/2022, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES : BIDJONG-ZALOM, ZALOM-BINOK, YEME YEME-EKOUMDOUM DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE (EN PROCEDURE D'URGENCE).

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Akonolinga, Autorité Contractante, lance pour le compte de ladite Commune, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert (AONO), pour les travaux de réhabilitation des routes communales :

Bidjong-Zalom, Zalom-Binok, YemeYeme-Ekoumdoum dans la Commune d'Akonolinga, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre (en procédure d'urgence)

Le projet est reparti en lot unique pour les trois (03) tronçons :

- Tronçon1 : Bidjong-Zalom (9,3km);
- Tronçon2 :Zalom-Binok(7 km);
- Tronçon 3 : YémeYéme-Ekoumdoum (8 km).

2. Consistance des prestations

Elle comprend les opérations suivantes :

- Installation de chantier ;
- Amené et repli du matériel ;
- Etude d'exécution et de récolement ;
- Débroussaillage ;
- Dégagement mécanique ;
- Abattage d'arbres ;
- Remblai provenant d'emprunt ;
- Mise en forme de la plateforme y compris fossés et exutoires ;
- Reprofilage simple y compris fossés et exutoires
- Fourniture et pose des buses métalliques Ø800mm ;
- Fourniture et pose des buses métalliques Ø1000mm ;
- Puisards en maçonnerie pour buses Ø800mm ;
- Têtes en maçonnerie pour buses Ø800mm ;
- Têtes en maçonnerie pour buses Ø1000mm ;
- Réfection du platelage en bois ;
- Construction des barrières de pluies ;
- Etc...

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de : Soixante-dix millions **(70 000 000) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres font l'objet d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent avis d'appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de Génie Civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont financés par le BIP (Budget d'Investissement Public) MINTP, Exercice 2022. Autorisation budgétaire :, **Imputation** :

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de la Commune d'Akonolinga, Secrétariat particulier du Maire, dès publication du présent avis ou aux numéros de téléphone ci-après : **699 84 85 49, 690 23 37 87**.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de la Commune d'Akonolinga, **Bureau de passation des marchés, Tél. : 699 84 85 49, 690 23 37 87**, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de : **Soixante-dix mille (70 000) Francs CFA**, payable à la Recette Municipale d'Akonolinga, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme telles, devront être déposées à la Commune d'Akonolinga, au plus tard le **mercredi 02 mars 2022**, à **12 heures précises**, heure locale et devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-AKGA/CIPM/2022
DU 04/02/2022, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES : BIDJONG-ZALOM,
ZALOM-BINOK, YEME YEME-EKOUMDOUM DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU
YONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE (EN PROCEDURE D'URGENCE)
« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de **six (06) mois calendaires**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de : **Un million quatre cent mille (1 400 000) francs CFA**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis qui se fera en un temps et aura lieu le **02/03/2022, à 13 heures** dans le Bureau de passation des Marchés de la commune d'Akonolinga, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de ladite Commune. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée (procuration de l'entreprise timbrée) de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

14. Critères d'évaluation

1 Les critères éliminatoires

- i. Dossier administratif incomplet ou non conforme après un délai de 48 heures accordé aux soumissionnaires ;
- ii. Fausses déclarations, pièces falsifiées ou scannées en lieu et place des copies certifiées ou originaux (la CIPM/C-AKGA et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
- iii. Non satisfaction d'au moins 70 % des critères essentiels ;
- iv. Absence de la caution de soumission ;
- v. Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- vi. Offre financière incomplète ;
- vii. Absence d'une attestation de visite de site co-signée par le Maître d'Ouvrage et le Soumissionnaire, accompagnée d'un rapport de visite ;

2 Critères essentiels (28 critères).

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non) ; ainsi, plusieurs sous-critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i. Expérience du personnel d'encadrement (10 critères) ;
- ii. Références de l'entreprise (04 critères) ;
- iii. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (07 critères) ;
- iv. Présentation d'une capacité financière d'un montant au moins égal au tiers de l'enveloppe prévisionnelle (01 critère) ;
- v. Organisation et compréhension du projet (03 critères) ;
- vi. Présentation générale de l'offre (03 critères).

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et éliminatoires. Toutefois, l'Autorité contractante se réserve le droit de ne pas attribuer le marché aux entreprises se trouvant dans la liste des entreprises défaillantes.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Bureau de passation des marchés de la Commune d'Akonolinga. **Tél : 699 84 85 49, 690 23 37 87, 678 34 12 88.**

NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au numéro vert suivant : 1517 de la CONAC.

YAOUNDE le 4 Février 2022

Le MAIRE

AKAMBA ASSEMBE GEORGES

COMMUNE D'AKONOLINGA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-AKGA/CIPM/2022 DU 04/02/2022 RELATIF A L'ACQUISITION ET FOURNITURE D'UNE NIVELEUSE DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION (DGD)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Akonolinga lance pour le compte de la Collectivité Territoriale dont il a charge un Appel d'Offres pour l'**acquisition et la fourniture d'une niveleuse**, en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

La prestation du présent appel d'offres consiste en la fourniture d'une niveleuse de type 1 dont les caractéristiques sont indiquées dans la pièce n°04 du Dossier d'Appel d'Offres.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de : **115 000 000 FCFA (Cent quinze millions) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les présentes prestations font l'objet d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux concessionnaires automobiles, ou à toute autre entreprise exerçant l'activité de vente d'engins de génie civil homologués par le Ministère des Travaux Publics et le Ministère des Transports, et installés en République du Cameroun, en règle avec l'administration fiscale et non exclues de la commande publique.

6. Financement

La fourniture, objet du présent Appel d'Offres, est financée par la Dotation Générale de la Décentralisation du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local et Budget Communal au titre de l'Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat particulier du Maire de la Commune d'Akonolinga, **Tél : 699 84 85 49, 690 23 37 87, 678 34 12 88**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat particulier du Maire de la Commune d'Akonolinga, dès publication du présent avis, sur présentation d'une Quittance de paiement à la Recette Municipale de la Commune d'Akonolinga, d'une somme non-remboursable de **cent mille (100 000) Francs CFA.**

9. Remises des offres

Chaque offre sera rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, et devra parvenir à la Commune d'Akonolinga, Secrétariat Particulier du Maire, au plus tard **le 02/03/2022 à 12 heures précises** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-AKGA/CIPM/2022 DU 04/02/2022 RELATIF A L'ACQUISITION ET FOURNITURE D'UNE NIVELEUSE DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison est de **Deux (02) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de : **Deux millions trois cent mille (2 300 000) Francs CFA.**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par toute autorité compétente conformément à la loi ou à la réglementation. Elles doivent dater de moins de trois(03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un (01) temps, dans la salle de réunion de la CIPM de la Commune d'Akonolinga, **le 02/03/2022 à 13heures précises**, heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les critères éliminatoires et les critères essentiels.

-1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- 1- Dossier administratif incomplet ou non conforme à l'issue d'un délai réglementaire de 48 heures accordé au soumissionnaire pour produire la pièce manquante ou remplacer la pièce non conforme ;
- 2- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 3- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- 4- Le soumissionnaire figure sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par l'Autorité des Marchés et/ou l'Organisme chargé de la régulation des marchés ;
- 5- Dossier technique non conforme ;
- 6- Non-conformité à l'une des spécifications techniques majeures de la fourniture ;
- 7- Absence de certificat d'origine ou du certificat de garantie de l'équipement proposé ;
- 8- Absence de structure de maintenance agréée ou de contrat de partenariat avec une structure de maintenance agréée pour les non concessionnaires ;
- 9- Offre n'ayant pas satisfait à au moins 70% de l'ensemble des critères essentiels ;
- 10- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
- 11- Offre financière incomplète.

N.B : Contrairement aux autres pièces administratives, l'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis entraîne l'élimination pure et simple du soumissionnaire.

2. Critères essentiels

L'appréciation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le dossier de consultation :

- Déclaration sur l'honneur de l'existence de la représentation permanente d'un concessionnaire de la marque de niveleuse proposée pour la livraison sur le territoire national ;
- Déclaration sur l'honneur de l'existence d'un service de vente de pièces détachées du concessionnaire de la marque de niveleuse proposée sur le territoire national ;
- Disponibilité des justificatifs des livraisons d'engins de génie civil au cours des cinq (05) dernières années ;
- Disponibilité du prospectus et de la fiche technique pour la fourniture de la marque de niveleuse proposée pour la livraison dans toutes les offres ;
- Spécifications techniques de la marque de niveleuse proposée pour la livraison conforme à au moins huit (8) sur dix (10) critères du Descriptif de la fourniture ;
- Délai de livraison ? 2 mois ;
- La capacité financière d'un montant au moins égal au tiers de l'enveloppe prévisionnelle

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et éliminatoires. Toutefois, l'Autorité contractante se réserve le droit de ne pas attribuer le marché aux entreprises se trouvant dans la liste des entreprises défaillantes.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Bureau de passation des marchés de la Commune d'Akonolinga. **Tél : 699 84 85 49, 690 23 37 87, 678 34 12 88.**

NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au numéro vert suivant : 1517 de la CONAC.

YAOUNDE le 4 Février 2022

Le MAIRE

AKAMBA ASSEMBE GEORGES

COMMUNE DE BATIE

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-BATIÉ/CIPM-RTE/2022 DU 18/01/2022
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT SUR CERTAINES
RIVIERES COMMUNALES DANS LA COMMUNE DE BATIE, DEPARTEMENT DES HAUTS- PLATEAUX
FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2022-RESSOURCES TRANSFÉRÉES (RT)**

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2022, le Maire de la Commune de Batié, Maitre d'ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT SUR CERTAINES RIVIERES COMMUNALES DANS LA COMMUNE DE BA TIE, DEPARTEMENT DES HA UTS-PLATEA UX

2. Consistance des prestations

- Travaux Préparatoires Et Projet D'exécution;
- Préparation Emprise- Terrassements;
- Travaux Sur Chaussée.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables par lot est de :

LOT	DESIGNATION	MONTANT (FCFA)
LOT 1	Construction d'un ponceau reliant « Déviation DJeuna avec ouverture de route sur 500m »	23 000 000
LOT 2	Construction d'un ponceau sur la rivière Ngwen dans le village Chepang avec aménagement des accès sur 200m	38 500 000

4. Allotissement

Les travaux objets de cet AAO sont en 02 lots.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences avérées dans le domaine des Travaux publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissements Publics, de l'exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service de Passation des Marchés sis au Secrétariat Général (Etage) de la Mairie de Batié, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Général(Etage) ou Service Technique (Rez de chaussé) de la Mairie de Batié, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **76 000 F** payable chez le Receveur Municipal de la Commune de Batié.

Cette quittance devra préciser les informations suivantes :

- Le nom du soumissionnaire ;
- Le numéro de l'avis d'appel d'offres ;
- L'objet de l'appel d'offres ;
- Le montant des frais payés ;

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat général (Etage) de la Mairie de Batié, au plus tard le **09/02/2022 à 08 heures** précises, et devra porter la mention:

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°004/AONO/C-Batié/CIPM-RTE/2022 DU 18/01/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'OUVRAGES
DE FRANCHISSEMENT SUR CERTAINES RIVIERES COMMUNALES DANS LA COMMUNE DE BATIOE,
DEPARTEMENT DES HAUTS- PLATEAUX**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission par lot établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DA0, précisant le montant forfaitaire en francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Elle s'élève à :

LOT	DESIGNATION	MONTANT (FCFA)	CAUTION (FCFA)
LOT 1	Construction d'un ponceau reliant « Déviation - DJeuna avec ouverture de route sur 500m »	23 000 000	460 000
LOT 2	Construction d'un ponceau sur la rivière Ngwen dans le village Chepang avec aménagement des accès sur 200m	38 500 000	760 000

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétentes, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis l'Appel d'Offres. Elles devront en outre respecter les modèles du présent Dossier 'Appel d'Offres.

Toute offres incomplète conformément aux prescription du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives ; des offres techniques et financières aura lieu le **09/02/2022 à 09 heures**, par la Commission interne de passation des Marchés Publics dans la salle y afférente de l'hôtel de ville de Batié.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation sera faite selon les critères ci-après définis :

1. Critères éliminatoires

- Etre dans la liste des entreprises suspendues par le MINMAP (Art. 92 a.09 du CMP)
- Absence de la caution de soumission au terme du dépouillement
- Absence d'une pièce administrative après 48 heures;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Le non-respect de 70 % de critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ainsi que de son sous-détail.

2. Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- Personnels ;
- Visite de site signée par le soumissionnaire accompagnée d'un rapport ;
- Méthodologie d'exécution ;
- Moyens Matériels et logistiques compatible avec le travail à effectuer ;
- Offre financière.
- Capacité financière Supérieur ou égale à 1/3 du coût prévisionnel
- Attestation sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier antérieur

15. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disant et remplissant toutes les capacités techniques requises résultant des critères dits essentiels et éliminatoires du DAO, sera adjudicataire de la présente lettre commande.

NB : Aucun soumissionnaire Ne peut être attributaire de plus de 01 lots

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de Passation des Marchés sis à l'hôtel de ville de Batié, dès publication du présent avis.

BATIE le 19 Janvier 2022

Le MAIRE

DOMBU

COMMUNE DE GOULFEY

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C-GOULFEY/C1PM/2022 DU 02/02/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE DE CEREAUX A MALTAM-GOULFEY DANS LA COMMUNE DE GOULFEY, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI REGION DE L'EXTREME-NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Goulfey, Maire d'Ouvnige, lance pour le compte de la Commune de Goulfey, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un magasin de stockage de CEREAUX à MALTAM-GOULFEY dans la Commune de Goulfey.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- * Les fondations ;
- Les maçonneries pour superstructure;
- Enduits et revêtements ;
- Les menuiseries métalliques et bois
- L'électricité ;
- La plomberie sanitaire ;
- Voies et Réseaux Divers (VRD) et Assainissement

3. Coût Prévisionnel

Montant prévisionnel TTC : 23 000 000 (vingt-trois millions) Francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux sont répartis en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, MTNADER EXERCICE 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Commune de Goulfey, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Commune de Goulfey, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Goulfey, de la somme non remboursée.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Secrétariat du Maire de la Commune de Goulfey, au plus tard le 24/02/2022 à 12 heures précises et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 003/AONO/C-GOULFEY/C1PM/2022 DU 02/02/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUY DE
CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE DE CEREAL A MALTAM-GOULFEY DANS LA COMMUNE DE
GOULFEY, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARE REGION DE L'EXTREME-NORD.**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de quatre-vingt-dix (90) jours, incluant toutes les contraintes évattuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le

délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocioitraciant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-Indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel par lot. soit Quatre cent soixante mille (460 000) francs CFA, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances,

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administnilives requises, une caution de soumission dun montant égal à2% du momant prévisionnel, soit Quatre cent soixante mille (460 000) francs CFA par lot, délivrée par un établissement bancaire de ordreagréé par le Ministère encharge des Finances.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des olfres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la cauti(jn de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées pai* Pautoriié compétente des administrations concernées. Elles

devront

obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'.Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de réunion de la Commune de Goulfey, **le 24/02/2022 à 12 heures** précises par la Commission interne de Passation des Marchés Goulfey, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandates et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire.

b. Offre technique

- 1) Offre technique incomplète ;
- 2) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 3) N'avoir pas réuni au moins 70% des critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires;

: Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 2) Le personnel d'encadrement Oui/Non
- 3) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- 4) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% seront examinées.

15. Attribution

Le Marché de chacun des lots sera attribué au soumissionnaire dont :

- 1- l'offre administrative sera jugée conforme ;
- 2- l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70%;
- 3- l'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maire de la Commune de Goulfey

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57257 699 37 07 48.

GOULFEY le 3 Février 2022

Le MAIRE

BARKA MAHAMAT

COMMUNE DE KOUTABA

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°01/ADC/C-KTBA/SG/CIPM/2022 DU 28/01/2022 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE UTILITAIRE DE TYPE PICK-UP4X4 DOUBLE CABINE AU PROFIT DE LA COMMUNE DE KOUTABA FINANCEMENT ; FEICOM / COMMUNE DE KOUTABA EXERCICE 2021.

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de KOUTABA, Maître d'ouvrage, lance une Demande de Cotation en vue de l'acquisition d'un véhicule utilitaire de type pick-up4x4 double cabine au profit de la commune de KOUTABA dans la perspective d'assurer le fonctionnement optimum des Services et la réalisation des missions statutaires. Les caractéristiques techniques dudit véhicule sont spécifiées dans la Demande de Cotation.

2. Consistance des prestations

La prestation du présent marché consiste à la fourniture, le transport sous l'entière responsabilité du cocontractant d'un véhicule pick-up 4x4 double cabine.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de **28 000 000 (vingt-huit millions) francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Lot unique.

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises nationales spécialisées dans le domaine de l'ameublement et de l'ébénisterie et pouvant justifier d'une expérience minimale, sans discontinuité de trois (03) ans minimum.

6. Financement

La prestation objet du présent Appel d'Offres est financée par le budget du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM).

7. Consultation du Dossier

La demande de Cotation peut être consultée aux heures ouvrables à la Mairie de KOUTABA.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de la Commune de KOUTABA, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de cinquante **six mille (56 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de la Commune de KOUTABA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de KOUTABA, au plus tard le **22/02/22 à 10 heures**, heure locale, et devra porter la mention suivante :

DEMANDE DE COTATION
N°01/DC/C-KTBA/SG/CIPM/2021 DU 28/01/2022
POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE UTILITAIRE DE TYPE PICK-UP4X4 DOUBLE CABINE AU PROFIT DE
LA COMMUNE DE KOUTABA
"À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet du présent Appel d'Offre est fixé à soixante (60) jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du marché.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie et délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du **DC d'un montant de cinq cent soixante mille (560 000) de francs CFA** et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou "en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées conformément aux stipulations du Règlement Général de la Demande de Cotation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Demande de Cotation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Demande de cotation sera déclarée irrecevable. Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres, qui se fera en un temps, aura lieu le **22/02/2022 à 11 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de KOUTABA, dans la salle de réunion de la Mairie de KOUTABA.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

1. dossier administratif incomplet non régularisé dans un délai de quarante-huit (48) heures;
2. absence de caution de soumission ;
3. absence d'attestation de non abandon de Marché signée sur l'honneur ;
4. fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
5. note technique inférieure à 80% ;
6. omission dans le bordereau, sous détail des prix, d'un prix unitaire quantifié.

B. Critères essentiels :

1. présentation générale de l'offre ;
2. conformité du matériel aux spécifications techniques de la Demande de Cotation ;
3. service après-vente ;
4. délai de livraison maximal de soixante (60) jours.

Toute soumission n'ayant pas obtenu un pourcentage cumulé de 80% de # OUI » ne verra pas son offre financière examinée.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de KOUTABA.

KOUTABA le 28 Janvier 2022

Le MAIRE

IBRAHIM KOUTAPTOU

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !